MÉMOIRES

PRÉSENTÉS

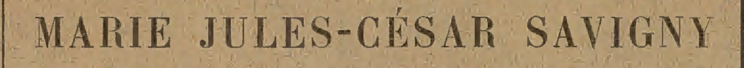
A L'INSTITUT D'ÉGYPTE

ET PUBLIÉS SOUS LES AUSPICES

DE

SA MAJESTÉ FOUAD IER, ROI D'ÉGYPTE

TOME VINGTIÈME



MARIE JULES-CÉSAR SAVIGNY

SA VIE ET SON ŒUVRE

PAR

M. PAUL PALLARY

DEUXIÈME PARTIE. — L'ŒUVRE DE SAVIGNY

LE CAIRE

IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS

D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

1932

MÉMOIRES

DE

L'INSTITUT D'ÉGYPTE

TOME VINGTIÈME

MÉMOIRES

PRÉSENTÉS

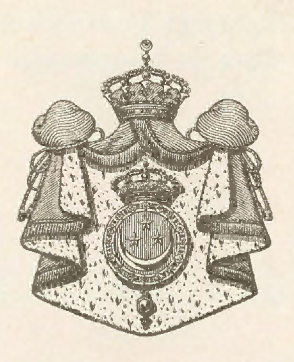
A L'INSTITUT D'ÉGYPTE

ET PUBLIÉS SOUS LES AUSPICES

DE

SA MAJESTÉ FOUAD IER, ROI D'ÉGYPTE

TOME VINGTIÈME



LE CAIRE
IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

—

1932

MARIE JULES-CÉSAR SAVIGNY

SA VIE ET SON ŒUVRE

PAR

M. PAUL PALLARY

LAURÉAT DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES,
DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES,
DE LA SOCIÉTÉ D'ETHNOGRAPHIE (MÉDAILLE JOMARD),
DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE,
DE LA SOCIÉTÉ D'AQUICULTURE DE FRANCE,
ET DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE D'ACCLIMATATION DE FRANCE;
MEMBRE HONORAIRE DE L'INSTITUT D'ÉGYPTE;
CORRESPONDANT DU MUSÉUM.

DEUXIÈME PARTIE

L'ŒUVRE DE SAVIGNY

INTRODUCTION.

L'œuvre de Savigny est très importante et se fait surtout remarquer par sa variété : elle est de l'école des grands naturalistes des XVIIIe et XIXe siècles dont les connaissances embrassaient plusieurs branches de l'histoire naturelle. Cette école de naturalistes n'existe plus : aujourd'hui chacun a sa spécialité et qui en possède deux ou trois est une exception[1].

Non seulement Savigny était zoologiste dans le sens large de ce mot mais il était encore botaniste et linguiste. Il s'intéressait à tout : il ramassait aussi bien des fossiles que des minéraux et des antiquités en plus des animaux. S'il avait pu mettre en chantier le nombreux matériel qu'il avait rapporté d'Égypte nous aurions eu des mémoires qui auraient fait honneur à la science française par la rigoureuse exactitude des observations et la justesse des conclusions.

C'est pourquoi l'étude des matériaux réunis par Savigny nécessiterait le concours de plusieurs spécialistes. Et maintenant que les collections et les manuscrits sont concentrés au Muséum nous espérons bien qu'ils seront étudiés par des naturalistes qualifiés.

[1] A Giard, par exemple.

A défaut des spécimens eux-mêmes, ceux-ci pourront utiliser les magnifiques vélins qui nous sont parvenus et qui sont conservés actuellement à la bibliothèque du Muséum.

Nous avons divisé le deuxième volume en trois parties : la première sera consacrée aux collections de Savigny; la deuxième à ses publications et manuscrits; la troisième enfin comprendra les pièces justificatives, inédites pour la plupart

P. P.

L'ŒUVRE DE SAVIGNY.

PREMIÈRE PARTIE.

LES COLLECTIONS.

Ce fut en lisant les livres de science du Collège des Oratoriens, et au cours de ses promenades avec les professeurs que Savigny prit le goût des collections. Sa première passion fut la botanique; il avait à sa disposition un microscope et examina tout ce qu'on peut voir dans une plante. Plus tard, lorsqu'il entra à la pharmacie Opoix, c'est encore les plantes qui l'intéressèrent au point de vue de leur usage. Enfin ce fut comme professeur de botanique qu'il fut nommé à l'École centrale de Rouen.

Si Bonaparte n'avait pas eu l'idée d'aller en Égypte, Savigny serait devenu un des maîtres de la botanique à l'égal de Jussieu ou de Candolle. Mais le projet de Bonaparte transforma ses goûts : de botaniste il devint zoologiste, et quel zoologiste! La botanique ne fut plus pour lui qu'une science accessoire dont il ne s'occupa plus guère.

Pendant la campagne d'Égypte, il montre ses qualités de chercheur : il fouille les mares, parcourt les plages, soulève les pierres, les brise, s'enfonce dans les hypogées. Il ramasse tout ce qu'il trouve : insectes, coquilles, coraux, minéraux, momies. Il chasse, réunit une merveilleuse collection d'oiseaux, de mammifères, d'insectes, de coquilles. Il met à contribution ses collègues de l'Institut que Bonaparte venait de fonder au Caire et fait un élève de son ami Balzac.

Mais pour étudier l'important matériel qu'il avait rapporté d'Égypte, Savigny dut se constituer des collections d'étude, d'autant plus que les ouvrages

techniques étaient rares à son époque. Ainsi pour l'ostéologie des animaux momifiés il prépara toute une série de squelettes d'animaux domestiques comme la poule, le pigeon, le chien, le chat, le lapin..... Les os étaient assemblés sur des plaquettes de bois et maintenus avec des agrafes de fil de laiton ou de fer. Nous avons retrouvé quelques-unes de ces préparations au Musée de Versailles.

Mais la majeure partie a été détruite. Nous n'avons pas retrouvé les squelettes d'Ibis que Savigny avait montés pour les planches de son fameux mémoire et celles de l'*Atlas*.

De plus Savigny avait constitué, soit par ses propres moyens, soit par des échanges ou par des dons, une assez importante collection d'oiseaux. Nous en voyons mentionner quatre cents dans les procès-verbaux du 28 février 1854 de la Société des sciences naturelles de Seine-et-Oise. Mais faute de soins, la plupart ont été la proie des mites.

Ceux que nous avons pu retrouver sont montés sur des planchettes carrées, minces, peintes en blanc. Une partie de ces oiseaux paraissent bien avoir été préparés par Savigny lui-même. D'autres ont été montés par J. Vandaele, naturaliste, 1, rue des Rossignols à Versailles.

Il aurait été désirable de retrouver les types d'Oiseaux figurés dans les planches de la *Description de l'Égypte*. Malheureusement, le regretté M. Canu et nous, n'en avons trouvé qu'un très petit nombre, entre autres deux Ibis, et une Oie d'Égypte que nous avons remis au Laboratoire d'Ornithologie du Muséum.

Des oiseaux en peau il n'en reste plus un seul.

On peut donc dire que de l'importante série d'Oiseaux constituée par Savigny il ne reste presque rien.

Des Poissons nous n'en avons pas retrouvé un seul. Mais comme leur étude a été faite par Geoffroy Saint-Hilaire il est très vraisemblable que c'est ce naturaliste qui les possédait.

Des invertébrés on peut dire qu'il ne reste guère que ceux dont les téguments étaient pierreux, comme les Mollusques testacés et les Polypiers.

Des insectes : Coléoptères, Hémiptères, Lépidoptères, Hyménoptères il ne reste pas grand'chose! Nous avons bien les boîtes qui les contenaient avec les épingles, mais ils sont en très mauvais état. Toutefois M. Canu a retrouvé

plusieurs boîtes qui renfermaient quelques préparations qui avaient servi à Savigny pour ses recherches sur la bouche des insectes. Mais de la riche série des insectes égyptiens figurés, nous le répétons, il ne reste que bien peu de chose. Il faudra deux à trois années de travail pour en sauver un petit nombre.

Mais heureusement nous avons retrouvé les vélins originaux où ces insectes (à l'exception toutefois des Hyménoptères) sont figurés avec leurs couleurs et un luxe de détails qui permettront leur reconnaissance d'une façon plus précise qu'avec les figures noires de l'*Atlas*, les seules que nous connaissions jusqu'en 1928.

Savigny avait remis à Cuvier une collection d'Annelés et de Mollusques en alcool. Voici, en effet ce qu'il a ajouté dans l'exemplaire de la *Description de l'Égypte* conservé à la Bibliothèque municipale de Provins :

« J'ai recueilli sur les bords de la mer Rouge bon nombre de Mollusques testacés, Gastéropodes, Cirrhopodes, Acéphales que j'ai rapportés en bon état et conservés dans l'esprit-de-vin. Je les ai remis, en 1802, à M. Cuvier qui s'occupait alors de recherches générales sur ces animaux, me réservant la faculté de les réclamer et de les reprendre en sous-œuvre lorsque toutes les autres parties de mon travail seraient terminées. On sait pourquoi ce moment n'est pas arrivé. Les Testacés dont il s'agit doivent se trouver sur les tablettes des Galeries d'Anatomie, distribués dans des bocaux et munis d'étiquettes indiquant leur origine. »

Peut-être ces invertébrés sont-ils quelque part dans un laboratoire où un spécialiste les identifiera un jour.

Nous avons dit dans quelles conditions nous avons retrouvé les Mollusques figurés dans l'*Atlas*. Nous en reparlerons dans un chapitre spécial.

Mais outre les espèces qu'il avait fait dessiner, Savigny en avait encore d'autres de la mer Rouge et de la Méditerranée qu'il se proposait de publier. Et, pour s'approfondir dans la connaissance de ces animaux, il s'était constitué une collection d'étude qui comprenait des coquilles de tous pays, collection que nous avons retrouvée en grande partie ainsi d'ailleurs que les coquilles terrestres et marines recueillies au cours de son voyage en Italie.

Mais, pour ces dernières, à la suite d'un accord intervenu entre le Muséum et la Société des sciences naturelles de Seine-et-Oise, elles sont restées à Versailles.

Dans la collection des espèces figurées nous avons distrait quelques doubles pour représenter cette série au Musée de Versailles et M. Dautzenberg, le savant et généreux malacologiste, a bien voulu contribuer à augmenter cette série en nous offrant quelques cotypes qui manquaient.

La plus grande partie des Mollusques figurés par Savigny sont maintenant au Laboratoire de Malacologie du Muséum où nous les avons placés dans le même ordre qu'ils occupent dans les planches : ordre qui n'est pas toujours très méthodique, mais dont Savigny n'est pas responsable ainsi qu'on le verra plus loin.

Dans le même Laboratoire, M. Canu a placé les Polypiers représentés par 49 échantillons parmi lesquels sont huit types figurés. Nous en avons également laissé une série à Versailles.

Enfin nous avons encore retrouvé une petite série de Bryozoaires.

Mais c'est tout ce qu'il nous a été possible de rencontrer; les Echinodermes, les Stellérides, les Crustacés ont été introuvables. Sans déclarer formellement qu'ils sont perdus, nous n'avons maintenant que très peu d'espoir de les retrouver.

Au décès de Savigny, sa collection conchyliologique était placée dans de petites cuvettes de carton mince, pliées à la main; les coquilles étaient enveloppées de coton.

Les Polypiers, au contraire, avaient été emballés avec de la paille.

Quand cette collection fut installée dans les vitrines du Musée de Versailles, les échantillons furent placés dans des cuvettes bleues à l'extérieur, blanches à l'intérieur.

Savigny n'a que très rarement écrit d'étiquettes, sauf pour les coquilles provenant de son voyage en Italie. Mais il avait écrit un numéro sur toutes les coquilles de sa collection égyptienne et d'étude. Il est très probable que ces numéros étaient ceux d'un catalogue que nous n'avons pas retrouvé.

Dans les vitrines du Musée, ces Mollusques avaient été incorporés dans la collection conchyliologique générale qui comprenait donc à la fois des coquilles vivantes et des fossiles.

Lorsque cette collection fut transférée dans les caves par M. Hirschauer, avec la délicatesse que l'on sait, un des premiers soins de M. Canu fut de procéder à un reclassement de tous les objets entassés pêle-mêle dans ces

caves. Il chargea de ce soin un jeune homme, qui sépara les coquilles vivantes des fossiles et qui fit preuve de bonne volonté à défaut d'expérience.

Mais dans tous ces avatars les coquilles avaient bien souffert, les bivalves surtout; sans parler des valves écrasées ou perdues, il nous est arrivé de trouver une valve dans un tiroir et la seconde dans un autre!

Ce sont surtout les coquilles fragiles et les petites espèces qui ont le plus souffert de ces bouleversements. Ces dernières étaient fixées à la colle sur des bandes de carton faible de 8 à 8 cm. 1/2 de hauteur sur 5 à 7 centimètres de large. Mais beaucoup de ces petites coquilles se sont détachées, ne laissant seulement que leur empreinte. Parfois même la bandelette est totalement vierge de coquilles.

La plupart de ces petites bandes portent plusieurs coquilles fixées en hauteur, l'une au-dessous de l'autre. Assez souvent deux chiffres sont écrits : celui du haut indique la planche, celui du bas, la figure.

La même espèce est représentée par plusieurs exemplaires sur plusieurs cartons, ce qui rend difficile la recherche de celui qui a été figuré et qui constitue, par conséquent, le type.

Plusieurs coquilles, ainsi fixées, ne figurent pas sur les planches, comme des Gibberulina, des petits Trochidés.

Très rarement, la localité est indiquée. Ainsi sur le carton qui porte un Rissoa, figuré planche 3, fig. 20, il y a, écrit au dos du carton : Alexandrie.

Assez rarement, les coquilles d'un même carton ne se rapportent pas à la même espèce, bien qu'il n'y ait qu'une seule indication pour la planche et la figure.

On va se demander comment il nous a été possible de reconnaître, avec certitude, les coquilles qui avaient appartenu à Savigny, puisqu'elles étaient dépourvues d'étiquettes et noyées dans une collection générale.

C'est par les caractères suivants que nous avons pu les reconnaître :

1° D'abord, celles figurées : en général la reconnaissance a été facile, sauf pour quelques cas particuliers dont nous parlerons plus loin.

2° Celles qui portent un numéro ou un nom écrit de la main de Savigny. Ce numéro est écrit à l'encre noire, en gros chiffres. Lorsqu'on connaît l'écri-

ture de Savigny (voir la lettre publiée dans le premier volume, pl. II), il n'est pas possible de la confondre avec d'autres[1].

3° Celles qui portent des traces de la cire noire qui avait servi au dessinateur pour les fixer.

4° Celles qui ont gardé des débris de la ouate dans laquelle elles avaient été emballées, laquelle ouate adhérait fortement aux coquilles épineuses ou qui avaient conservé leur épiderme.

Mais par contre les coquilles provenant des cueillettes de Savigny en Provence et en Italie portent des étiquettes qui offrent cette particularité que l'inscription est répétée au verso, c'est-à-dire que les mêmes indications figurent sur les deux faces de l'étiquette. L'écriture est très nette et plutôt mince[2].

Cette dernière collection est en bien meilleur état que celle d'Égypte, mais elle offre un intérêt bien moins grand. Elle est conservée dans trois boîtes semblables mesurant 54 × 36, 5 × 6,5 centimètres, fermées par un couvercle. Il y en avait eu primitivement quatre, mais un géologue ayant à classer des fossiles de Grignon n'avait rien trouvé de mieux que de vider la quatrième caissette pour utiliser les cuvettes.

Ces cuvettes sont en carton blanc de l'épaisseur d'une carte de visite. Elles mesurent 53 × 40 × 35 millimètres et les côtés sont maintenus par des fils cousus à la partie supérieure des arêtes. Elles remplissent très exactement les boîtes, qui en contiennent chacune $8 \times 9 = 72$.

Les étiquettes portent un numéro d'ordre qui va de 1 à 135 et l'indication de la localité; parfois, mais assez rarement, le nom de l'espèce, pour les coquilles terrestres et d'eau douce seulement.

Mais pour les espèces marines, il n'y a pas de numéro : le nom de la localité figure seul.

Les coquilles sont réparties en marines et terrestres. Chaque groupe devait

---

[1] Car il y a dans la collection générale d'autres coquilles portant aussi des numéros écrits à l'encre. Mais les caractères et l'encre sont bien différents. Ainsi Savigny ne barrait pas les 7.

[2] Ces mollusques ont été recueillis entre 1819 et 1822. A ce moment Savigny était dans une période de calme.

remplir deux boîtes. Mais les marines n'en occupent plus qu'une, depuis que l'amateur des fossiles de Grignon a cru devoir en vider une.

LA DONATION LETELLIER.

Comme les collections furent offertes à la ville de Versailles et que la Société des sciences naturelles et médicales de Seine-et-Oise en eut la garde, c'est dans le Bulletin de cette société que nous avons trouvé les renseignements qui concernent cette donation. Nous reproduisons les procès-verbaux des séances qui nous documentent sur les collections offertes par Mlle Letellier.

« 900e séance — 17 mai 1853.

« M. Leroi fait connaître qu'une personne habitant Versailles offre de faire don à la Ville, pour être conservées dans le local de la Société, des collections d'Ornithologie recueillies par M. Savigny, membre de la Commission scientifique d'Égypte, et comprenant tous les Oiseaux d'Égypte et la collection complète d'étude composée de tous les genres et d'un certain nombre d'espèces par genre.

« Après diverses observations relatives aux difficultés que pourrait présenter l'insuffisance du local et aux dépenses de construction des armoires nécessaires, la Société, avant de prendre aucune résolution à cet égard, autorise M. Belin à s'entendre officieusement avec M. le Maire pour savoir quelle serait la part contributive de la Ville dans les dépenses qu'occasionnerait l'acceptation de ce don. »

Le Président, Lacroix — Le vice secrétaire, Ruelle.

« 904e séance — 14 juin 1853.

« M. Leroi rappelle les bonnes dispositions dans lesquelles la personne qui offre la collection Savigny persiste et prie M. le Président et, à son défaut, tout autre membre de la Société, de s'adjoindre officiellement à lui pour examiner cette collection et en faire un rapport sous le point de vue déjà indiqué dans de précédentes réunions.

« M. Lacroix accepte la mission après avoir consulté l'assemblée qui décide cette intervention et vote des remerciements à M. Leroi pour ses bons offices. »

« 923e séance — 28 février 1854.

« M. Le Dr Leroi informe la Société que le Conseil municipal de Versailles, par une délibération récente, a accepté l'offre qui lui avait été faite antérieurement par Mlle Sainteville de la belle collection d'oiseaux d'Égypte recueillis par M. de Savigny et que les fonds nécessaires à l'établissement des armoires ayant été votés par la Ville, la Société sera bientôt en possession de cette précieuse collection.

« M. le Dr Leroi ajoute que Mlle Sainteville ne borne pas le don qu'elle se propose de faire à la collection d'oiseaux seulement, et pour mieux faire apprécier la richesse des collections offertes, il en donne la description succincte suivante :

« 1° Une collection d'oiseaux de bocage de tous les pays, composée de tous les genres des diverses familles, 400 individus, dont plus de la moitié montés.

« 2° Les collections recueillies et rapportées d'Égypte par M. de Savigny et dont une grande partie a été dessinée et gravée pour le grand ouvrage d'Égypte; ces collections sont publiées sous les dénominations suivantes :

Vertébrés : les oiseaux, les poissons (non publiés par M. de Savigny), les reptiles.

Mollusques : céphalopodes, gastéropodes, coquilles, ascidies (ces deux dernières ont été confiées à M. le baron Cuvier et sont maintenant au Muséum, mais elles feront partie de nos collections).

Articulés : annélides, crustacés, arachnides, myriapodes, orthoptères, névroptères, hyménoptères (les diptères et les coléoptères seront donnés ultérieurement, après leur publication.)

Rayonnés : échinodermes, polypes, zoophites, algues.

Minéraux : des minéraux d'Égypte et de la Syrie.

« Enfin, Mlle Sainteville ajoutera ce que M. de Savigny a rapporté de son voyage en Italie.

« M. le Président, au nom de la Société adresse des remerciements à M. le Dr Leroi pour les soins continus et les démarches qu'il a bien voulu faire dans l'intérêt de la Société, et qui ont été couronnés d'un plein succès. »

« *Mémoires de la Société des sciences naturelles et médicales de Seine-et-Oise, de 1863-1864*, tome IX.

« Page 83. Dans la liste des dons faits à la Société, figurent :

« Des momies de chats, rapportées d'Égypte par M. Savigny. Une belle collection d'oiseaux, presque tous montés, offrant des sujets d'un grand prix, au milieu desquels on remarque 34 oiseaux aquatiques d'Égypte, rapportés par M. Savigny. Cette riche collection, dont tous les sujets doivent, cette année passer sous vos yeux, avec leur description, a été donnée par Mlle de Sainteville qui a enrichi notre cabinet de tout ce qu'avait pu recueillir, dans sa carrière scientifique, l'illustre et malheureux académicien, M. Savigny.....

« Une collection d'œufs d'oiseaux, provenant de M. Savigny. Plusieurs momies d'Ibis, rapportées d'Égypte, par M. Savigny complètent ce qui a rapport aux oiseaux (p. 83).

« Parmi les dons de Mlle de Sainteville, nous devons encore signaler la riche collection de poissons et de mollusques de M. Savigny, collection qui aurait besoin qu'une main savante pût la classer convenablement.

« Ajoutons à ces collections un certain nombre de sujets isolés de reptiles, batraciens, crustacés, etc., dont quelques-uns rapportés d'Égypte..... par M. Savigny; des tortues, des éponges et des polypiers.

« Une collection entomologique, due à MM. Blondel et Savigny, dont malheureusement une grande partie est détruite, faute de meubles pour la conserver.

« Enfin une collection conchyliologique considérable, comprenant un bon nombre de coquilles fluviatiles, terrestres et marines d'Égypte et d'Italie, recueillies par M. Savigny.....

« A cette collection déjà si considérable (en minéralogie), il faut ajouter 216 échantillons rapportés de diverses contrées par M. Savigny (p. 84).

« En paléontolologie : de bon nombre de coquilles des terrains crétacés donnés et étiquetés par M. Savigny (p. 85).

« Je vous ai déjà parlé de la belle collection d'oiseaux de M. Savigny, que nous devons à la libéralité de Mlle de Sainteville, que la mort vient de moissonner à son tour. M. Rabot se propose de faire passer sous vos yeux chacun des sujets de cette collection, en vous faisant l'histoire et vous décrivant la

place de chacun d'eux dans la classification» (p. 89) (M. Leroi, 17 novembre 1863).

On peut juger, par ces extraits, de l'importance des collections rapportées d'Égypte par Savigny.

Si, à ce moment, la donation avait été faite à un grand établissement scientifique, comme le Muséum, par exemple, la conservation de ces importants documents eût été assurée. Mais, avec les faibles moyens dont disposait la Société des sciences naturelles de Seine-et-Oise et le manque de spécialistes, il devait, fatalement, résulter la destruction des séries (insectes et reptiles) qui exigent des soins minutieux d'entretien pour leur conservation. Il est heureux que les autres documents, que leur nature pierreuse mettait à l'abri de la destruction, aient pu nous parvenir dans les conditions que l'on connaît à présent.

LES COLLECTIONS CONCHYLIOLOGIQUES.

Les collections conchyliologiques de la Société ont subi des remaniements. C'est ainsi que de Balzac[1] a classé les collections de zoologie en 1831-1832, M. Belin s'étant spécialement occupé de la conchyliologie. En 1885, M. Fillette a publié un rapport sommaire sur l'état de ces collections. A ce moment la Société possédait 1425 espèces de mollusques et 158 échantillons de zoophytes, tant vivants que fossiles, répartis dans 1800 boîtes en carton.

Or, il s'en faut que nous ayions retrouvé pareil nombre d'échantillons en 1929 et on peut juger par là du préjudice causé à ces collections par la néfaste intervention de M. Hirschauer!

En décembre 1864, M. A. Landrin, dont nous avons déjà parlé à la page 61 du premier volume, avait eu l'intention de cataloguer les Mollusques égyptiens faisant partie de la collection rapportée par Savigny, mais M. Deshayes ayant manifesté le désir d'entreprendre ce travail, il se borna à décrire trois

[1] Ce n'est pas l'ami de Savigny, mais un homonyme.

coquilles non encore dénommées[1]. Voici d'ailleurs le passage qui intéresse ce sujet :

«.....nous comptions dresser un catalogue raisonné de la collection de coquilles de Savigny, figurées, mais non décrites, dans le grand ouvrage sur l'Égypte, car on sait qu'Audoin (*sic*) chargé de suppléer Savigny, lorsqu'une affreuse maladie vint arrêter les travaux de l'illustre naturaliste, ne remplit que très imparfaitement la tâche qu'il avait acceptée, et qu'il rédigea un texte complètement nul pour accompagner les magnifiques planches qu'avait fait graver Savigny.

«Aujourd'hui, un savant bien connu, M. Deshayes, s'étant chargé de décrire les mollusques, nous avons cessé l'étude de cette partie des collections, dans la pensée que M. Deshayes était, mieux que personne, à même de faire une œuvre digne de Savigny.

«Nous profiterons de cette occasion pour annoncer que M. Alphonse Milne Edwards, qui vient de faire tout récemment un voyage sur les rives de la mer Rouge, dans le seul but d'étudier les crustacés de l'Égypte, nous a promis de déterminer les crustacés de la collection Savigny.»

Comme nous l'avons déjà publié dans notre *Explication des planches de Savigny* (p. 9) le projet de Deshayes ne fut jamais exécuté, ce qui est fort regrettable à bien des points de vue. Mais Landrin avait déjà essayé d'identifier les coquilles figurées et nous avons retrouvé bon nombre d'étiquettes, au crayon, écrites de sa main.

Malheureusement, Landrin n'était pas plus qualifié qu'Audouin pour effectuer ce travail : il s'occupait surtout de botanique et aussi d'entomologie. Mais les rares publications dont il est l'auteur témoignent d'une très médiocre connaissance des sciences naturelles.

En compulsant les *Mémoires de la Société*, de 1910-1911, pages 150 et 151, nous avons eu la surprise de lire les lignes suivantes, relatives à une démarche faite en 1864 :

«Des collections, quoique belles, et même plus elles sont belles et riches,

[1] *Procès-verbaux des séances de la Société des sciences naturelles et médicales de Seine-et-Oise*, 13 décembre 1864, p. 2.

doivent être l'objet d'une surveillance incessante; autrement le désordre s'y met, et bien vite elles ont perdu le plus net de leur valeur. Il n'y avait plus chez nous de Huot; Lacroix était vieilli; on songea à implorer le secours du Muséum. M. Leroi s'adressa à M. Valenciennes, Bérigny à M. Gratiolet. Mais l'aide-naturaliste qu'on leur indiquait demandait 2500 francs pour son dérangement, et la Société n'avait pas la somme au fond de sa chaussette. On émit le vœu, platonique, que la Ville voulût bien assurer cette dépense et les choses en restèrent là. »

A quoi tiennent les choses? Faute d'une somme de 2500 francs, le Muséum aurait pu entrer en possession de la collection Savigny dès 1864, car il est fort probable que l'aide naturaliste qui aurait été chargé de ce travail n'aurait pas manqué de signaler au Muséum la présence à Versailles de cette précieuse collection et il y a de très grandes probabilités pour affirmer qu'elle y serait entrée bien plus complète et surtout en bien meilleur état que nous l'avons retrouvée en 1928.

Nous avons dit, dans la préface du premier volume, que le Conservateur de la Bibliothèque de Versailles, M. Hirschauer, avait la responsabilité du transfert des collections qui garnissaient une des salles de la bibliothèque pour les entreposer dans les caves.

C'est en 1919 que s'accomplit cet acte de vandalisme. M. Hirschauer profita de ce que le bureau de la Société était désorganisé par la guerre et que les membres ne pouvaient plus se réunir. Il persuada au maire d'alors, M. Simon, que ces collections n'avaient qu'une valeur très médiocre, qu'elles n'intéressaient pas le public, que les meubles et la salle lui étaient indispensables pour y installer d'autres objets plus précieux — à ses yeux —. Bref il circonvint si bien M. Simon qu'il finit par lui arracher l'autorisation demandée.

Le transfert des collections, effectué par des gens inexpérimentés, se fit dans le plus grand désordre. Les échantillons furent placés pêle-mêle dans des corbeilles, sans égard pour les pièces fragiles, ni pour les étiquettes et descendus à la cave.

M. Hirschauer est mort depuis, ce qui ne nous permet pas de critiquer plus durement sa mauvaise action.

Lorsque, après la guerre, la Société se trouva devant le fait accompli, elle

n'eut d'autre ressource que de publier l'énergique protestation suivante qui figure en tête du *Bulletin* de 1921, fascicule 1 :

« Protestation

contre l'expulsion des Collections scientifiques du Musée de Versailles et contre leur destruction.

« Considérant :

« Que la salle des collections minéralogiques et paléontologiques existait depuis quatre vingts ans dans le Musée particulier de la Ville de Versailles;

« Que les autorisations de résidence avaient été toujours données à la Société des Sciences de Seine-et-Oise, co-propriétaire d'une partie des collections, par les diverses municipalités qui s'étaient succédées depuis son établissement;

« Que la destruction de cette salle et le déménagement des collections faits pendant la guerre par le conservateur de la Bibliothèque municipale, M. Hirschauer, non propriétaire de l'immeuble, sans avoir reçu aucun ordre du Maire et du Conseil municipal et sans les avertissements d'usage, est un acte illégal;

« Que le transport des collections dans les caves a été fait avec la plus incroyable négligence et qu'il en est résulté un véritable massacre des collections minéralogiques françaises Huot et de Nansouty;

« Que les souvenirs scientifiques des Versaillais notoires sont tout aussi respectables que les autres souvenirs artistiques ou littéraires, pourtant pleinement respectés.

« La Société des Sciences de Seine-et-Oise proteste :

« Contre son expulsion du Musée de Versailles.

« Contre la destruction d'une partie des collections scientifiques.

« Contre la confiscation et la destruction d'une partie de son mobilier.

« Décide pour dégager sa propre responsabilité :

« D'insérer dans son Bulletin la présente protestation;

« De la faire lire à la Fédération des Sociétés des Sciences naturelles, à la Société minéralogique de France, à la Société géologique de France;

« D'abandonner à sa conscience de Français l'auteur de ce forfait;

« De conserver dans ses Archives les procès-verbaux de constats de la destruction des collections et de les publier au besoin;

«Et charge le Bureau :

«De procéder au déblayage des matériaux entassés pêle-mêle et de faire un rapport sur l'état des spécimens restants.»

INVENTAIRE DE LA COLLECTION MALACOLOGIQUE.

Nous allons diviser cet inventaire en trois parties : la première sera consacrée aux Mollusques terrestres et d'eau douce; la seconde aux coquilles de la Méditerranée; la troisième à celles de la mer Rouge.

Aucun de ces mollusques n'a été utilisé pour la confection des planches. Ceux qui ont servi pour l'illustration de la *Description de l'Égypte* seront publiés plus tard.

1. — COQUILLES TERRESTRES ET D'EAU DOUCE.

GASTROPODES.

Zonites algirus Linné. — 3 exemplaires.

Euparypha pisana Müller. — 10 exemplaires.

Pomatia du groupe *lucorum* ou *cincta*, portant le n° 3. — La coquille a été vernie.

Pomatiella nucula Parreyss. — 10 exemplaires portant l'inscription : «désert. d'Alex.»

Eobania vermiculata Müller. — 2 ex. portant l'inscription «pr. dép.» = premier départ., plus un provenant de Smyrne.

Eremina Ehrenbergi Roth. — 2 ex. de la variété *chilembia* Bgt,

Avec la mention : «Balz.-Alex.» = Balzac, Alexandrie.

— *Hemprichi* Ehrenberg var. *subangulata* Plry. — 3 ex.

— — var. *Aschersoni* Reinh. — 12 exempl., en médiocre état, avec l'indication : «Pyramides».

— *desertorum* Forskål. — 10 ex. très frais, provenant très probablement de Suez.

Xerophila simulata Férussac. — 5 ex. très frais.

Planorbis Boissyi Pot. et Mich. — 4 exempl. avec l'inscription : «Pyramides».

Ampullaria kordofana Parreyss. — 6 exempl. avec une étiquette «Sources des oasis», plus deux coquilles décolorées dont une à spire rongée a été «trouvée aux ruines de Memphis» et une autre, à test mince, provient de «Damiette».

Vivipara unicolor Olivier. — Nombreux doubles avec des inscriptions de Landrin, sans doute d'après des indications de Savigny : «Pyramides», «Damiette».

Un exemplaire de grande taille porte le numéro 22.

Lanistes Boltenianus Chemn. — Jeunes sujets, sans aucune indication de localité.

PÉLÉCYPODES.

Spatha Cailliaudi Von Martens. — 3 exemplaires complets, dont l'un porte la mention : *Iridina rubens* Caill.

Mutela angustata Sow. — Un fragment; Ile de Philæ.

Unio aegyptiacus Fér. — Plusieurs doubles.

Un jeune a été isolé par Landrin sous le nom d'*U. Bourguignati.* — Damiette.

Unio Petrettinii Bgt. — Avec l'étiquette «*Unio niloticus* Nil.»

Unio mysticus Bgt. — Nommé «*Unio niloticus* — Fayoum».

Corbicula consobrina Caill.

Aetheria Cailliaudi Fér. — Une valve à épines mutiques, isolée et décolorée. Porte à l'intérieur l'inscription : «Isle de Philé, du Nil?», de la main de Savigny.

Un autre exemplaire complet, mais plus petit, sans autre indication et un jeune, complet, de la variété *tubifera* Sow., sans mention d'habitat

2. — COQUILLES DE LA MÉDITERRANÉE.

GASTROPODES.

1 *Bulla striata* Brug.

Conus mediterraneus (Hwass) Brug. — Plusieurs exemplaires très roulés.

2 *Aptyxis syracusanus* Linné, jeunes.

4 *Pisania d'Orbignyi* Payraudeau.

2 *Nassa reticulata* L.
4 — *incrassata* Ström, roulés.
1 — *costulata* Rénier, —
1 *Arcularia circumcincta* A. Adams.
1 — *gibbosula* L.
11 *Amycla corniculum* Olivi et var. *raricosta* Risso.
10 *Columbella rustica* L.
1 *Murex brandaris* L., à épines mutiques, avec le n° 6 et l'abréviation : Dam. pour Damiette.
1 *Murex trunculus* L., roulé, portant le n° 4 et : Dam.
2 *Ocinebrina inermis* Phil.
1 *Cypræa spurca* L., sur lequel on lit «12 (ou 32), mer Rouge?».
2 *Trivia europæa* Solander.
26 *Trivia bitou* Adanson.
1 *Cerithium vulgatum* Brug. var. *spinagracilis* Plry.
3 — *mediterraneum* Desh.
1 *Bittium Jadertinum* Brusina.
2 *Vermetus arenarius* L., très roulés, portant les n°s 60 et 60 *a*.
2 — *subcancellatus* Bivona.
1 *Turritella communis* Risso.
3 *Littorina punctata* Gmelin.
4 — *cærulea* L.
2 *Rissoa* sp.?
1 *Natica millepunctata* L. var. *punctatissima* Plry. Dam. 12.
1 — *Guillemini* Payr.
6 — *Josephinia* Risso var. *ægyptiaca* Recluz, dont deux sans inscription et les autres avec : Dam. 13, 13 *bis*, 14, 14 *bis*.
6 *Smaragdia viridis* L. avec une étiquette : n° 15.
1 *Gibbula varia* L. var. *marmorata* Requien.
2 *Patella cærulea* L.
1 — *tarentina* von Salis.
1 — *lusitanica* Lmk.

PÉLÉCYPODES.

4 *Anomia ephippium* L., 1 valve roulée sur laquelle est écrit : Alexandrie, à l'extérieur et 116 à l'intérieur.
Spondylus gæderopus L. 2 gros exemplaires dont un complet; l'autre, la valve fixée seule.
Ostrea sp.? 2 valves portent à l'intérieur : Balz. (abbréviation de Balzac).
Chlamys varia L. — 1 valve porte, à l'intérieur, le n° 49.
Mytilus galloprovincialis Lmk. — Exemplaires complets, adultes et jeunes.
Venericardia antiquata L.
Cardita (Glans) trapezia L.
Tapes aureus L. var. *texturata* Lmk. n° 34 sur une valve; *rare* sur l'autre.
Cardium edule L. et var. *Lamarckii* Reeve, *isthmica* Issel : une boîte de valves isolées et mélangées. Var. *mareotica* Plry, valves séparées avec l'étiquette : «Oasis des îles du lac Menzalé — arab. Gouza?»
Venus gallina L.
Donax trunculus L. — 1 exemplaire complet, plus une valve avec l'étiquette : «Ile de Philae» par Landrin.
Barnea candida L. — Une valve de la variété *minor* ou *subovata* Jeffreys — Damiette, 1 valve porte, à l'intérieur, le n° 19.
Loripes lacteus L.

3. — MOLLUSQUES DE LA MER ROUGE, À L'EXCEPTION DE CEUX FIGURÉS.

GASTROPODES.

7 *Bulla ampulla* L. — Portant le n° 52 et une étiquette de Landrin avec la mention : Alexandrie, ce qui est manifestement erroné.
Un exemplaire est orné de flammules brun foncé doublées de blanc.
3 *Conus virgo* Brug., avec le n° 3^d.
2 *Conus tesselatus* Brug. — L'un porte le n° 3 et l'autre le n° 4, par Savigny, plus une étiquette, le long de l'ouverture «Cornet pavé, ditalit» (*sic*).
2 *Pleurotoma flavidula* Lmk.
2 *Oliva bulbosa* Röding var. *fabagina* Lmk (sp.) : échantillons roulés.

1 *Oliva bulbosa* Röding var. *inflata* Lmk : numéroté 12.

1 *Ancillaria albifasciata* Sow. — porte le n° 20.

1 *Fusus marmoratus* Phil. — exemplaire jeune, marqué 37ᵇ.

1 *Voluta musica* L. var. *carneolata* Lmk. — Le n° 31 est inscrit à l'intérieur du labre.

5 *Engina mendicaria* L. — Avec une étiquette portant le n° 36.

1 *Arcularia arcularia* L. portant le n° 12.

1 — *coronata* Brug. — avec un numéro illisible sur une étiquette collée à l'intérieur de l'ouverture.

1 *Bullia vittata* L. porte le n° 8.

1 *Murex tribulus* L. — juv.

1 — *adustus* L. — juv.

2 *Rapana bulbosa* Solander. — L'un porte le n° 38.

Ces deux exemplaires proviennent d'une plage soulevée.

Celui numéroté 38 mesure 100 millimètres de hauteur sur 75 de largeur. L'autre mesure 90 millimètres de haut sur 70 de large.

1 *Purpura armigera* Chemn. — étiqueté n° 7.

1 *Cassis bisulcata* Shul. et W. = *C. Fauroti* Jouss.

Un exemplaire jeune numéroté 95 : entre le 9 et le 5 on lit encore, en chiffres très pâles : 12 et au-dessous : Casque-Tonne.

1 *Dolium (Malea) pomum* L. = *Cassis labrosa* Martini, numéroté 6.

1 *Pyrula reticulata* L. — Porte deux numéros : l'un 14, sur une étiquette collée; l'autre 69, sur la coquille. Postérieurement on a collé une autre étiquette : *Pyrula reticulata* — Océan Indien.

1 *Cypraea erosa* L. — Le n° 13, qui a été écrit par Savigny, n'est guère visible que par réflexion. Un jeune à surface supérieure décapée, de teinte violette.

1 *Cypraea turdus* L. var. *turdoides* Jouss.

2 *Cypraea annulus* L. — De petite taille, avec le n° 14 et un exemplaire calciné ayant servi de parure (le dessus a été enlevé).

1 *Cypraea arabica* L.

1 — *globulus* L. var. *minor*.

2 — *moneta* L., dont l'un porte le n° 15.

1 — *helvola* L. portant le n° 11.

1 *Cypraea isabella* L. portant le n° 17.

5 *Strombus gibberulus* L., sur un d'eux figure : 29.

1 — *canarium* L. décoloré, numéroté 27.

4 — *tricornis* Lmk; l'un est marqué 26, un jeune, 26ᵇ et un autre 29.

2 *Cerithium erythraeonense* Lmk. L'un est marqué 43.

1 *Mitrularia cicatricosa* Reeve. Il porte le n° 7 écrit sur la coquille et le n° 31 sur une étiquette.

1 *Crepidula hepatica* L.

1 — *sp.*? — Avec le n° 39, peu lisible, par Savigny, plus une étiquette collée : *Crepidula aculeata* 6.

1 *Natica mamilla* L. juv. — Très roulé; porte le n° 54. Et un autre, plus grand, de coloration noirâtre due à un long séjour dans la vase.

3 *Turbo radiatus* L. — L'un porte, écrit sur le bord columellaire : *rouge*. Un autre 50ᵇ et le troisième : « Balz. »

1 *Turbo patulus* Philippi. — Jeune, numéroté 27, sur une étiquette collée à l'intérieur.

1 *Trochus mauritianus* Lmk. Sur une étiquette est écrit : toupie.

4 *Clanculus pharaonis* L. et juv. Un porte le n° 48.

1 *Forskâlia declivis* Forskål, porte le n° 49.

Polydonta erythraea Brocchi. — Plusieurs doubles parmi lesquels un jeune porte le n° 47ᵇ; un autre est étiqueté : « toupie de la mer Rouge. »

PÉLÉCYPODES.

Plicatula plicata L.

Chlamys porphyrea (Chemn.) Gmel. — Une valve est numérotée 88; une autre, 86 et une troisième, 94.

Chlamys plica L. Une valve isolée et plusieurs autres portant les numéros 80, 81 et 82.

Chlamys decoriata Jouss. — Portant les numéros 79, 85 et 90.

— *sanguinolenta* Gmel. — Nᵒˢ 80, 82 et 83ᵇ.

— *erythraensis* Sow., n° 89.

Spondylus aculeatus Chemn. — A l'intérieur d'une valve est écrit le n° 62.

Sur le deuxième exemplaire une valve porte : Dulertic m. r. (= mer rouge). Sur l'autre : D. m. r. = (Dulertic, mer rouge).

Radula Sowerbyi Desh. — Une grande valve isolée porte au sommet le n° 92; une valve moyenne porte : mad. = (madrépore). Une autre, plus petite, porte la lettre P. (?) et sur une, plus petite encore, on ne lit plus maintenant que Ber 6. En tout 7 exemplaires complets, plus une valve isolée.

Meleagrina albina Lmk.

Malleus regula Forsk. — Plusieurs spécimens de petite taille.

— *vulgaris* L. — Un exemplaire complet : la plus petite valve porte : 1016 ou 1916. *Malleus vulga...*, écrit par un inconnu. La grande valve porte le n° 25, écrit par Savigny.

Vulsella attenuata Reeve. — numérotés 69 et 69^c.

— *lingua felis* Reeve. — Un des bivalves porte les deux numéros : 67 et 68. Sur deux autres, 69 et 69^b.

Mytilus variabilis Kraus. — Nombreux échantillons.

Modiola lignea Reeve. — Plusieurs doubles.

Modiolaria Cumingiana Dunker. — Un exemplaire complet.

— *caenobita* Vaillant. — Plusieurs échantillons.

Lithophaga Lessepsiana Vaillant. — Plusieurs échantillons.

Arca ventricosa Lmk. — Un exemplaire complet.

— *auriculata* Lmk. — Un double.

— *navicularis* Brug. Un exemplaire complet.

— *afra* Gmelin var. *erythraea* Issel. — Plusieurs doubles.

Pectunculus pectunculus L. — Plusieurs doubles.

— *arabicus* H. Adams.

Limopsis multistriata Forskål. — Un double sur lequel est inscrit 8.

Mytilicardia aviculina Lmk. — Une valve porte le n° 15.

Tridacna elongata Lmk. — marqué n° 8.

Cardium fornicatum Sow. — Une valve avec un numéro illisible.

— *asiaticum* Brug. — Un exemplaire complet porte, sur une étiquette, le mot : Bucarde écrit par Savigny, plus une valve plus petite.

Cardium orbita Brod. et Sow. — Une petite valve isolée avec le n° 23^b.

— *papyraceum* Chemn. — Exemplaires jeunes numérotés 21^b, 21^c.

Chama Corbieri Jonas. — marqués : 53, 57 et 63.

Chama aspersa Reeve. — Deux groupes. Sur une valve on lit le n° 59 et sur une autre 60?

Chama reflexa Reeve. — Un exemplaire complet, plus quatre valves isolées.

— *fragum* Reeve? — Deux valves fixées dont une porte le n° 69.

Meretrix hebræa Lmk. — Une valve marquée 39.

— *castrensis* L. — Un exemplaire complet, numéroté 33.

Circenita arabica Chemn. — Plusieurs coquilles complètes portant les n°s 41, 42^a, 42^b, 42^c.

Circe sp. — Une seule valve.

Crista Savignyi Jonas — Plusieurs doubles numérotés 33, 33bis, 34 et 34bis.

Dosinia erythræa Roemer. — Deux valves portent les n°s 43^a, et 43^b. L'exemplaire 43^b est blanc, sans aucune radiation rouge brun, l'intérieur des valves est doublé et l'une d'elles porte une excroissance calcaire en forme de languette.

Callista florida Lmk. — Deux échantillons.

Tapes sp? — Un exemplaire complet, porte au dos : Cuv. (Cuvier?).

Tapes Deshayesi (Hanley) Sow. — Deux sujets, l'un complet porte le n° 44; et une valve brisée avec le n° 45bis.

Venerupis macrophylla Desh. — Un exemplaire complet.

Codokia divergens Phil. — Deux jeunes.

Tellina inflata Chemn. — Un exemplaire jeune, mais complet, porte au dos le n° 106.

Tellinella sulcata Wood. — Deux exemplaires complets, frais, dont l'un porte le n° 48; l'autre est numéroté 50bis.

Soletellina rubra Chemn. — Porte le n° 55.

— *Rüppelli* Reeve. — Un jeune marqué 54.

Sanguinolaria sanguinolenta L. — Une valve porte le n° 105 à l'extérieur. A l'intérieur, les deux valves portent un X.

Gari Weinkauffi Crosse. — Deux exemplaires.

Asaphis deflorata L. — Trois exemplaires complets. Sur trois valves sont écrits : 31^a, 31^b et 32.

Solenocurtus australis Dunker. — Une valve roulée portant le n° 56.

Mesodesma glabrata Gmelin. Un double portant le n° 30.

Mactra olorina Philippi. — Un exemplaire numéroté 25 ou 27; un autre, 26.

Anatina subrostrata Lmk. — Un échantillon.

QUELQUES CONSTATATIONS ET DÉDUCTIONS.

Nous avons cherché à nous assurer si les numéros portés sur les coquilles répondaient à un ordre déterminé, correspondant peut-être à celui d'un catalogue, ou à ceux des planches?

Nous avons donc rangé ces numéros dans leur ordre arithmétique et sommes arrivés aux conclusions suivantes :

1° Cette série de numéros n'est pas complète.

2° Sauf de très rares exceptions, elle ne correspond pas au classement actuel des coquilles sur les planches.

3° Il y a eu deux séries parallèles de nombres : l'une allant de 1 à 95, pour les Gastropodes; l'autre, plus nombreuse, va de 1 à 116 pour les Pélécypodes.

4° Il nous manque, dans ces deux séries de nombres, plusieurs numéros. Ainsi pour les Gastropodes, la liste ne commence qu'à 3 et il manque trois séries presque entières de dizaines entre 50 et 60, 60 et 70, 80 à 90. En tout il manquerait 36 espèces pour les Gastropodes et 56 pour les Pélécypodes.

5° Mais nous avons souvent relevé un même numéro pour des coquilles différentes. Exemple : le numéro 12 est porté par *Oliva bulbosa*, *Natica millepunctata*, *Cassis bisulcata* et *Arcularia arcularia*.

Le numéro 13 est marqué à la fois sur : *Oliva bulbosa*, *Cypræa erosa* et *Natica Josephinia*.

6° Les coquilles de la même espèce portent parfois des numéros différents, tandis que Savigny paraît plutôt avoir conservé le même numéro pour les sujets d'une même espèce, qu'il séparait par les lettres *a*, *b*, *c*...

7° La série des Pélécypodes semble être plus homogène. Sauf le numéro 10 qui est inscrit sur : *Cardium echinatum*, *Arca barbata*, *Soletellina rubra*, *Venerupis macrophylla* et *Arca clathrata*, les autres numéros ne sont portés que par une seule espèce.

8° On peut donc conclure que, pour les Gastropodes au moins, il y a eu plusieurs numérotages successifs.

9° Comme il est très vraisemblable que les séries de numéros étaient complètes au moment de la remise des collections, on peut inférer qu'il manque $36 + 56 = 92$ espèces dans la collection telle qu'elle est actuellement.

Encore ce chiffre est-il un minimum puisque nous voyons le même numéro porté par plusieurs coquilles, d'une part, et qu'il se trouve des coquilles portant un même numéro, mais dont les individus ont été séparés par des lettres *a*, *b*, *c*, *d*.

D'autre part, d'après les indications portées sur les coquilles, nous savons que Savigny a collecté :

Des terrestres et des marines, à Alexandrie.

Des fluviatiles, à Damiette.

Des terrestres, autour du Caire (Mokattam et Pyramides.)

Des fluviatiles, à Philæ.

Des terrestres, à Suez (*E. desertorum*).

Des marines, des polypiers, etc., à Suez.

De Syrie proviennent *H. cavata* et *caesareana*.

Quand à *H. vermiculata*, indiqué comme provenant de Smyrne, et à *Zonites algirus*, il est très vraisemblable que ces coquilles ont été importées avec des céréales provenant de Smyrne pour le premier et de Provence pour le second.

CLASSEMENT ACTUEL DE LA COLLECTION.

Afin de faciliter la recherche des coquilles de la collection Savigny nous l'avons classée, dans le Laboratoire de malacologie du Muséum, dans l'ordre suivant :

1° Les espèces figurées, dans le même ordre que dans l'Atlas de la *Description de l'Égypte*, planche par planche.

2° Les doubles de ces espèces, classées dans le même ordre.

3° Les coquilles méditerranéennes non figurées, dont nous venons de donner la liste ci-dessus.

4° Les coquilles de la mer Rouge, ci-dessus nommées,

Nous y avons ajouté quelques spécimens de notre collection pour faciliter la reconnaissance de quelques espèces mal représentées dans la collection originale.

Pour les espèces figurées nous consacrerons une étude spéciale qui fera suite à ce deuxième volume.

DEUXIÈME PARTIE.

LES OEUVRES.

HISTOIRE NATURELLE ET MYTHOLOGIQUE DE L'IBIS.

Ce livre a été écrit en réponse à une série de questions proposées par Michaelis[1], qui demandait des précisions sur l'oiseau nommé *janschuf* par les hébreux et *hippen* par les cophtes, «oiseau si célèbre dans l'antiquité et si peu connu des naturalistes modernes» qu'Hasselquist identifie l'Ibis des Égyptiens à un héron blanc à bec droit et que dans la traduction d'un passage d'Isaïe il est nommé *hhobâra* qui est une outarde.

Savigny a donc écrit un mémoire plein d'érudition qui est resté justement célèbre et peut servir de modèle à d'autres monographies de même nature. Il a identifié pleinement l'Ibis des Égyptiens en utilisant à la fois l'histoire naturelle et l'archéologie antique.

Les anciens ont parfaitement connu les deux espèces d'Ibis vivants en Égypte : le blanc et le noir.

Le blanc est le *Numenius ibis* de Cuvier; il se nourrit de coquillages, de vers, de petits poissons et d'insectes aquatiques, et non de serpents comme l'affirmait Cuvier qui assurait avoir trouvé dans une momie d'Ibis des débris non encore digérés de peau et d'écailles de serpent.

Allant à l'encontre de l'opinion de Cuvier, Savigny écrit : «J'exprime ce que je sens, comme je le sens.

«Je n'ignore pas que M. Cuvier dont je combats l'opinion m'est supérieur à tous égards. Je le vénère et comme mon maître, et comme un des savants les plus illustres de ce siècle.»

[1] Le roi de Danemark Frédéric V envoya, en 1761, une mission en Égypte et en Arabie. Le savant orientaliste Michaelis prépara, pour les voyageurs, un questionnaire dans lequel se trouve cette demande.

C'est en autopsiant des Ibis que Savigny a trouvé dans leur estomac des coquilles fluviatiles des genres Vivipara et Cleopatra.

A mon tour, après une observation faite au Maroc sur un oiseau voisin (Ibis à tête chauve), j'émets l'opinion qu'avec son long bec, l'Ibis se nourrit aussi de scorpions et que c'est probablement comme destructeur de ce dangereux arachnide qu'il a été vénéré par les Égyptiens. J'aimerais que l'opinion que j'exprime ici fût vérifiée en Égypte, ce qui doit être facile.

L'Ibis noir (*Numenius falcinellus* L. ou *leheras* Sav.) était également honoré par les anciens Égyptiens. Cette appellation de *leheras* se retrouve, sans altération, dans le nom arabe actuel *el hareiz*. C'est un oiseau migrateur qui est commun en Italie (Courlis noir), et même en Danemark et en Allemagne.

Il se nourrit également de petits escargots.

On a longtemps cru — et tous les historiens l'ont écrit — que les Ibis dévoraient les serpents. Cependant Savigny, en interrogeant les indigènes, n'a rien pu apprendre de semblable. Il a vu ces oiseaux se nourrir de Planorbes, de Cléopâtres et d'Ampullaires et il conclut par cette affirmation catégorique :

«Les habitudes naturelles et toute l'organisation des ibis démontrent que ces oiseaux ne poursuivent, ne tuent, ni ne dévorent les serpens, ce qui est aussi confirmé par l'analogie, l'opinion bien prononcée des Égyptiens actuels et par les alimens trouvés dans l'estomac de ces mêmes ibis.»

Pour expliquer le culte que les anciens Égyptiens professaient pour les Ibis, Savigny écrit :

«Au milieu de l'aridité et de la contagion, fléaux qui de tout tems furent redoutables aux Égyptiens, ceux-ci s'étant apperçus qu'une terre rendue féconde et salubre par des eaux douces était incontinent habitée par l'ibis, de sorte que la présence de l'une indiquait toujours celle de l'autre (autant que si deux choses fussent inséparables), leur crurent une existence simultanée, et supposèrent entre elles des rapports surnaturels et secrets. Cette idée se liant intimément au phénomène général duquel dépendait leur conservation, je veux dire aux épanchemens périodiques du fleuve, fut le premier motif de leur vénération pour l'ibis, et devint le fondement de tous les hommages qui constituèrent ensuite le culte de cet oiseau» (page 70).

Ici, j'ouvre une parenthèse :

Sur la première page de son ouvrage, Savigny a reproduit un dessin égyp-

tien représentant un ibis perché sur la croupe d'un sagittaire qui décoche une flèche sur un scorpion. Il a accompagné ce dessin, de ce vers, comme commentaire :

Libycisque vescens ipsa scorpionibus...

Phile.


Libycisque vescens ipsa scorpionibus...
Phile

Ne faudrait-il donc pas ajouter aux raisons invoquées ci-dessus celle de la destruction des scorpions par l'ibis? Il me semble que le dessin ci-dessus est suffisamment éloquent dans sa simplicité : la flèche du sagittaire dirigée contre le scorpion est le bec recourbé de l'ibis, et cela expliquerait, mieux encore que toutes les autres considérations, la vénération des Égyptiens pour un oiseau destructeur des scorpions, animaux qui, avec les mouches, sont véritablement des fléaux pour l'Égypte.

Cependant, dans le chapitre viii : *De l'antipathie de l'Ibis pour les Scorpions*, dont parlent plusieurs auteurs anciens, Savigny ne conteste ni n'affirme cette antipathie qu'il semble vraiment ignorer. Il pencherait cependant pour l'affirmative :

«Après les serpens, les scorpions étaient les bêtes venimeuses auxquelles les ibis avaient déclaré le plus vivement la guerre. Ce point, qui semble de peu d'importance, nous conduit à de curieux rapprochemens; car 1°, les scorpions sont à la vérité très-incommodes, très-grands, très-multipliés en Égypte; mais dans tous les lieux pierreux ou sabloneux, c'est-à-dire, ainsi que pour les cérastes, dans ceux où l'ibis ne va point.»

A ceci je pourrai objecter que d'après une observation qui m'a été transmise par M. Jungfleisch, les scorpions abondent sur les bords du Nil, autour des fosses d'aisance, non pas pour dévorer les excréments mais plutôt pour y rechercher les insectes qui s'en nourrissent (coprophages). Au surplus, bon nombre de scorpions vivent même dans les habitations, surtout les noirâtres. Il n'y a donc rien de surprenant à ce que les ibis fréquentent ces endroits.

Enfin à l'égard des scorpions volants, il y a véritablement un insecte qui porte ce nom et je m'étonne qu'un naturaliste comme Savigny n'en fasse

aucune mention[1]. A moins qu'il n'ait pensé qu'il s'agissait de véritables scorpions munis d'ailes, ce qui, en effet, n'existe pas.

Les raisons invoquées pour expliquer la légende ancienne de l'antipathie des ibis pour les scorpions, quoique très ingénieuse, sont d'ordre purement mythologiques. Il eût été si simple, puisque les ibis se domestiquent facilement, de leur jeter quelques scorpions en pâture pour voir quelle serait l'attitude des ibis. C'est une expérience à faire, qui, seule, sera bien plus concluante que les digressions touchant le zodiaque.

NOTES MANUSCRITES AJOUTÉES PAR SAVIGNY
À L'EXEMPLAIRE DE LA *DESCRIPTION DE L'ÉGYPTE* OFFERT PAR LUI
À LA VILLE DE PROVINS.

Les volumes de la *Description de l'Égypte* offerts à la ville de Provins comprennent toute la série de la publication luxueusement reliée, portant sur les plats, en lettres dorées, l'inscription :

OFFERT A LA VILLE DE PROVINS, SA PATRIE,
PAR MARIE JULES CÉSAR LELORGNE DE SAVIGNY
1844.

Ces volumes sont reliés en cuir bleu noir avec des ornements dorés et d'autres à froid (tête de déesse, cartouches. . . .) dessinés très probablement par Bida.

Ces ouvrages sont enfermés dans un meuble d'acajou, avec des planchettes mobiles pour étaler l'ouvrage. Le fronton du meuble est ornementé d'un uræus, de têtes égyptiennes et de l'inscription :

A LA VILLE DE PROVINS, UN DE SES ENFANTS
1844.

Mais les premiers volumes seuls ont du être remis en 1844, car ceux consacrés à l'Histoire naturelle contiennent des pages manuscrites intercalées que

[1] *Panorpa communis* Linné, mâle. Névroptère de la famille des Myrméléoniens. Une autre espèce porte le nom de *P. scorpio* Fabr.

nous publions et, enfin, une main pieuse a ajouté le compte rendu des obsèques de Savigny.

Or, il est bien certain que ce n'est qu'après sa mort que ces exemplaires ont dû être remis. Il y a d'ailleurs une légère différence dans l'inscription dédicatoire. Dans les premiers volumes elle débute par : Offert à la Ville. . . , tandis que dans les autres il n'y a que : A la ville. . . .

Malheureusement, ces ouvrages placés dans une salle humide ont déjà de nombreuses tâches de moisissures.

Voici donc le relevé de ces additions :

HISTOIRE NATURELLE, TOME I, PARTIE 2, PAGE 1.
NOTE 1. — SUR LES ASCIDIES.

Le système des Ascidies dont on n'a inséré ici qu'un extrait est la conséquence nécessaire des trois mémoires suivants. On pouvait l'en détacher et le donner intégralement en le mettant soit avant, soit après le système des Annélides. Il est fâcheux qu'on ait eu la malheureuse idée de le tronquer pour lui faire précéder les observations dont il dérive. C'est un contre sens auquel l'auteur de ce système est tout à fait étranger.

Des considérations que je ne saurais m'expliquer ont fait placer, dans l'Atlas, les Ascidies après les Zoophytes et mettre ces deux classes entre les Échinodermes et les Polypes. Une telle distribution n'était pas tolérable. Elle est remplacée dans cet exemplaire par un ordre plus naturel.

Je ne me permettrai de réflexions que sur les faits qui n'étant pas de moi pourraient néanmoins m'être attribués.

Il me convient peu de parler des autres, d'examiner où j'ai eu à m'en plaindre, où j'ai eu à m'en louer; c'est une appréciation que je dois abandonner au jugement du public.

HISTOIRE NATURELLE, TOME 1, PARTIE 4, PAGE 7.
NOTE 2. — SUR LES MOLLUSQUES.

Les animaux invertébrés à corps symétrique, non articulés, à système nerveux distinct, autrement dits les Mollusques, occuperont dans cet ouvrage, quand il sera complet, vingt huit planches environ.

Les planches actuellement gravées et publiées sont au nombre de dix-neuf portant les désignations suivantes :

Céphalopodes, planche 1. — Gastéropodes, planches 1 et 3. — Coquilles (des diverses classes réunies), planches 1-14. — Ascidies, planche 2, numérotée 1, accidentellement.

Les planches, non publiées, au nombre de neuf, doivent être exécutées sur le plan des précédentes. En voici une courte indication :

1° Gastéropodes, planches 4-6, représentant plusieurs genres de gastéropodes testacés imparfaitement connus sans les coquilles, ou bien avec les coquilles dessinées au simple trait; les plus intéressantes de celles-ci étant déjà figurées parmi leurs analogues, sur quelques-unes de ces 14 planches précitées. Les dessins sont à faire.

2° Cirrhopodes, planche 1 représentant quelques genres nouveaux ou peu connus, les cirrhes épanouis et les organes de la bouche saillans au dehors, les coquilles qui seraient déjà figurées reproduites au simple trait. Les dessins, espèces et détails, sont commencés.

3° Acéphales, planches 1-3, offrant aussi plusieurs genres choisis parmi ceux des familles les moins connues; sans les coquilles ou bien avec les coquilles au simple trait. Les dessins sont à faire.

4° Ascidies, planches 1-3, représentant les Ascidies simples et la suite des Ascidies composées. Les dessins sont terminés et très complets.

J'ai recueilli sur les bords de la mer Rouge bon nombre de Mollusques testacés, Gastéropodes, Cirrhopodes, Acéphales, que j'ai rapportés en bon état et conservés dans l'esprit-de-vin. Je les ai remis, en 1802, à M. Cuvier qui s'occupait alors de recherches générales sur ces animaux, me réservant la faculté de les réclamer et de les reprendre en sous-œuvre lorsque toutes les autres parties de mon travail seraient terminées. On sait pourquoi ce moment n'est pas arrivé. Les Testacés dont il s'agit doivent se trouver sur les tablettes des Galeries d'Anatomie, distribués dans des bocaux et munis d'étiquettes indiquant leur origine ».

HISTOIRE NATURELLE, TOME I, PARTIE 4, PAGE 56.

NOTE 3. — SUR LES COQUILLES.

M. Audouin, ou plutôt un collaborateur malhabile, car ce ne saurait être M. Audouin, n'a pas saisi l'ordre des six premières planches de Coquilles et l'a interverti dans ses points les plus importants. De la première planche il a fait sa deuxième; de la deuxième, sa cinquième; de la cinquième, sa sixième, et de la sixième, sa première, introduisant par cette dernière transposition des coquilles, les unes multivalves, les autres bivalves parmi des coquilles univalves. La troisième planche et la quatrième, publiées antérieurement, sont les seules qui n'aient pas été déplacées. L'auteur de ce grave désordre l'aurait certainement évité s'il eût réfléchi que la planche qu'il prenait pour la première, commençant par des univalves et finissant par des bivalves, offrait le passage des uns aux autres et constituait nécessairement la sixième; que celle qu'il prenait pour la cinquième, se terminant par quelques espèces d'une famille (les Trochus) dont la suite occupait le haut de la troisième ne pouvait en être séparée, qu'elle devait même la précéder et constituer la deuxième; enfin qu'en faisant de sa sixième planche la cinquième, sa deuxième devenait la première, disposition qui avait l'avantage de séparer les espèces indigènes[1] des espèces marines sans violer sensiblement les affinités naturelles.

Quoi qu'il en soit, les coquilles représentées sont divisées en six séries principales, caractérisées et divisées comme il suit :

Série 1. — Coquilles univalves (de Gastéropodes) indigènes, terrestres ou fluviales. — Planche 1, correspondant à la planche 2 de M. Audouin.

Série 2. — Coquilles univalves (de Gastéropodes) marines, c'est-à-dire étrangères au sol de l'Égypte et de la Syrie, mais habitant les mers qui baignent les côtes de ces contrées. Planches 2, 3, 4, 5 et planche 6, figures 1 à 10, correspondant aux planches 5, 4, 3, 6 et planche 1, figures 1 à 10, de M. Audouin.

[1] Par espèces indigènes, Savigny entend les mollusques terrestres et d'eau douce, c'est-à-dire ce que nous qualifions aujourd'hui de mollusques continentaux.

Nota. — La figure 1 de la planche 2 est, par exception, celle d'une petite coquille de Céphalopode que son isolement m'a forcé de placer ici, me bornant à lui faire ouvrir la série des coquilles univalves marines.

Série 3. — Coquilles multivalves (de cirrhopodes) marines, planche 6, fig. 11 à 14, correspondant à la planche 1, figures 11 à 14 de M. Audouin.

La figure 15 de la dite planche représente une petite coquille bivalve (d'Acéphale) marine qui habite les madrépores comme la plupart des multivalves et qui n'a pu trouver place sur les planches suivantes.

Série 4. — Coquilles bivalves (d'Acéphales) indigènes, fluviatiles, planche 7, figures 1 à 8.

Série 5. — Coquilles bivalves (d'Acéphales) marines, planche 7, figure 9; planches 8, 9, 10, 11, 12, 13 et planche 14, figures 1 à 8.

Série 6. — Coquilles tubuleuses (marines; l'animal inconnu), planche 14, figure 9.

Les séries 2 et 5 sont de plus subdivisées en séries secondaires à l'aide de caractères tirés principalement de la configuration extérieure.

HISTOIRE NATURELLE, TOME I, PARTIE 4, PAGE 57.

NOTE 4. — SUR LES ANIMAUX ARTICULÉS.

Les animaux invertébrés à corps symétrique articulé et à système nerveux distinct, ou les Antomoïdes, occuperont dans cet ouvrage, quand il sera complet, 115 planches.

Les planches actuellement gravées et publiées sont au nombre de 58, portant les désignations suivantes :

Annélides, planches 1 à 5. — Crustacés, planches 1 à 13. — Arachnides, planches 1 à 9. — Myriapodes et Hexapodes, aptères réunis, planche 1. — Orthoptères, planches 1 à 7. — Névroptères, planches 1 à 3. — Hyménoptères, planches 1 à 20.

Les planches non publiées, exécutées d'ailleurs sur le plan des précédentes, sont au nombre de 57.

En voici les noms avec l'indication de leur état présent :

1° Crustacés, planche 14 ou supplémentaire. Les dessins des espèces et leur détail sont complets.

2° Entomostracés, planche 1. Les dessins sont également très complets.

3° Coléoptères, planches 1 à 32. Les dessins des espèces, commencés en 1802, étaient, en 1805, à peu près terminés; les détails étaient aussi très avancés. 17 planches avaient été livrées aux graveurs; déjà la plupart se trouvaient en état de paraître. Des difficultés relatives à la gravure me l'ont fait interrompre et depuis il ne m'a pas été possible de la reprendre. Je dois observer qu'il sera nécessaire de représenter certaines espèces les ailes déployées, ou bien d'ajouter aux détails du genre une aile détachée et développée pour en montrer les nervures.

4° Hémiptères, planches 1 à 5. Les dessins des espèces sont terminés, mais, à l'exception de trois à quatre, tous manquent de détails.

5° Lépidoptères, planches 1 à 6. Les dessins, espèces et détails, sont complets. Il faudrait peut-être ajouter aux détails de certaines espèces l'aile supérieure et l'aile inférieure, dessinées au trait pour en mieux montrer les nervures.

6° Hyménoptères, *séries initiales,* planches 1 à 5. Ces planches commençant par les Tenthrèdes et finissant par les Chrysis devront précéder les vingt planches d'Hyménoptères déjà publiées, de sorte que les Abeilles succèdent immédiatement aux Chrysis et que l'ordre entier ouvert par les Tenthrèdes soit terminé par les Fourmis. Les dessins en sont complets.

7° Diptères, planches 1 à 7. Les dessins des espèces sont terminés, mais à l'exception de quelques-uns ils sont encore sans détails.

Je me suis généralement borné, pour les insectes dessinés plus grands que nature, à la longueur de 10 lignes prises du front à l'extrémité de l'abdomen. Cette mesure est souvent un peu restreinte quand il s'agit de bien accuser certaines formes. Je voudrais substituer sur chaque planche aux dessins de deux ou trois individus choisis avec discernement les mêmes dessins exécutés sur une échelle plus grande de quelques lignes. Cela serait utile et l'ensemble n'y perdrait rien.

HISTOIRE NATURELLE, TOME I, PARTIE 4, PAGE 99.

NOTE 5. — SUR LES ARACHNIDES.

J'ai longtemps hésité à écrire cette note qui ne saurait avoir d'utilité bien réelle. Pourtant j'ai dû craindre de paraître approuver par mon silence les suppressions, les transpositions, les altérations de toutes sortes prodiguées avec les meilleures intentions du monde au texte que la Commission avait entre les mains et qu'elle n'a pas su faire respecter.

Ce texte, réduit accidentellement aux explications de quatre planches, n'en présentait pas moins une suite d'analyses très complètes, ordonnées et graduées avec un soin extrême. Il me semble qu'on pouvait conserver ces premières explications et, ne fût-ce que comme point de comparaison, les publier telles quelles étaient. On a mieux aimé les mettre d'accord avec les explications suivantes en les rognant, les torturant, pour les forcer de se plier à un plan, justifiable peut-être, mais tout autre que le mien.

Les titres des séries et leurs caractères généraux ont, en conséquence, été supprimés. Les autres changements ont principalement porté sur les caractères particuliers des espèces (moins les couleurs) et y ont été très inégalement distribués.

Parmi les caractères offrant un certain développement, les uns, admis intégralement malgré leur étendue, ont conservé sans altération leur rédaction primitive; d'autres ont été plus ou moins abrégés ou mutilés; d'autres, enfin, ont disparu sans être remplacés ou pour faire place à des caractères succincts empruntés aux ouvrages de différents naturalistes. Je dois le dire, un ordre qu'on pourrait appeler capricieux a partout été substitué à un ordre constant et régulier.

De si profondes modifications ne se sont pas opérées dans la rédaction générale sans qu'il ne se soit glissé quelques méprises de détails, les unes assez graves, mais faciles à reconnaître, les autres, moins graves, mais difficiles à distinguer. Voici un exemple de ces dernières :

On me fait dire, page 122, que l'Argyope Aurélie est très commune dans la France méridionale, l'Espagne, l'Italie, etc.

J'ai dit, au contraire, que cette Argyope, la même que l'*Aranea trifasciata* de Forskael, commune en Égypte, avait été longtemps, et très mal à propos, confondue avec l'*Aranea fasciata* de Fabricius, espèce très commune dans la France méridionale, l'Espagne, l'Italie, etc.

Des notes qui, sans être indispensables à l'intelligence du texte, n'étaient pas dénuées d'intérêt, ont eu de même un sort très varié. Quelques-unes sont restées au bas des pages. La plupart ont été incorporées dans le texte; de ce nombre est un extrait de mes observations sur les demi-métamorphoses des araignées, leur accouplement, la durée de leur vie, etc.

Plusieurs ont été supprimées; telle est celle-ci : «La disposition des yeux dans certaines Arachnides est une des plus grandes singularités de leur organisation. Cette singularité se retrouve, et même elle est portée plus loin, dans certains Entomostracés, notamment dans les Limules, qui ont deux yeux composés fort éloignés des yeux lisses et tellement situés en arrière que l'on croirait que la tête a pris la place du corps et s'est développée outre mesure pour recevoir les viscères.»

Je lis, page 105, un article ainsi conçu : «⁀ *et* ⩦ *joints à une lettre quelconque indique un organe vu de nouveau sous une autre face*».

Mais j'y cherche en vain celui-ci : «= *avant une lettre consacrée à tel ou tel segment du corps indique une ouverture respiratoire correspondant au même segment*».

Je fais cette remarque parce que le dernier de ces doubles traits paraît avoir été souvent confondu avec le premier. Cependant ce signe a beaucoup d'importance car il est partout exclusivement réservé aux organes de la respiration. Malheureusement il a été bien souvent omis. On le trouvera sur les planches 12 et 13 des Crustacés, 2 et 8 des Arachnides, etc.

Cette note ne peut être que très imparfaite, les moyens de comparaison n'étant pas tous à ma disposition. Je n'ai reçu, de l'Imprimerie royale, aucune épreuve de mes explications depuis le 6 février 1824. C'est-à-dire depuis les explications relatives aux Épeires. Je ne sais encore où me procurer les épreuves suivantes, et la partie correspondante de mon manuscrit est, à ce qu'il paraît, momentanément égarée.

HISTOIRE NATURELLE, TOME I, PARTIE 4, PAGE 202.

NOTE 6. — SUR LES HYMÉNOPTÈRES.

En parcourant la suite des planches d'Hyménoptères je vois que celle des Bombex et celle des Scolies ont été distraites de leurs places primitives. La première devait succéder aux Guêpes et précéder les Cerceris, Philantes, etc. La seconde devait succéder aux Pompiles et précéder immédiatement les Mutiles. Loin de là, ces deux planches ont été réunies et mises entre les Sphex et les Pompiles, deux familles que je n'ai jamais eu l'intention de séparer. Il est résulté de ces déplacements que les planches numérotées primitivement 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17 et 18 sont devenues les planches 16, 10, 11, 12, 13, 14, 17, 18 et 15 de la classification actuelle.

J'observe aussi que la distribution des chiffres sur quelques planches, telles que celles des planches 4, 16 et 20, y jette de la confusion en entremêlant des espèces de genres divers.

Ce sont néanmoins des désordres sur lesquels je n'insisterai pas parce que M. Audouin s'est attaché à y remédier dans son texte.

M. Audouin réitère ici un regret déjà souvent exprimé : celui de ne pouvoir consulter les dessins, dont les couleurs lui eussent facilité la détermination des espèces.

La privation dont il se plaint n'a pas été aussi absolue qu'on pourrait le croire. Beaucoup de dessins étaient restés dans les cartons de la Commission depuis la gravure et ne me sont pas encore revenus; il y avait, en outre, ceux de dix planches d'Hyménoptères. Ils ont certainement été mis à la disposition de M. Audouin; et rien que je sache, si ce n'est le plan qu'il s'était tracé, n'a pu l'empêcher d'en faire usage.

HISTOIRE NATURELLE, TOME I, PARTIE 4, PAGE 203.

NOTE 7. — SUR LES ANIMAUX RAYONNÉS.

Les animaux invertébrés à corps rayonnés, sans système nerveux distinct, ou les Helminthoïdes occupent, actuellement dans cet ouvrage, vingt-trois planches sous les désignations suivantes :

Échinodermes planches 1 à 9 — Polypes (ou Anthélides) planches 1 à 14.

Les Polypes auront dans l'ouvrage complet une planche de plus consacrée à l'illustration de certains genres à huit tentacules pectinés, les dessins en sont complètement terminés.

Je regrette vivement de n'avoir pu donner la figure des principaux genres d'animaux rayonnés, notamment celle des Polypes prise sur l'animal vivant. C'est une lacune que j'eusse rempli tôt ou tard si le sort m'eût secondé. Je n'ai fait, sur les côtes de la mer Rouge, qu'une excursion de quelques jours. Des événements très graves tels que la prise d'El-Harich et la marche des troupes ottomanes sur le Caire m'ayant forcé de l'abréger.

Le naturaliste qui s'établirait à Suez avec un dessinateur habile pourrait en moins de six mois doter ces premières publications du complément le plus riche et le plus intéressant. Mais le fait que je présente ici comme possible est-il déjà un fait accompli? Nos relations avec l'Égypte, l'Arabie, etc., sont maintenant faciles, et je conçois les conquêtes que depuis vingt ans les sciences naturelles ont pu faire dans cette partie du monde.

HISTOIRE NATURELLE, TOME I, PARTIE 4, PAGE 213.

NOTE 8. — SUR LES ZOOPHYTES.

Les êtres équivoques jetés par la nature sur les limites incertaines de ses deux grands types d'organisation, l'animal et le végétal, tenant à l'un de ces types par la qualité des éléments dont se compose leur substance, s'unissant à l'autre par l'absence des organes de la digestion et du mouvement, en un mot les Zoophytes, occuperont dans cet ouvrage, lorsqu'il sera complet, cinq planches réunies sous un titre commun.

La première, la deuxième et la troisième de ces planches, maintenant gravées et publiées, représentent les Éponges; la quatrième et la cinquième sont réservées pour les Téthyes des auteurs modernes, les Corallines, etc. Les dessins en sont commencés.

Il faudra, de plus, rapporter à la division des Zoophytes certains corps organisés compris jusqu'ici parmi les Polypes, tels que ceux que j'ai fait figurer, planche 3 de ces animaux, figures 2 et 3.

Les corps dont il s'agit, examinés avec attention, ne peuvent être pris pour

des Polypes simples, et rien de visible, soit dans leur intérieur, soit à leur surface, n'autorise à les considérer comme des Polypes composés.

Je n'ai pas besoin de dire que la place naturelle de la classe des Zoophytes, telle que je la conçois, n'est pas entre les Échinodermes et les Ascidies, mais à la fin du règne animal, entre les Polypes et les Algues.

Il paraît bien, d'après une note aperçue à l'instant, que ce n'est pas M. Audouin qui a placé les Zoophytes avant les Polypes.

Qui est-ce donc...?

LES MANUSCRITS ET LES VÉLINS DE SAVIGNY À VERSAILLES.

Au cours de recherches effectuées par M. Canu et nous, dans le deuxième semestre de 1927, recherches dont nous avons déjà parlé dans la préface du premier volume, nous avons eu l'agréable surprise de retrouver dans la bibliothèque de Versailles, cinq volumes de vélins et dix volumes de papiers provenant de Savigny.

Voici quelques renseignements sur ces précieux documents, qui sont maintenant à la Bibliothèque du Muséum.

I. — LES MANUSCRITS.

Les manuscrits de Savigny étaient répartis en dix liasses, enfermées chacune dans un cartonnage, qui portait au dos un numéro.

Ces papiers avaient été classés au petit bonheur et les auteurs du *Catalogue*, MM. E. Delerot et A. Tappanel, s'étaient bornés à numéroter tous les feuillets sans s'inquiéter de leur ordre.

Il en est résulté que des manuscrits sur un même sujet avaient été dissociés et qu'une partie se trouvait, par exemple, dans le volume 2 et l'autre dans le volume 8.

Néanmoins, à Versailles d'abord, puis à Paris, nous avons fait un inventaire des documents dans l'ordre même où ils se trouvaient.

Quoique l'inventaire ainsi fait n'offre plus qu'un souvenir rétrospectif, nous allons le résumer très brièvement :

Volume	1.	— Extraits d'auteurs anciens concernant les animaux de l'Égypte. 4 cahiers comptant	216	feuillets.
—	2.	— Voyage d'Égypte. Histoire, notes sur le climat, les Oiseaux, les Poissons, la synonymie, les migrations. Explication des planches des Crustacés et des Mollusques	227	—
—	3.	— Manuscrits originaux des mémoires sur les Animaux sans vertèbres et dessins se rapportant à des insectes. Notes sur des Sangsues. Vers de terre. Oiseaux. Notes sur la bouche des insectes	305	—
—	4.	— Extraits d'auteurs anciens concernant les Oiseaux	199	—
—	5.	— Notes sur les Oiseaux	339	—
—	6.	— Faune Égyptienne. Système des Oiseaux et notes intéressant les grands Oiseaux de proie	342	—
—	7.	— Mémoires sur la classification des Alcyons et notes sur les Araignées	172	—
—	8.	— Tableau systématique de la classe des Annélides et notes sur ces Vers	327	—
—	9.	— Système des Annélides d'Égypte et de Syrie	474	—
—	10.	— Tableau systématique des Ascidies et des Alcyons	192	—
		TOTAL	2793	feuillets.

Comme on le voit, ce classement était très défectueux, sauf pour les trois derniers volumes.

C'est ainsi que les extraits d'auteurs anciens étaient répartis dans les volumes 1 et 4; que les documents concernant les Oiseaux se trouvaient dans plusieurs volumes sans coordination aucune, de même que pour les Invertébrés.

Dans le volume 3, il y avait dans le dossier des insectes des feuillets concernant les Ascidies et les Annélides, ainsi qu'une note sur le mal de gorge invétéré.

Dans le volume 2, nous avons même retrouvé une note de blanchissage.

Dans le volume 9, il y avait dans un dossier concernant les Ascidies, des feuillets se rapportant aux Annélides et aux Oiseaux.

De plus, des notes n'ayant aucun rapport avec l'histoire naturelle étaient éparses dans les dix volumes.

Enfin à Versailles on avait même numéroté des feuillets blancs.

Aussi avons nous proposé à M. Bultingaire, le bibliothécaire actuel du Muséum, de procéder à un nouveau regroupement de ces documents.

Nous avons dû d'abord éliminer tout ce qui était étranger à l'histoire naturelle et avons réservé le dixième volume dans ce but.

Nous avons assemblé dans les volumes 1 et 2 tous les extraits d'auteurs anciens et modernes concernant la faune de l'Égypte; dans les volumes 3, 4 et 5 tout ce qui se rapporte aux Oiseaux, et dans les volumes 6 à 9 tout ce qui concerne les invertébrés.

De plus nous avons numéroté à l'*encre rouge* la nouvelle classification ainsi obtenue.

Nous devons faire remarquer que, malgré le soin apporté à ces recherches dans le but de reconstituer les manuscrits dans l'ordre original, il ne nous a pas toujours été possible de retrouver l'intégralité des feuillets. Nous avons dû constater que les notices primitives sont même très rarement complètes.

Ces réserves faites, voici dans quel ordre se présentent maintenant les manuscrits de Savigny :

VOLUME 1.

	Pages.
Extraits d'auteurs anciens concernant les animaux d'Égypte (auteurs divers)	1 à 58
Extrait d'Élien concernant les Poissons	59 à 108
— — — Reptiles	109 à 124
— — — Poissons	125 à 216

Pour chaque espèce, Savigny a découpé le texte grec et l'a collé sur un feuillet.

Pour ce volume nous avons respecté l'ancienne pagination quoiqu'il eût été plus rationnel de mettre ensemble les deux cahiers se rapportant aux Poissons et de les placer après les Reptiles.

VOLUME 2.

	Pages.
Extraits d'Élien concernant les Oiseaux	37 à 92
Extraits d'Élien concernant les Oiseaux aquatiques et opinions des anciens sur les animaux	93 à 142
Opinions des anciens sur les animaux de proie	143 à 147
Opinions des anciens. Mélanges	148 à 171
Opinions des anciens. Mélanges : Insectes non venimeux	172 à 199
Notes sur les animaux connus des anciens (éléments d'un manuscrit de 36 pages qui n'a pas été publié)	200 à 235

VOLUME 3.

Ce dossier contient des notes sur les Oiseaux de l'Égypte, et spécialement sur les Rapaces et les Vautours. Une très faible partie seulement de ces documents a été utilisée par Savigny pour ses publications. Il compte 313 feuillets.

VOLUME 4.

Entièrement consacré aux Oiseaux.

Notes d'Ornithologie (systématique) sur papier de petit format.

Listes de noms d'Oiseaux cités par les anciens.

Sur le caecum surnuméraire ou caecum supérieur des Oiseaux (complet ?).

Catalogue des Oiseaux observés dans le ci-devant Piémont, avec leurs noms français, latin, italien et piémontais, par Fr. André Bonelli (10 pages).

Oiseaux d'Égypte (il manque quelques feuillets).

Système des Oiseaux de l'Égypte et de la Syrie (24 pages).

Première partie du mémoire publié dans la *Description de l'Égypte, Histoire naturelle*, 1re partie, pages 65 à 113, avec le bon à imprimer de Berthollet.

Additions et corrections au précédent, 9 pages, inédites.

Ce volume compte 342 feuillets.

VOLUME 5.

Également consacré aux Oiseaux d'Égypte .... 226 feuillets

Passeres (1 à 57). *Accipitres* (58 à 87). *Picae* (88 à 110). *Grallae* (111 à 173). *Gallinae* (174 à 180). *Anseres* (181 à 226).

VOLUME 6.

Ce dossier ne contient que des notes se rapportant aux Articulés et aux Mollusques.

Nomenclature générale : notes sans suite sur la classification; noms de genres, d'espèces; organisation des insectes . . . . 40 feuillets.

Crustacés : notes diverses, dont une lettre de du Bois-Aymé à Savigny sur l'Ocypode fluviatile et une note de Chabrier sur l'*Apus pisciformis*... de 41 à 86.

Manuscrit original, en mauvais état, du *Mémoire sur les animaux sans vertèbres*, 1re partie, 1er fascicule : *Théorie des organes de la bouche des Crustacés et des Insectes*, Paris 1815 . . . . de 87 à 126.

N.-B. — Il existait une deuxième copie de ce même mémoire, mais en si mauvais état, par suite de la moisissure, qu'il a dû être détruit.

Suite du précédent . . . . de 127 à 146.

Rapport de Latreille sur ces mémoires, publié dans les *C. R. de l'Académie*, du 3 juillet 1815 . . . . de 147 à 155.

Notes diverses sur les Articulés :

1. Figures se rapportant à des Invertébrés inférieurs.
2. Épreuves de figures sur cuivre d'Hyménoptères, Hémiptères, Névroptères, Orthoptères, Arachnides, Coléoptères et Crustacés.

Ces épreuves sont les minutes des planches de la *Description de l'Égypte*.

Toutefois les figures de Coléoptères n'ont pas été publiées.

3. Araignées (13 pages).
4. Notes sur quelques espèces d'Araignées . . . . 292 à 307.

VOLUME 7.

Mollusques nus . . . . 22 feuillets.

Notes relatives aux planches de Mollusques . . . . de 23 à 25.

Minute du rapport sur l'ouvrage de Férussac : *Tableaux systématique des Animaux Mollusques*, par Duméril et Savigny (deux copies) . . . . 26 à 41.

Manuscrit du mémoire *Les Annélides Néreidées*, publié dans la *Description de l'Égypte, Histoire naturelle*, I, p. 15 à 115. Toutefois les numéros des genres ne concordent pas toujours . . . . 42 à 165.

Annélides. Notes sur le *Système des Annélides*.

Plusieurs pages ont été préparées pour être publiées ultérieurement, mais ne l'ont pas été. Il y a entre autres une notice inédite sur le *Polynoë impatiens* qui devait être communiquée à l'Académie . . . . 166 à 213.

Mémoires pour servir à la classification des Annélides ou Vers à sang rouge. Premier mémoire : *Recherches sur l'organisation extérieure des Annélides*... 214 à 264.

Tableau systématique des Annélides mentionnées dans les Mémoires précités, etc . . . . 265 à 288.

N.-B. — La table des ordres figure seule dans la *Description de l'Égypte, Histoire Naturelle*, p. 5 et 6.

Notes sur les Sangsues . . . . 289 à 297.

Observations sur le Lombric terrestre avec descriptions d'espèces du parc de Gally . . . . 298 à 371.

Notes sur les Annélides. Ces notes se trouvaient dans le dossier des Ascidies, tome 9 (ancien).

Elles semblent être la première copie du *Système des Annélides*, mais les numéros des genres ne correspondent pas au texte imprimé de la *Description de l'Égypte, Histoire Naturelle*, I, p. 29 et suiv. . . . . 372 à 448.

VOLUME 8.

Entièrement consacré aux Annélides.

Système des Annélides, 1re et 2e parties. Copie à peu près identique à celle publiée dans la *Description de l'Égypte, Histoire naturelle*, I, p. 1 à 39.

Ce manuscrit avait été préparé pour la publication (de même que le mémoire sur les Alcyons) en un volume séparé.

L'ouvrage devait être mis en vente à Paris, chez Déterville, Truettel et Würtz. Mais il ne semble pas qu'il ait été publié sous cette forme.

Ce manuscrit a été présenté à l'Académie des sciences le 14 juillet 1817. Il est complet et compte 117 feuillets.

Manuscrit primitif du *Système des Annélides, principalement de celles des côtes de l'Égypte et de la Syrie*, etc., publié dans la *Description de l'Égypte, Histoire naturelle*, I, 2e partie, p. 1 à 61 . . . . 118 à 234.

Suite du précédent, *loc. cit.*, 3e partie, p. 65 à 120, avec le bon à imprimer de Berthollet . . . . 235 à 346.

Notes diverses et observations sur les Annélides : notes préparatoires pour

Vu bon à imprimer
Berthollet

les précédents mémoires .... feuillets 347 à 414.

Synopsis Annelidum .... feuillets 415 à 430.

Recueil d'observations relatives aux Annélides, avec nombreux dessins .... 431 à 487.

VOLUME 9.

Consacré en entier aux Ascidies.

Observations sur l'*Alcyonium ficus* et sur quelques autres espèces d'Alcyons gélatineux à tentacules simples.

Manuscrit à peu près identique aux deux mémoires publiés dans la *Description de l'Égypte, Histoire naturelle*, I, p. 9 à 18 pour le premier mémoire et 19 à 35 pour le deuxième.

Ce dernier est daté du 15 avril 1815.

Toutefois il y a une page et demie de la fin de ce deuxième mémoire qui n'a pas été publiée .... feuillets 1 à 39.

Observations sur les Polypes des Alcyons .... feuillets 40 à 63.

Troisième et quatrième mémoires sur les Ascidies simples et conclusions .... feuillets 64 à 137.

Tableau des Ascidies tant simples que composées, etc.

Manuscrit original du mémoire paru dans la *Description de l'Égypte, Histoire naturelle*, t. I, 2e partie, page 1 et suivantes, et également le *Tableau systématique des Ascidies* des *Mémoires sur les animaux sans vertèbres*, 1816, p. 133 à 239 .... feuillets 138 à 228.

Il manque le feuillet numéroté, 49, en noir.

Mémoires sur les animaux sans vertèbres. Observations sur les Alcyons gélatineux à six tentacules simples.

Manuscrit original publié dans la *Description de l'Égypte, Histoire naturelle*, t. I, 2e partie, p. 9 à 58. (Vu en commission, bon à imprimer, Berthollet) .... feuillets 229 à 332.

Rapport de Lamarck et Cuvier sur ce mémoire, in *C. R. Acad.*, 8 mai 1815, p. 1 à 14; reproduit à la suite du deuxième mémoire sur les Ascidies composées, p. 67 à 81, 1816 .... feuillets 333 à 339.

Introduction du Mémoire sur les animaux sans vértèbres. feuillets 340 à 344.

Système des Ascidies, etc.

Ce manuscrit paraît bien être l'original du : *Tableau systématique des Ascidies, tant simples que composées*, publié en 1816, dans les *Mémoires sur les animaux sans vertèbres*, p. 137 et suivantes ainsi que dans la *Description de l'Égypte, Histoire naturelle*, t. I, 2e partie, 1809, p. 1 et suiv. ..... feuillets 345 à 365.

VOLUME 10.

Varia.

Voyage d'Égypte, Histoire naturelle.

Journal de route durant le séjour dans la Basse-Égypte (du 16 fructidor au 18 vendémiaire an VII).

Ce journal est publié par nous, un peu plus loin.

Plus un feuillet concernant la Haute-Égypte (Philæ). Notes ornithologiques et ichthyologiques .... feuillets 1 à 26.

Il est question dans ce manuscrit d'un journal de route, plus étendu, que Savigny a du tenir au jour le jour depuis son départ de Paris mais qui manquait dans ces documents.

Notes d'histoire naturelle; extraits d'auteurs anciens et modernes (peuvent faire suite à celles des volumes 1 et 2) .... feuillets 27 à 99.

Méduses, 3 pages petites .... feuillets 100 à 102.

Echinodermes .... feuillets 103 à 112.

Zoophytes. Éponges. 5 feuillets, publiés par M. Canu (avec quelques erreurs) dans le *Bulletin de l'Institut d'Égypte*, t. XII, 1930, pages 25 à 29 .... feuillets 113 à 118.

Notes diverses, sur bouts de papier : adresses, liste des personnes auxquelles Savigny a adressé ses *Mémoire sur les Animaux sans vertèbres*, titres d'ouvrages, brouillons de lettres, note de blanchissage, formule de remède.

La nouvelle pagination (rouge) nous donne 3057 feuillets, non compris les notes diverses ci-dessus, chiffre supérieur à celui de la pagination (noire) de Versailles, qui est de 2793 feuillets.

Cette différence provient de ce que les bibliothécaires de Versailles, s'ils ont paginé des feuillets blancs (chose que nous n'avons pas faite), ont commis des erreurs de numérotage d'abord et n'ont pas fait entrer en ligne de compte des fragments de papier sur lesquels figuraient cependant des notes se rapportant auxdits manuscrits.

Qu'on ne voie pas là la moindre critique à l'adresse de ces consciencieux bibliothécaires qui, certainement, ont fait de leur mieux. Mais qu'on réfléchisse que ces hommes ont reçu ces liasses en désordre, et qu'il n'entendaient pas grand'chose aux sujets qu'elles concernaient.

Leur préoccupation a été naturellement de sauvegarder le dépôt qui leur était confié, et, comme il était nécessaire d'avoir des chiffres à enregistrer sur leur catalogue d'entrées il se sont empressés de numéroter ces dossiers pensant qu'ils étaient déjà en ordre.

La revision que nous venons de faire sera utile, nous l'espérons, aux naturalistes qui voudront consulter ces manuscrits. Nous avons conscience de leur avoir épargné bien des recherches, sans être arrivé toutefois à la perfection.

D'autre part l'étude de ces dossiers nous prouve que Savigny a recopié ses textes plusieurs fois et qu'il a dû encore faire des modifications sur les épreuves, ce qui explique que les manuscrits ne sont pas toujours exactement conformes aux mémoires imprimés.

Passons maintenant aux vélins.

II. — LES VÉLINS.

En compulsant le catalogue de la bibliothèque de Versailles nous ne fûmes pas peu surpris de trouver une fiche qui mentionnait :

Savigny, *Atlas d'Histoire naturelle,* 5 volumes.

Versailles, L. 15-19. Fonds C. n° 21.008.

Documenté suffisamment sur la bibliographie relative au naturaliste provinois nous fûmes étonnés de l'existence d'un ouvrage que nous ne connaissions point : un ouvrage en cinq volumes dont il n'est fait mention nulle part!

Comme on le pense bien, nous ne fûmes pas long à demander communication dudit atlas et notre surprise se changea en une intense satisfaction en constatant que les feuillets de ces cinq volumes n'étaient autres que les vélins originaux des planches d'histoire naturelle de la *Description de l'Égypte.*

Ces volumes mesurent 68 cent. 8 de hauteur sur 49 cent. 5 de largeur, mais les vélins n'ont que 41 cent. de haut sur 27 de large.

La page de titre a été lithographiée à Versailles même, chez Brunox, place Hoche, 15, et est ainsi libellée :

Atlas d'histoire naturelle dessiné et peint par Turpin, Huët, Huët fils et P. Ringuet sous la direction et pour servir aux mémoires de J. C. Savigny, membre de l'Académie des sciences et de l'ancien Institut d'Égypte.

Ce titre est commun aux cinq volumes.

VOLUME 1.

Les deux premières planches représentent des squelettes de Faucons dessinés par Huët fils en 1810.

Momies d'Ibis, de Chiens et de Chats, 12 planches, dont 5 dessinées par P. Ringuet, 4 par Huët fils (1808, 1809 et 1810) et 2 par Barraband.

9 autres planches représentent des crânes de Carnassiers, dont 3 exécutées par Turpin et 6 par Huët fils, entre 1806 et 1813.

A leur suite viennent deux autres planches, sur lesquelles sont figurés des Iules, Isopode et un cryptogame?

12 planches de Reptiles, dont 6 par Huët entre 1813-1815, et 6 sans nom.

Et enfin 14 planches, non signées, se rapportant aux Zoophites (*sic*).

Au total, 51 planches pour le premier volume.

VOLUME 2.

Les deux premières planches représentent, sans nom d'auteur, des Foraminifères, figurés très grossis.

Les 50 planches suivantes sont consacrées aux coquilles, dont 18 pour les Gastropodes marins et 32 pour les Pélécypodes d'eau douce et mer.

Les noms des dessinateurs ne figurent pas sur toutes les planches. Nous n'avons relevé que trois noms : Turpin (16 pl.), Bessa (6) et Huët fils (3).

Les Gastropodes (y compris les Nudibranches) comptent...	5	planches.
Les Chitons et Patelles	2	—
Les Céphalopodes	3	—
Les Cirrhopodes	3	—

Les figures de ces planches ne sont pas dans le même ordre que dans celles, en noir, de l'Atlas de la *Description de l'Égypte.* D'une façon générale, les planches de cet atlas ne concordent pas avec celles publiées, ni comme ordre, ni comme disposition des figures.

Sur le vélin 3, peint par Turpin, il y a les indications de la grandeur naturelle des Siphonaires et Fissurelles, qui n'ont pas été reproduites dans la planche en noir.

Le vélin 3, qui compte en tout 25 figures, a été ajouté au vélin 4 pour composer la planche I, en noir, des Coquilles, qui comprend 63 figures.

La coloration des Coquilles est, en général, bien plus vive que celle des originaux : elles ont été peintes non pas avec leurs couleurs actuelles, mais avec celles qu'elles devaient avoir au sortir de l'eau.

Les dessinateurs n'ont tenu aucun compte des perforation accidentelles des coquilles, ni des corps étrangers qui y adhèrent. Quand l'échantillon n'était pas entier, la figure a été achevée par symétrie ou par comparaison avec une autre de la même espèce.

Les cinq planches de Nudibranches sont merveilleuses de coloris : on croirait voir les animaux en vie, *in situ.* De telles figures n'ont pu être peintes que sur place ou avec l'aide de croquis bien avancés.

Les planches concernant les Céphalopodes se répartissent ainsi :

Une planche pour le Poulpe qui est d'une coloration violet sombre, avec le détail des ventouses.

Une planche pour le Poulpe horrible et la Seiche.

Une planche pour les détails anatomiques de la Seiche.

VOLUME 3.

Le troisième volume est consacré aux Ascidies et aux Échinodermes et compte 48 planches.

Les Ascidies en occupent 26, dont 3 dessinées par Huët en 1815, 2 par Turpin et les autres sans nom d'auteur.

Les Échinodermes comprennent 22 planches, dont 9 sont consacrées aux Astéries : elles ont été dessinées par Huët fils en 1809, 1810 et 1811; 6 aux Oursins par le même et aux mêmes époques; 1 aux Crinoïdes (Huët fils, 1809) et 6 aux Holothuries, dont 2 ont Turpin pour auteur.

VOLUME 4.

Le volume 4 est entièrement consacré aux Crustacés, *sensu lato* (Isopodes, Amphipodes, Pycnogonides, etc.).

33 planches ont été dessinées par Huët père et fils en 1811 et 1812. Une, non signée, porte la date de 1815. Les autres n'ont pas de signature.

VOLUME 5.

Le cinquième volume comprend 56 planches, dont 35 sont consacrées aux Polypes, Bryozoaires et Gorgones.

9 ont été peintes par Turpin et 2 par F. B. Meunier.

5 planches, non signées, représentent des Algues, et 16 autres, sans signature, se rapportent à des Annélides.

Tels sont les documents manuscrits laissés par Savigny et qui figurent maintenant à la Bibliothèque du Muséum.

La trouvaille des vélins compense, dans une certaine mesure, la perte des collections entomologiques.

Mais, de même que pour les manuscrits, le recueil des figures n'est pas complet. Il manque, en effet, les dix planches que Savigny avait consacrées aux Hyménoptères et que nous avons vainement recherchées à l'Imprimerie et aux Archives nationales. Mais nous conservons l'espoir qu'elles n'ont pas été détruites et qu'on les retrouvera un jour ou l'autre.

JOURNAL TENU PAR SAVIGNY DURANT SON SÉJOUR

DANS LA BASSE-ÉGYPTE.

Il eût été surprenant qu'un naturaliste aussi méthodique que l'était Savigny n'eût pas tenu un journal de ses observations. En réalité il en a tenu deux : un commençant dès son départ de Paris et d'ordre très général, l'autre consacré plus spécialement à ses recherches. Le premier ne nous est pas parvenu et nous n'avons que des portions du second.

Celui que nous avons retrouvé parmi ses manuscrits conservés à la Bibliothèque de Versailles et que nous publions ci-après est relatif au séjour que Savigny fit avec Geoffroy Saint-Hilaire dans la Basse-Égypte, à la fin de l'an VII (1798), et dans lequel il note au jour le jour ses observations et consigne quelques réflexions que lui suggèrent celles-ci. Nulle prétention à la littérature. Nous le publions dans sa forme originale, sans rien en modifier, pas même l'orthographe.

On ne saurait suspecter Savigny, après les solides études qu'il avait faites, d'ignorer le français. Mais on était à une époque de transition entre la langue du XVIIIe et celle du XIXe siècle. On écrivait encore : parloit, disoit, mangeoit, bled, asnes, isles, tems, moëtte, flammant.

Quant à l'écriture des mots, elle témoigne d'une très grande liberté, mais cela est également une question d'époque, comme on pourra le voir par les lettres de Geoffroy Saint-Hilaire et du général Menou. Tantôt des noms communs sont écrits avec une majuscule au cours d'une phrase, tantôt des consonnes sont redoublées (abbattu, deffillent, innondation), sans que rien nous permette d'établir une règle fixe; la plus grande fantaisie règne sous ce rapport.

C'est pourquoi nous avons respecté le texte de Savigny, ne serait-ce que pour donner un exemple du français tel qu'on l'écrivait alors.

Nous ferons encore remarquer que la liste finale des oiseaux n'est pas dans un ordre méthodique. Certainement si Savigny avait publié ce journal il aurait disposé les noms d'animaux dans leur ordre naturel.

Enfin, les observations ornithologiques que nous publions avaient été écrites sur des feuilles de papier de même format avec des marges latérales de façon à pouvoir les relier, ce qui prouve l'intention de Savigny de les conserver en un volume.

Pour identifier les noms indigènes d'Oiseaux et de Poissons il sera nécessaire de consulter les mémoires de Savigny et de Geoffroy Saint-Hilaire, dans la partie de la *Description de l'Égypte* consacrée à l'Histoire naturelle.

GÉNÉRALITÉS. — HISTOIRE.

16 frimaire. — Nous chassons devant nous des milliers de foulques. Elles fuient presqu'en rasant la surface de l'eau.

Quelques canards qui s'élèvent davantage.

Les pêcheurs sont revêtus de tuniques de peau de mouton. La laine qui en est noire et épaisse est en dehors. Leur air est sauvage, leur figure presque stupide a cependant quelque chose d'affable.

Nous passons plusieurs isles.

Les barques des pêcheurs sont disposées de distance en distance. Leurs bords larges et plats les rendent très commodes.

Plusieurs filets sont peints en noir avec de l'huile et du noir de fumée pour les préserver de l'action de l'humidité.

17 frimaire. — Les pêcheurs n'ont que des foulques, des Morillons, des Milouins et des Rouges.

Ils me disent qu'il y a trop d'Eau dans le lac pour qu'on y prenne beaucoup d'autres Espèces d'oiseaux, tel que les Grodari, les Sommiari, les Baga, les Bascherouch et que la chasse des Canards est beaucoup plus abondante, en ce moment à Rosette.

Nous voyons des troupes de Pelicans et de Flammants nageant sur l'eau.

La matinée est très douce.

Poissons.

1 Daniss, Labre n° 1. Le grand s'appelle ggahyahd. Tache noirâtre aux ouies et bords de la queue noirs.

2 Nort, La perche tachetée.

3 Lout, La perche esp. n, Violette.

4 Chifch, Le spare à lignes dorées brisées.

5 Toubar, Le mulet à lèvres entières.

6 Bouri, Le — crenilabis.

Tous ces poissons ont été pris au filet.

Les Narmout, les Chilbé, les Schal entrent dans le lac Menzalé à la grande crue du Nil et en disparaissent après cette époque.

Petite isle fort basse, d'un terrain très inégal et aux trois quarts inondé, et couvert d'un épais fourré de vieilles salicornes. A peine y trouve-t-on quelques soudes, etc. Le terrain est de sable et rempli de petits coquillages.

(Petoncles n° 1). Il y a des nuées de tipules culiciformes.

Elle est peuplée de lavandières, de bergeronettes jaunes et grises, de volées d'étourneaux, de quelques moineaux, de traquets, de beaucoup de colibris? à longue queue de rosette, de quelques espèces de chevaliers, de bécassines.

Le bord des eaux et les marécages de l'isle sont couverts de foulques et de canards qui obscurcissent les airs à mesure qu'on approche.

Dans le voisinage plusieurs isles semblables de toutes grandeurs.

L'eau du lac est peu salée et a un œil verdâtre ou glauque.

Autre isle semblable. L'alouette hupée et le pouillot outre les autres.

Couche de terre végétale très grasse, noire, sur toute cette isle.

Ils disent que la plus grande partie des flammants s'en va à la fin de l'hiver, qu'il en reste cependant quelques-uns tout l'été quoiqu'ils n'en aient jamais vu de nids.

Ils se servent d'un filet particulier pour les flammants et les pélicans.

Vu des *Alcedo caerulea,* des hérons blancs et des gris.

On m'apporte un Plongeon zaouët et un petit pluvier à collier.

Le Zaouët arrive dans ce moment. Il reste trois mois environ sur le lac. Les pêcheurs n'en ont jamais vu de nid et disent qu'il va nicher plus loin. Ils le prennent la nuit dans l'eau et à la main (méthode qu'ils doivent employer pour plusieurs autres oiseaux), jamais au filet. Ils n'en prennent ainsi qu'un à un quoiqu'il y en ait beaucoup.

Le Petit Pluvier a collier a été pris au filet.

Il y a plus de deux cens barques de pêcheurs sur le lac. Les uns pêchent du poisson toute l'année, les autres tantôt pêchent du poisson, tantôt chassent aux oiseaux, suivant les saisons. Chaque société de pêcheurs composée de deux ou trois barques a son canton assigné et ne peut aller pêcher ou chasser dans un autre.

Le lac entier est affermé à présent 350 bourses au rapport des pêcheurs, il ne l'était du tems des mamelouks que de 50 bourses. Il y a un chec[1] général des pêcheurs qui était le seul auquel le fermier du lac eut affaire autrefois, mais à présent les pêcheurs vont porter la moitié de leur pêche ou chasse au fermier.

Vu le rossignol de muraille? (V. le Journ.)[2].

Il y a de petits crapauds sur ces isles.

Les pêcheurs font eux-même leurs filets sur leurs barques.

18 frimaire : Le matin température fort douce. Ciel sans nuages.

Macreuse. Il y a déjà trois mois qu'elle est arrivée sur le lac ainsi que la plupart des autres espèces de canards, etc. Elle n'y est pas commune.

Les pêcheurs ont aussi le Pilet et le Chipeau.

Les Buzards sont communs sur les isles du lac. Il paraît qu'ils se nourrissent de poissons. Ils fréquentent aussi les bords du nil.

Les isles ou ilots du lac sont très multipliés et parfaitement de même nature. Ils sont disposés dans toutes sortes de directions. La plupart sont très longs et étroits. Toujours à fleur d'eau.

Nous voyons des troupes de flammants disposés en haie le long des islots. Ils ne se laissent point approcher. Bel effet qu'ils produisent en s'élevant tous ensemble dans les airs par le contraste du rouge et du noir de leurs ailes.

Dans deux endroits que j'ai sondés, j'ai trouvé 2 pieds et 4 pieds et demi d'eau.

Les Eaux du lac croissent et deviennent troubles avec celles du nil. Elles perdent alors en grande partie leur salure. Elles redeviennent limpides, peu profondes et très salées à mesure que le nil diminue.

---

[1] Cheikh.

[2] Voir le Journal. — Il s'agit du premier journal, plus général, que nous n'avons malheureusement pas retrouvé.

Il doit donc se faire sur ce lac des atterissements considérables, car il n'y a presque nulle part de courants bien sensibles.

Au reste j'ai été surpris de la ressemblance parfaite que j'ai remarqué entre ce lac considéré dans toute son étendue et les landes noyées de Rosette qui sont également entretenues et par la mer et par les eaux du nil.

Le vent est considérable et le ciel nuageux sur les onze heures.

Les barques du lac sont larges, plates et prennent fort peu d'eau. Elles vont ou à la voile, ou à la perche.

Volées d'étourneaux ressemblant à d'épais nuages changeant instantanément et perpétuellement de forme en se condensant et se dilatant.

Volées d'hirondelles de mer de deux espèces.

La rive de Menzalé est très fertile.

L'eau du lac devant Matarié est absolument douce par l'affluence considérable des eaux du canal de Mouëze.

Matarié bâti en terre et en brique, occupe un ilot du lac si bas que dans ce moment les rues sont encore très humides. Au temps de la grande inondation le village se trouve dans l'eau même, et les habitants sont obligés de s'établir sur les terrasses. Il n'y a pas un brin de verdure et d'autres bestiaux que des asnes. Il y a des poules, des pigeons, des chiens et de très gros chats en quantité (V. le J.).

On voit beaucoup de cheveches sur les terrasses.

Les pêcheurs conservent beaucoup de Pélicans, de Cormorans et de Hérons pour s'en servir dans la chasse de ces oiseaux.

Tout près est un autre petit village semblable (El Rasné).

19 frimaire : Température très douce. Ciel serein. Peu de rosée ainsi que les jours précédents.

Nous remarquons des Bestiaux sur quelques islots très étroits couverts de verdure. Ils appartiennent aux villages voisins.

En approchant du canal de Mescheraah, le lac change d'aspect. Les islots tous longs et parallèles à la rive sont chargés de roseaux. Au milieu de tous ces islots on croirait déjà être dans le canal. L'eau y est absolument douce dans ce moment (V. le J.).

Nous entrons dans un véritable canal, mais nous n'appercevons de côté et d'autre que des plaines marécageuses. Il est bordé d'un épais fourré de ro-

seaux. Beaucoup de *Baccaris dioscoridis* et de *Tamarix europaea*. Sur les rives et au loin. On coupera bientôt ce canal pour empêcher ses eaux de s'écouler (V. le J.).

Les rives ne sont pas cultivées fort au loin. On me dit que c'est à cause de la salure des terres. Elles sont en effet couvertes de soudes, de salicornes, etc.

Les oiseaux sur les bords du canal sont l'aigrette, les hérons blancs et commun, les alcions d'Égypte et d'Europe, la lavandière.

Terre grasse et limoneuse.

Retour sur le lac. Troupes d'hirondelles de mer. Leurs cris multipliés.

Pêche particulière (V. le J.). Les poissons en cet endroit sont presque tous ceux du Nil principalement le harmout, les chilbés, les schals, etc.

On trouve et en abondance ces mêmes poissons dans toutes les flaques d'eau des deux rives que nous venons de passer.

Il fait beaucoup de vent ce soir. Nord.

20 frimaire :

Samak el mousse......... la limande.
Chabara................ du Nil....

J'ai vu hier quelques ibis passant au-dessus du lac. On me dit qu'ils arrivent en septembre avec les autres, qu'ils se tiennent dans les marécages et qu'ils s'appellent Meinguel.

Les bords de la langue de terre qui conduit à Menzalé sont peuplés d'une multitude de chevalliers de quatre ou cinq espèces.

Je n'ai jamais vu tant d'oiseaux sur le lac flammants qui font entendre des cris rauques et répétés, Pélicans, Cormorans, Canards, etc. La nuit on n'entend que les cris multipliés de tous ces oiseaux.

Les environs de Menzalé sont plantés d'arbres, même au loin et couverts de verdure.

Le soir grand vent. Nord-est.

21 frimaire : Le vent a souflé avec violence toute la nuit. Le ciel est peu nuageux. La matinée est plus fraîche que de coutume.

Des miliers de Cormorans deffilent en silence devant nous. Ils sont suivis d'une troupe de pélicans. Les flammants en troupe serrée et en ligne, couvrent de vastes plages sur le lac.

Le tems est doux. Le vent a tombé.

Vu des troupes de Barges sur les flaques d'eau très difficiles à aprocher ainsi que les chevaliers et autres de la même famille.

Milan d'Égypte.
Pluvier armé.
Alcyon d'Égypte.
Garde bœuf.
Barge.
Chevalier varié.
Petit chevalier 2.
Buzard à tête blanche.
Buzard a pennes cendrées ou harpaie.
Faucon bleu (Buze bleue).

Le vent a repris ce soir avec plus de violence que jamais.

Le lac a grossi.

22 frimaire : le vent a cessé dans la nuit. Les eaux du lac se sont retirées. Temps serein.

Échasse.
Goeland varié.
Petite Moëte aux pieds rouges.
Soubuze.
Vu des traquets et des rossignols.

23 frimaire : Tems assez froid! Il y a eu du brouillard dans la matinée. Le vent du sud-ouest a souflé depuis 10 heures. A midi température douce.

Petit chevalier?
Garzette.
Butor.
Petit aigle brun.
Calme plat ce soir. Il éclaire au nord. Tems serein.

24 frimaire : Tems serein. Air doux.

Je n'ai jamais vu tant d'oiseaux sur le lac et de tant d'espèces. La surface des eaux en est voilée à la lettre. Multitude de hérons. Cris confus de tous. Effet d'un coup de fusil.

Inondation du nil. Pullulation prodigieuse des poissons de ce fleuve dans tous les lieux où il porte ses eaux. Leur séjour prolongé dans les plages basses

voisines du lac la favorise encore, ainsi que celle de plusieurs mollusques, insectes et vers. Tous ces animaux aquatiques sont laissés à nud sur la vase par la retraite successive des eaux. Les lieux les plus bas, d'où les eaux ne peuvent s'écouler, en fourmillent. Douce température de l'Égypte à la même époque et migration de presque tous les oiseaux du nord vers le midi. Agitation de la Méditerranée et tranquillité des eaux du lac.

A mesure que la profondeur des eaux du lac diminue et qu'il laisse de vastes plages à découvert, le nombre des oiseaux devient plus considérable parce que la nourriture est aussi plus abondante et plus facile.

Le lac Menzalé et les plages environnantes offrent l'image d'un Delta qui se forme.

Il parait que plusieurs oiseaux de passage sont encore erratiques en Égypte. La frayonne a quitté les environs de Menzalé depuis deux mois. Elle y vivait de dourra. Il y a un mois elle n'avait pas encore paru à Rozette. Elle est, dit-on, commune au Caire dans le fort de l'hiver.

Lorsque le froid augmente, beaucoup d'oiseaux quittent le lac et se portent aux environs dans les terres plus ou moins innondées.

Chevalier aux pieds rouges.
Vanneau, qui vient, dit-on, de Syrie.
Courlis ordinaire.
Avocette.
Les canaux sont ici bordés de sycomores.

Nombreuses volées d'Étourneaux et de Moineaux qui s'abbattent dans les champs d'orge et de bled.

La journée a été très chaude et sans vent. Vent faible ce soir. Nord-est.

25 frimaire : Matinée douce, tems serein; la rosée est toujours assez abondante.

Les vanneaux sont ici depuis deux mois et en resteront encore deux. Il en est de même du Vanneau oriental.

Les oiseaux du lac peuvent se diviser.

En oiseaux d'eau ou Anseres

En oiseaux de rivage ou Grallæ.

En oiseaux de proie ou Accipitres.

Les Poissons, les Coquillages etc. y attirent les Anseres.

Les Insectes, les Vers, les débris d'animaux et de Végétaux etc. y attirent les Grallæ.

Les Poissons, les Anseres, les Grallæ y attirent les Accipitres. Ils y attirent encore plusieurs Mammifères carnassiers. Le Talab, le Dib, le Nessrib, le Dabah, le Cott el-Barr.

Ce soir vent faible du nord-est. Des éclairs à l'horizon du Nord. Tems doux; ciel serein.

Le Vanneau oriental qui vient de Syrie.

Le Petit Pluvier à colier qui est de passage ici depuis deux mois partira dans deux autres.

L'Aigle d'Eau.

26 frimaire : Le vent avait changé sur les 10 heures et était passé au sud. Il a soufflé toute la nuit avec violence. La matinée est très froide. Tems nuageux; peu de rosée.

Légère ondée sur les midi et autre sur les 4 heures.

27 frimaire : Tems calme et serein.

Les vieilles maisons sont occupées par une multitude d'Effraies.

Le vent s'élève sur les midi avec violence. Il est nord. Ciel très serein.

Le vrai Faucon. Il se trouve principalement sur les bords du lac, reste toute l'année et ne niche pas encore.

L'Ibis blanc arrive à l'époque de la crue du Nil ou de la semaille du riz; il part à celle où le riz est mur. On en voit de petites troupes de 10 à 12 dans les champs de riz et de luzerne.

Le Noir ou Bronzé (*tantalus italicus?*) arrive sur les bords du lac dans 30 à 40 jours. Il est beaucoup plus nombreux. Il reste à peu près trois mois et se tient dans les luzernes, etc. L'un et l'autre vivent comme le Keraouan. On les mange dans le pays.

Il est à remarquer qu'il y a cependant dans ce moment des Ibis noirs en Égypte. On en trouve beaucoup dans les environs de Farescour.

La poule Sultane arrive aussi à la semaille du riz. Cet oiseau et les deux précédens sont plus communs à Farescour que partout ailleurs.

La Cigogne et le Kourr (espèce de tourterelle) arrivent l'été, à la moisson, mais le Kourr ne fait que passer et la Cigogne quoiqu'abandonnant les bords du lac se trouve en Égypte et surtout dans la Thébaide pendant tout l'hiver.

Tems très calme ce soir

28 frimaire : Ciel calme, doux et sans nuages.

Le Crabier se trouve aux environs du lac toute l'année et n'est pas rare. Je l'ai aussi observé à la fin de juin à Rozette.

Le tems ce soir est brumeux.

29 frimaire : Tems d'hier matin.

Rien de plus commun que les Effraies dans toutes les maisons inhabitées de Menzalé.

Le Traquet solitairement ou par couple sur le bord des eaux, l'Etourneau en troupes nombreuses, le Rossignol en petit nombre et solitairement dans les arbustes, le Rossignol de muraille solitairement autour des Villages, la Lavandière, la Bergeronette, le Pouillot tous en grand nombre passent l'hiver en Égypte. Mais il parait qu'ils ne nichent point. Observé grand nombre de Sarcelles, de Pilets, de Sifleurs sur les flaques d'eau.

Tems brumeux ce soir.

30 frimaire : Tems d'hier matin.

Les Hérons sont de passage et très communs sur les bords des eaux dans toute l'Égypte.

Tems brumeux ce soir.

1 Nivose : Les eaux du lac s'étaient retirées et avaient baissées de deux pieds et demi pendant mon séjour à Menzalé.

Le vent nord-ouest s'élève sur les 11 heures du soir avec une violence extreme. Ondées.

2 Nivose : Le vent continue toujours avec la même violence. Il s'est opposé à la chasse des oiseaux sur le lac.

Les eaux du lac se retirent avec une célérité étonnante.

3 Nivose : Le vent a cessé dans la nuit. Tems assez doux.

Oiseaux pris au filet près de Farescour :

L'Ibis bronzé.
Le Garde Bœuf.
Le Cormoran.
La Sarcelle d'Égypte.

4 Nivose : Tems beau et doux.

Troupes d'Hirondelles de mer, planant à fleur de terre au-dessus des luzernes.

Digue pour empêcher les eaux salées du lac de se porter sur des terres basses, cultivables devant el Raouabin.

Les terres inondées qui séparent actuellement ce village du lac sont couvertes de soudes, de Salicornes, de roseaux épineux, d'une composée à fleurs vermiculaires et autres plantes de marais. Elles sont remplies d'oiseaux. Dans les canaux, beaucoup de joncs épineux.

5 Nivose : Tué un Courlis.

Tems très doux; ciel serein.

Tué deux koïé.

Jachères très étendues aux environs de Farescour, couvertes de gramen formant un gazon très serré, innondées dans plusieurs endroits. Inondations couvertes de Canards. Ce sont des espèces de prairies naturelles. Elles sont peuplées de Bécassines, Chevaliers aux pieds rouges et autres, Alouettes, etc.

Le tems a été doux et calme toute la journée.

Il y a des Cousins ici et à Damiette; mais sur le lac, à Matarié, Menzalé, etc., nous n'en eûmes jamais.

Division des oiseaux d'Égypte.

1° Qui y nichent et y font leurs petits.

A. Sédentaires.

B. Voyageurs, disparaissent à certaines époques.

2° Qui ne nichent jamais en Égypte.

A. Séjournant toute une saison.

B. Simplement de passage.

6 Nivose : Tems assez froid le matin, doux dans la journée, calme.

Ouanass femelle.

Troupeau de Foulques Paissant sur les bords d'une marre.

Tué un Ibis bronzé.

Tems serein ce soir.

7 Nivose : Tems d'hier.

Il y a des Oies, de Cigognes et des Ibis blancs dans la province de Garbié.

Canard sauvage.

Hou hou (oiseau sédentaire).

Vu dans les Sycomores beaucoup de Pinçons mâles et femelles et quelques Grives. Il y avait aussi des Effraies.

Le Martin pêcheur d'Europe est commun sur les bords des eaux.

Tems nébuleux ce soir. Calme.

8 Nivose : Tems très froid le matin, doux dans la journée. Ciel serein. Vent nord-ouest.

Les Canards sauvages sont rares encore sur le lac, mais très communs dans les terreins inondés. Sur les flaques d'eau ou on leur fait la chasse. Ils sont de passage et restent tout l'hiver.

Gorge bleue parmi les roseaux des inondations.

Chevalier 5.

Vu des Vanneaux, des Chevaliers 3 et des Chevaliers aux pieds rouges.

Alouette 3. Sur les chemins et les bords des inondations ainsi que les 4 et 5.

Tué barges, Echasses, petits Pluviers à collier.

Tems serein, calme et assez doux ce soir.

9 Nivose : Vent considérable du Sud ouest. Sur les 11 heures l'horizon est totalement obscurci par la poussière. Ciel légèrement couvert. Quelques gouttes d'eau. Le vent qui était froid le matin devient chaud à présent.

On pêche dans tous tous les canaux beaucoup de petits poissons.

Sur les 4 heures après une légère ondée, l'air s'est éclairci. Mais le vent continue toujours.

10 Nivose : Tems assez calme et serein.

La Petite Hirondelle de mer. La Gorge bleue et la Moëtte aux pieds rouges.

Vu une troupe de 12 à 15 ibis noirs sur une marre d'eau. Ils se tenaient très raprochés et fouillaient dans la vase avec leur bec. Ils ont poussé en s'envolant un cris bas et très rauque.

11 Nivose : Tems doux. Ciel serein et calme.

Les Chevaliers communs passent cinq mois en Égypte. Ils partiront dans deux. Ils se tiennent par troupes sur les bords des flaques d'eau. On les prend au filet et en quantité.

On ne prend guère dans ce moment sur les flaques d'eaux avec le petit filet que des Qrodari, des Somari, Omr, Ghour et Souaie.

Vu des troupes de 30 à 40 Ibis noirs sur des marres.

12 Nivose : Tems très doux, calme et serein.

Les Frayonnes descendent en grand nombre du Saïd à la fin de l'été pour se porter successivement sur différents points de la Basse-Égypte.

Chevalier commun.
Alouette 4.
Alouette 5.
Petit plongeon 2 sur les marres. Vient ici avec les Canards.
Frayonne.
Chevalier 7.
Fauvette ceinte.
Aigrette.
Macreuse orientale.

13 : Tems calme et serein.

Il y a à Mett abou raleb beaucoup de chasseurs et dans les environs des marécages immenses couverts d'oiseaux.

14 Nivose : Chasse dans les marécages. Quantité prodigieuse d'oiseaux qui s'y trouvent. Hérons blancs; troupes d'Oies sauvages et d'Ibis bronzés;

Courlis, Vanneaux d'Orient.
Chevaliers de toute espèce.
Le très petit chevalier, par troupes.
La Corneille mantelée.

Observé plusieurs Merles dans les vergers.

Les Marécages que j'ai vus sont couverts de joncs épineux. C'est dans leur fourré que les grands oiseaux et les sangliers se retirent. Ils y trouvent une proie facile et abondante. Dans trois mois, dit-on, tous ces marécages et d'autres bien plus considérables encore seront dessechés. Actuellement c'est l'image du chaos. Alors le petit nombre d'oiseaux d'eau et de rivage qui passent l'été en Égypte se portent sur le lac Menzalé, etc.

Théorie de la formation du Delta.

Le vent Sud-ouest s'est élevé sur le midi avec force, et augmente de violence jusqu'au soir. Il fait très froid.

15 Nivose : Le vent a continué toute la nuit et est encore assez fort ce matin. Ciel nuageux. Température froide.

Il est à remarquer que je n'ai pas vu un seul Vautour dans toute l'étendue

du pays que j'ai parcourue depuis mon départ du Kaire. On dit cependant qu'il y en a.

Observé des petites Bécassines dans les marécages.

Tué des Rouge gorges et des Merles dans les vergers.

Il a plu dans la journée à plusieurs reprises. Il fait toujours froid et le vent continue toujours.

16 Nivose : Tems moins froid et plus calme q'hier.

Promenade du côté de Kasr Abourad. Tout ce que nous avons parcouru a été innondé et n'est encore praticable que par des chaussées qu'on y a élevées. Vastes plaines marécageuses toujours incultes à cause, dit-on, de la salure de la terre, chargées d'un gazon touffu de gramens. Vu de grandes innondations qui s'étendent jusqu'au lac Burlos. Ces plaines incultes forment, à mesure que les eaux s'en retirent de mauvaises prairies naturelles où les Arabes font paître leurs Bestiaux jusqu'à que l'herbe en soit dessechée.

On me dit aujourd'hui que dans 15 jours les innondations les plus voisines de Met abou raleb auront disparues et avec elles tous les oiseaux qui les fréquentent.

Les Sarcelles arrivent ici les premières, puis les Canards et ensuite les Oies. Il paraît que le Grodari est de tous les canards celui qui arrive le dernier.

Le tems est toujours couvert. Nouvelles ondées.

17 Nivose : Tems doux et assez calme.

Tué des Merles et des Grives.

18 Nivose : Tems brumeux et frais le matin, doux et serein dans la journée, très frais et nébuleux le soir.

19 Nivose : Tems d'hier.

20 Nivose : Tems très doux, calme et serein.

Le Goeland a manteau cendré.

La Grue. Elle séjourne tout l'hiver.

Tems frais ce soir.

21 Nivose : Tems très calme, couvert, assez doux.

Bécassine orientale. Séjourne trois mois. Partira dans un.

Vent Nord est depuis hier.

22 Nivose : Tems doux. Vent Sud-ouest.

Vu des Abou Meinguels.

23 Nivose : Tems doux. Ciel couvert.

La Becassine. De passage.

La Grande hirondelle de mer toute l'année.

24 : Tems doux et serein. Vent Sud-ouest.

25 : Tems serein, calme et doux.

Tourterelles européennes couvrant tous les arbustes.

Le tems est presque tous les jours nuageux dans la journée.

Ce soir, tems très frais.

Le Canard roux de passage et rare.

L'Ibis arrive à la crue des eaux et se retire avec elles. Nombreux mais isolés ou par troupes de 4 à 6 individus. Actuellement fort rare et seulement dans le voisinage des plus grandes innondations ou il se nourrit de coquillages.

26 Nivose : Le tems excessivement frais le matin. Doux dans la journée.

Tems brumeux sur les 4 heures, plus serein et doux sur les 8 heures.

Vu par Bouchard le *Lanius Ampelis*?

Le Héron blanc. Moins commun que le Héron ordinaire.

27 Nivose. Le vent s'est élevé avec force sur les 9 heures. Il est sud-ouest. Le tems est serein et chaud.

Tems brumeux et frais le soir, très frais pendant la nuit. Ondées.

28 Nivose : Le ciel est couvert. L'air est froid. Le vent continue de souffler avec violence. Il pleut de tems en tems. Il fait très froid à 10 heures du soir.

29 Nivose : Le vent est moins violent. L'air est toujours froid et le ciel couvert.

On me dit que l'Hanaz arrive en grand nombre dans 40 à 50 jours lorsque le bled sera mur. Il repart un mois et demi après. Il y a quelques années les paysans ayant coupé la communication du nil avec le lac et l'eau de celui-ci étant devenue salée les Hanaz refluèrent en grand nombre sur les campagnes qui bordent le Nil. Les environs de Met abou raleb en furent couverts.

Il y a eu un peu de pluie dans la journée. Tems très frais ce soir.

30 Nivose : Tems doux et serein. Peu de vent.

Le Grand Pluvier. Toute l'année.

On me dit aujourd'hui qu'il n'y a que les grandes espèces d'oiseaux qui soient de passage.

1 Pluviose : Tems doux et serein. Vent considérable du Sud-ouest de 10 à 4 heures.

La Cigogne bronzée. De passage. Dans les marécages.

Le Vautour blanc. Sédentaire.

Hirondelles de mer à calotte et à moustaches volant en grand nombre au-dessus d'un terrein arrosé.

Le froid est piquant ce soir. Calme.

2 Pluviose : Tems doux. Le ciel se couvre de tems à autre.

3 Pluviose : Calme plat. Température assez douce.

Les eaux du lac sont considérablement diminuées (lac Menzalé) nous engravons dans beaucoup d'endroits. On ne va jamais à la rame mais à la perche.

Les Goëlands des trois espèces se mêlent souvent avec les Milans et se jettent comme eux sur les charognes. Vol aisé et puissant des premiers. Leurs cris rauques et aigus.

On est obligé de creuser les canaux à mesure qu'ils se remplissent de vase et de la rejeter sur leurs bords ce qui produit avec le tems des sortes de chaussées très hautes et souvent beaucoup plus élevées que les sycomores qu'on avait planté dans le principe sur le bord des canaux et qu'elles masquent entièrement.

4 Pluviose : Le froid est si piquant qu'il paralyse les doigts. Tems calme. Il fait assez chaud sur les 10 heures.

Vu des Bizets.

Le nombre des oiseaux qui couvrent les plages d'ou les eaux se sont retirées est immense.

Vu des troupes considérables de Pélicans sur le lac.

5. Tué la Poule d'eau.

Température douce dans la journée.

6 Pluviose : Tems chaud dans la journée.

La Tadorne, peu commune. Au fusil et au filet. De passage.

On me dit qu'il y a à présent au marché de Damiette beaucoup d'Heirez, d'Abousaroua, de Qrodari, de Somari, de Zourg, etc.

Tems couvert et assez frais. Vent médiocre du Sud-ouest.

8 Pluviose : Le tems est couvert et froid ce matin; un peu de pluie. Vent assez considérable.

Tems couvert toute la journée. Il s'est éclairci sur les 9 heures du soir, mais il fait très froid.

9 Pluviose : Tems serein ce matin, mais très froid. Assez de vent.

A trois heures du soir, vent du sud considérable. L'horizon se couvre de poussière. Le Pierre garin.

10 Pluviose : Le tems continue d'être froid et agité par le vent. Ciel nuageux.

Tué des Oies sauvages.

Aigle à queue blanche. Niche parmi les hautes herbes des plages basses et innondées voisines du lac. A déjà des petits dans ce moment.

Il y a plus de 15 jours que les oiseaux de proie sont évidemment accouplés.

11 Pluviose : Le tems est serein et moins froid. Le vent est toujours assez fort. Sud-ouest.

La grande Oie sauvage. Par troupes. Tout l'hiver.

L'oiseau qu'ils appellent rebbaye ressemble au Kourki, mais est encore plus grand. On ne le prend pas au filet. Il niche en Égypte.

Deux ou trois ondées ce soir.

12 Pluviose : Tems assez froid et nuageux. Plusieurs ondées.

Au rapport unanime des pêcheurs, il y a d'autant plus d'oiseaux sur le lac que l'innondation a été moins grande et le lac moins grossi par les eaux du Nil. Cette année que l'innondation a été très considérable, plusieurs espèces d'oiseaux n'ont pas paru sur le lac, ou n'y ont paru qu'en très petit nombre (l'ouanass, le Chinkeh, etc.). La raison en est que tous les lieux où ces espèces pourraient trouver leur nourriture ont été longtemps couverts par des eaux profondes. Une autre raison est que les marécages des deux rives du Nil plus étendues et plus longtemps entretenus par les eaux du fleuve ont pu fournir aux oiseaux une subsistance abondante pendant presque tout le tems de leur séjour. Cependant à mesure que ces marécages se dessèchent, les oiseaux sont obligés de refluer sur les différents lacs de l'Égypte, particulièrement sur ceux de Burtos et de Menzalé. Aussi est-ce à cette époque, c'est-à-dire un peu avant leur départ que s'en fait la chasse la plus abondante. Elle est d'autant plus facile alors que le lac étant rentré et resseré dans son lit, les oiseaux se trouvent rassemblés sur un espace beaucoup moins étendu.

En général tous ces oiseaux de passage séjournent 6 mois en Égypte et passent 6 autres mois hors de l'Égypte. Ils arrivent vers le milieu de fructidor et repartent vers le milieu de ventose. Innondation commence ils passent les trois premiers mois sur les rives du Nil et les trois derniers sur le lac.

Quant aux 6 mois où ces oiseaux sont absents de l'Égypte, l'opinion commune est qu'ils en passent trois dans un grand pays situé à gauche de l'Yémen et que les chasseurs nomment Belled el arahk ou simplement el arahk. C'est là ou ils se rendent en quittant l'Égypte pour nicher et élever leurs petits, car il n'est pas vrai comme l'a avancé Belon que les oiseaux qui passent l'hiver en Égypte y viennent exprès pour y nicher. Un seul fait eut détrompé cet habile observateur, s'il eut fait attention que tous ces oiseaux ne vivent pas isolés ou simplement accouplés, mais réunis par troupes nombreuses ce qui n'arrive jamais dans la saison des amours.

Enfin ils vont passer les trois derniers mois de la belle saison dans un certain pays nommé eddis dont personne n'a pu jusqu'à présent me déterminer la situation.

Dans ce moment les Sarcelles sont très nombreuses ainsi que les rouges.

On dit qu'il a des becasses au marché de Damiette.

13 Pluviose : Le tems est moins froid, mais le ciel est toujours nuageux et agité par les vents.

Tué la Soubuze sur une terrasse.

14 Pluviose : Tems doux, calme et assez serein.

15 Pluviose : Tems d'hier.

Les chasseurs disent que la Poule d'eau n'est point de passage, mais simplement erratique.

Ils disent la même chose de la Poule sultane (Dikin). Elle fuie l'Eau salée ou saumâtre et fréquente de préférence les rizières. Il y a plus de 15 ans qu'il n'en a paru à Menzalé.

Le Bizet par troupes nombreuses toute l'année. Il fait beaucoup de tort aux champs cultivés.

Le Goeland a manteau noir toute l'année.

Décrire les canaux de l'Égypte bordés de Sycomores, peuplés de Martin pêcheurs, d'Alcyons d'Égypte, de Houhous etc. Faire toujours un tableau rapide et concis des différentes habitations des oiseaux.

(A Matarié).

16 Pluviose : Tems doux et serein.

Beaucoup d'espèces d'oiseaux ont à matarié un nom différent de celui qu'ils portent ailleurs. Les Nourass s'y appellent Rakma. L'Edmh, grehha. Le Nassouri, Guerraha.

17 Pluviose : Tems d'hier. Vent nord-est.

Spatules par troupes de 50 à 60 sur le rivage. Nombreuses dans ce canton. De passage tout l'hiver.

La Moette cendrée. Toute l'année.

18 Pluviose : Tems d'hier.

Le Grebe cornu.

Tué l'osfoura (Maubeche n° 8?) et le *Falco gentilis*.

19 Pluviose : Tems doux et serein.

20 — (Damiette).

Voici quelques renseignements sur l'époque de l'arrivée de plusieurs oiseaux

En été arrive le Bellerik et le Sillehhk.

Le Baga arrive dès le commencement de septembre, et de suite successivement le Charchir kassabi, l'Hanah, l'Ouez Krabbi, puis le Somari avec presque tous les autres Canards et enfin le Qrodari et le Toucteck-Chami.

Le Ghour, l'Omraie et l'Aboufaroua, ne viennent qu'en octobre, ce qui ne doit s'entendre, au moins relativement aux deux premiers que pour le lac et en novembre arrive le çheraman le dernier de tous.

Le Chåaïr, les keraoun reti et Sebakri, les Abou Marazeh, les Ellebi, les Reti, reggab Sanekil, Eggueff, le Dikm, le Mortikaoui restent (selon le rapport du plus grand nombre de pêcheurs) toute l'année en Égypte. Il en est sans doute de même des Dourreg, etc.

21 Pluviose : (Matarié).

22 — Tems chaud et serein.

23 — Tems d'hier.

24 — Les Poissons du nil qui sont entrés dans le lac Menzalé à la crue du fleuve, s'en retirent avec l'eau douce en remontant les canaux par lesquels ils sont venus.

25 Pluviose : Tems couvert et brumeux sur le soir.
(Damiette).

26 — Tems d'hier.

27 — Vent très considérable (Matarié).

Filet double pour les canards, tendu dans l'eau.

Légende :

a. bâton de cinq pieds dont un bout est soutenu par le piquet vertical (fig. 2) et l'autre appuyé sur terre est retenu par une ficelle et un petit piquet.

Obs. — Il n'y a point de corde dans le pourtour intérieur du filet. On en prend une maille dans chaque piquet vertical afin que le filet s'étende bien lorsqu'on vient à le tirer.

La pêche la plus abondante se fait la nuit. Le filet pour les bascherouch est de même forme mais moins grand. Chaque côté a 40 brasses. Le même sert pour les bagas.

Le nombre des oiseaux du lac quoique fort grand encore, a cependant déjà très sensiblement diminué.

28 Pluviose. Le vent continue toujours.

Poissons du lac.

10 Sardin. . . . . la Sardine du Kaire.
11 Hanach. . . . . l'Anguille.
12 Mascherata. . . . . Analogue au lout. Le gd. garouss.

Les Poissons de mer les plus nombreux dans le lac et qui s'y trouvent en abondance en tout tems sont le Toubar et le Bouri. Les autres espèces assez abondantes en hiver deviennent toutes plus ou moins rares en été. Les Poissons du Nil qui restent les derniers sont le Hharmout, le Chilbé et le Chabara. La peche est d'autant plus abondante que le vent vient plus directement de la mer. Les petits poissons sont excessivement nombreux dans le lac en ce moment.

29 Pluviose : Tems assez calme, doux et serein.

Les Aboufaroua, Cheraman, Chouterouf, Ouanass sont très rares sur le lac. On n'en prend que peu ou point. Le Grodari y est plus commun, mais les Chasseurs le négligent parce qu'il ne se réunit pas en troupes assez nombreuses. On n'y prend aussi que fort peu de Balbous, de Phinkeh et de Charchir.

On y prend au contraire par milliers des Foulques qui de tous les oiseaux sont les plus nombreux, des Zourg, des Omr, des Souaye, des Somari.

Le Ghour et le Zourg arrivent les premiers de tous. Le Zourg est quelquefois presqu'aussi nombreux sur le lac que le Ghour.

Il paraît que les premiers canards cités ci-dessus se tiennent sur les inondations de l'intérieur. Il en vient pourtant quelques-uns sur le lac à l'époque du départ. On y en voit depuis une vingtaine de jours.

Pour prendre telle ou telle espèce d'oiseaux, on n'emploie pas d'autre moyen que d'aller les chercher où on les voit en grandes troupes, de tendre là le filet et de les y faire entrer en les y rabatant avec quelques petites barques.

On place quelquefois quelques oiseaux de même espèce vivants derrière le filet pour attirer les autres par leurs mouvements et leurs cris.

Voyez la planche ci jointe.

30 Pluviose : Tems très brumeux une partie de la nuit et le matin, assez calme et assez doux (Damiette).

1 Ventose : Le Cigne sauvage est fort rare quoiqu'il en paraisse quelques-uns tous l'hivers. Il ne s'avance que très rarement dans le lac et pour le prendre on est obligé d'aller tendre des filets aux bouches d'Omfareige et de Dibeh.

2 Ventose : (Sur le Nil). Vent favorable. A 11 heures du soir il est contraire et soufle avec une violence extrême. Ciel froid et nuageux.

3 Ventose : Le mauvais tems continue. Il a fait froid toute la journée.

Troupes d'Échasses. Encore beaucoup de Gourg et d'Omr sur le Nil. Il n'y en avait point il y a trois mois.

4 Ventose : Le vent est toujours violent et contraire. Le ciel est moins froid et moins nuageux. Le vent tourne au nord ouest sur les 4 heures.

Il paraît qu'outre les espèces d'oiseaux qui se portaient tous les ans des régions froides ou tempérées de l'Europe dans les régions chaudes de l'Afrique pour y passer l'hiver et qui sont pour ainsi dire communes à ces deux parties de l'ancien continent, il y a d'autres espèces d'oiseaux qui ont en Afrique même (et il faut pour l'Égypte y comprendre les contrées de l'Asie les plus voisines) des migrations plus ou moins reglées du midi au nord et du nord au midi. Migrations qui doivent varier pour les époques autant que les circonstances qui les déterminent.

Quelques oiseaux viennent au printems en Égypte pour y nicher et s'en retournent en automne (le Guépier d'Égypte, l'Aboufacaie) ce qui suppose qu'ils vont passer l'hiver dans des pays plus méridionaux.

Parmi ceux qui arrivent en Égypte à l'époque de la crue du Nil, il en est tels que l'Ibis blanc, l'Ibis noir etc. qui n'ont jamais été observés dans aucune contrée de l'Europe. Il paraît que la température est moins ce qui les détermine que l'abondance des coquillages dont ces espèces font leur nourriture. Puisquelles s'en vont au printems et qu'elles ne nichent pas en Égypte, il est probable qu'elles vont nicher dans les parties septentrionales de l'Asie.

Il y a des Espèces d'oiseaux qui viennent en Égypte de la Syrie. Elles sont chassées l'hiver des côtes et des montagnes de ce pays par le mauvais tems, mais elles y retournent avec la belle saison. Les Égyptiens distinguent ces espèces par le surnom de Chami (Toueteche chami; Dourrig Chami; Elk el robe chami, etc.).

Toutes les espèces d'Europe que je n'ai pas dit expressement plus haut séjourner tout l'hiver en Égypte ne font que passer en septembre et octobre et repasser en mars et avril (le loriot, le torcol, le rollier, l'Engoulevent, etc.).

N'y aurait-il pas des espèces qui, se trouvant également en Europe et en Afrique, y auraient aussi également des migrations réglées, l'été au nord et l'hiver au midi, sans que les individus d'une de ces deux régions aient jamais passés dans l'autre? Quelques espèces de canards et d'oies, le cigne sauvage qui ne paraissent en France qui dans les hivers les plus rigoureux et qui cependant se voient régulièrement chaque hiver en Égypte, ne seraient-ils pas de ce nombre?

4 Ventose : La nuit a été calme et sereine. Beau tems. Vent faible, très favorable.

Les petits islots de sable à fleur d'eau sont couverts de Souaie, de Kisch, de Chour, d'Omr, de Nourass de toute espèce, de Kakerag, de Louhhaibh, de Beguik, de Dourrig et enfin de Hérons qui sont aussi très nombreux.

L'Hirondelle de rivage voltige par milliers sur le bords du Nil qui dans quelques endroits sont criblés de trous qu'elle pratique pour se loger et faire son nid. Elle choisit de préférence les parties qui sont sabloneuses et à pic. Il n'existe encore aucune trace de nid dans ce moment et beaucoup de trous sont à peine commencés.

Cet oiseau ne paraît pas rester en Égypte plus de trois mois; il est arrivé à Damiette il y a une quinzaine de jours par un certain vent qui vient de la province de Gharbié et qu'on appelle à cette époque le vent des Zigzig (nom de cet oiseau). Il s'en retournera par un vent tout différent et qui souffle de la province de Charquié.

Nota. — Le premier est un vent d'ouest et le second un vent d'est. Il ne reste pas un seul de ces oiseaux. On sent bien d'ailleurs qu'il leur est impossible d'habiter les bords du Nil à l'époque de l'inondation.

6 Ventose : Vent des plus favorables. Tems assez beau.

Vu deux espèces de Mouettes.

Vu des Qrodari et des Charchir.

Nuit calme et sereine.

7 Ventose : Beau tems. Vent contraire.

Depuis Semenoud, il y a sur l'une et l'autre rive beaucoup de villages dont

toutes les maisons se terminent par de longs cones qui sont autant de colombiers. Ces cônes sont construits avec de Pots de terre cylindracés posés les uns sur les autres l'ouverture en dedans. Ainsi leur intérieur offre aux pigeons une multitude de retraites. Il m'a paru que tous les pigeons qui peuplent ces colombiers coniques sont de véritables Bizets non dégénérés, tandis que ceux qui habitent les terrasses des villages où ces colombiers n'existent pas sont des pigeons de toutes couleurs, semblables à nos pigeons domestiques. Parmi ces villages à colombiers coniques, celui de ramlé est un des plus curieux et des plus pittoresques.

Observé l'Hheïn et le Bihoreau?

8 Ventose (kaire). Vent violent du sud-ouest.

9 id. Tems assez calme, chaud et serein.

La Sarcelle des roseaux prise sur le Nil.

SUPPLÉMENT.

(Séjour à la citadelle). Quantité de rouges, de Sarcelles, de Chipeaux sur les marres aux environs du Kaire

Observé un Motteux.

(Du Kaire à Alexandrie). Point ou très peu de canards sur le nil.

Une nichée de Zig-zig de 4 petits.

(Séjour à Alexandrie). En messidor même des Foulques et des Canards. On en prenait sur le lac.

Grande Pie grièche grise à moustaches noires.

(Observations étrangères). La roche a vu les Canards très nombreux aux environs de Sahélié.

Le Général Zayonchek a vu dans le désert de la thébaide de grands vautours d'un bleu ardoisé avec la peau du cou et de la tête d'un beau rouge.

18 Vendémiaire (Alexandrie). Les oiseaux de passage en Égypte depuis le 15 thermidor jusqu'au 1er Frimaire sont pour Alexandrie :

Le Torcol.
L'Engoulevent.
Le Loriot.
Le Rolier.

Le Rossignol.
La Fauvette Zourega Bendougani.
Le Roitelet.
Le Pouillot.
La Lavandière.
La Bergeronette jaune.
Le Rossignol de muraille.
La Caille.
La Grive commune.
L'Étourneau.
Le Traquet?
La Piegrièche rousse.
L'Écorcheur.
Le Bruant des bois ou Proyer.
Le Tarier?
La Huppe.
Le Motteux ou Cul blanc.
La Fauvette Abou-Afr.
La Fauvette Gourmnehha.
Le Bruant de haie.
Le Rale de genet.
Le Rouge gorge.
Le Chardonneret.
Le Pinçon.
La Mésange moustache.
La Bécassine.
La Fauvette Zourega baida.
La Sarcelle aux ailes bleues.
Le Chipeau.
La Poule d'eau.
La Rousserole.
Le Moineau des dattiers.
Le Gobe mouche.
La Mésange à longue queue.
Le Merle.
L'Épervier.
Le vrai Faucon.
La Foulque.
La linotte.
La Fauvette à queue étagée.
Le Moineau n° 42.
Le Pinçon de montagne.
La Linotte verdâtre.
La Draine ou Grive de Provence.
La Marouette.

et très probablement :

Le Tarin.
Le Verdier.
La Mésange à gorge noire?
Le Moineau echami.

Il faut ajouter à ces espèces la plupart de celles que j'ai observées à Rosette et à Damiette.

(Le manuscrit s'arrête ici).

NOTES ISOLÉES INÉDITES TROUVÉES DANS LES MANUSCRITS DE SAVIGNY.

Haute-Égypte. Notes ornithologiques.

Apporté le 2 Vendémiaire (an VII) un petit pluvier qui est assez commun sur les bords du Nil. Il voltige en répétant un cri aigu : pĭ pĭ pĭ pĭ.

On voit de tems à autre des pélicans sur le fleuve. Les Arabes l'appellent le Chameau d'eau, *gemel el Bahar*.

Sur les bords on voit aussi de tems en tems, des hérons blancs, gris, etc.

Les rochers des environs de l'isle de Philé sont peuplés d'une espèce de tangare à tête blanche dont la voix mélodieuse semble tenir le milieu entre celle de la fauvette et celle du rossignol. Un des sexes, et je crois que c'est le mâle à la tête noire; dans tous deux le corps est tout noir et la queue blanche; un couple avait fait son nid dans un trou d'un des murs du temple.

Dans la même isle et aux environs une petite espèce de bouvreuil et une espèce d'hirondelle d'un gris cendré clair à queue très peu fourchue.

J'ai vu à Syenne dans les bosquets d'acacia, sur les bords du Nil la fauvette, le loriot, le rossignol et beaucoup d'autres oiseaux de passage.

(Muséum. Bibliothèque. Manusc. de Savigny, vol. 10.)

J'ai grand regret d'avoir été forcé de publier mon Système des Oiseaux d'Égypte et de la Syrie avant les considérations qui doivent les précéder et les observations qui l'appuient. Il serait fâcheux pour la science que les hommes éclairés sur lesquels je compte pour m'indiquer les imperfections et les erreurs que renferme ce que j'ai mis au jour de ce système en fissent l'objet de critiques peu réfléchies (et) méconnaissent la méthode de classification que je crois, dans le reste de l'ouvrage avoir démontré avec la plus grande évidence.

Je pense donc qu'en attendant des développements ultérieurs il sera utile de faire entrevoir les principes qui m'ont dirigé dans mon travail, de rappeler les circonstances où je les ai adoptés et les moyens que j'ai employés pour arriver au but que je me proposais.

(Manuscrits, 2e volume).

Quelles sont les causes qui engagent certains oiseaux de proie à voyager, les Éperviers, par exemple, qui peuvent passer l'hiver dans des pays très froids et dont Belon a observé le passage dans un tems où ils devraient être occupés à nicher? N'est-ce pas pour suivre ces troupes innombrables d'oiseaux voyageurs dans les pays où elles s'abattent et qui leur offrent une proie abondante et facile. Il est singulier que Pline dise que la Caille qui arrive le premier est dévoré par l'Épervier. J'ai vu arriver les éperviers à Alexandrie avec les oiseaux de passage et on en prend beaucoup ainsi que des Soubuses parce qu'ils se jettent sur les petits oiseaux que l'on prend à la glu et qui s'empêtrent ainsi qu'eux dans les gluaux.

Quand aux Milans et aux Vautours on sait qu'ils sont attirés en Égypte par l'abondance des charognes qui se conservent lontems en hiver.

Selon Sonnini les oiseaux passans de l'ancien continent peuvent se trouver dans le nouveau. La caille existe dans l'Amérique méridionale; elle ne cherche pas à en émigrer.

Les Vautours voyagent en hiver du côté des pays chauds (Buffon). Ceux du nouveau continent diffèrent de ceux de l'ancien (Lepeyre).

L'Autour est répandu dans les pays du nord jusqu'en Suède; et dans ceux de l'orient et du midi jusqu'en Perse et en Barbarie. Ceux de Grèce sont les meilleurs de tous pour la fauconnerie selon Belon. Ceux d'Afrique ont les yeux noirs dans le premier âge et rouges après la première mue (Buffon). Je n'ai point rencontré l'Autour en Égypte.

Pourquoi quelques espèces d'oiseaux qui se rencontrent dans des pays très chauds ne se trouvent elles, chez nous, en grand nombre, que dans les plus grands froids? N'est-ce pas parce qu'elles sont forcées de quitter des pays encore plus septentrionaux que les nôtres? (Voyez l'Huitrier). C'est ainsi que les canards sauvages ne sont très communs dans le midi de l'Europe que lorsque l'hiver est très rigoureux quoiqu'ils soient très nombreux en Égypte pendant une partie de l'année.

Non seulement les oiseaux voyageurs ne doivent pas nicher dans des régions,

mais il paraît que c'est parce qu'ils sont nés dans une région que l'instinct les y ramène naturellement et pour ainsi dire malgré eux chaque année; ainsi cette dernière cause serait celle qui réglerait d'une manière invariable les migrations et rappelleraient dans certaines régions du nord les espèces qui se seraient éloignées le plus vers le midi.

Les Jaseurs de Bohême et les Sizerins ne paraissent en Allemagne que tous les cinq ou sept ans. Ainsi il peut y avoir en Égypte des oiseaux qui ne paraissent pas *tous les ans.*

Pourquoi ne voit-on pas de Pics en Égypte, quoique la plupart, soient de passage chez nous et qu'ils soient assez répandus dans le continent (Buffon)?

C'est qu'il n'y a point d'arbres, point de forêts et que c'est un oiseau solitaire. Toutefois il y a un Pic verd dans les chenaies de la Galilée et un Epeiche en Nubie.

Les Oies sauvages ne semblent-elles pas aller successivement des pôles vers l'équateur et de l'équateur vers les pôles?

Ne faut-il pas distinguer les oiseaux qui craignent les pays chauds ou froids, par tempérament, de ceux qui les évitent par circonstance? La Corneille, avec de la nourriture, vivra sous un ciel brûlant, tandis que l'hirondelle mourra dans un pays froid.

NOTE SUR LA POLYNOË IMPATIENS.

La figure que j'ai donné de la *Polynoë impatiens, Descr. de l'Égypte,* pl. 3, fig. 3 ne la représente pas dans son état naturel et je serais peu surpris que cette figure livrée sans explication eut été répudiée par tous les zoologistes. En effet, l'individu représenté avait subi pendant sa vie une altération étrange qui le rendait méconnaissable au premier coup d'œil : la plupart de ses élitres si tant qu'elles eussent réellement existées avaient disparues; celles qu'il possédait encore restées écartées du dos, flottaient aux deux côtés de l'animal et n'y tenaient que par un pédicule allongé, transparent, tubuleux, mais fort et qu'on n'eut pu séparer de son point d'insertion sans le couper : les autres organes extérieurs avaient peu soufferts.

Un désordre si peu facile à comprendre m'a paru mériter d'être constaté par une figure dont l'explication particulière fait partie d'une explication plus générale qui n'a pu être publiée. Telle est la cause d'une omission que je regrette et que la présente note insérée dans les *Comptes rendus* des séances de l'Académie parviendra peut-être à réparer.

Novembre 1847. — Récommandé à M. Geoffroy Saint-Hilaire pour être communiquée à l'Académie.

L'écriture de cette note est de Mlle Letellier. On n'en trouve aucune trace dans les *C. R.* de l'Académie.

TITRES PRÉSENTÉS À LA CLASSE DES SCIENCES MATHÉMATIQUES ET PHYSIQUES DE L'INSTITUT

PAR M. SAVIGNY.

VOYAGES.

Égypte. — M. Savigny a été nommé membre de la Commission d'Égypte, avec un grade supérieur, le 25 germinal an VI, et membre de l'Institut d'Égypte le 3 fructidor de la même année. Il a successivement parcouru toute l'Égypte depuis Alexandrie et Damiette jusqu'à Philé, au-dessus de la première cataracte. Quoique privé d'escorte, il a pénétré dans l'intérieur du Delta; et fait dans les îles du lac Menzalé un séjour de plusieurs mois. Il a visité sur quelques points les côtes de la mer Rouge. Il est le seul naturaliste qui ait suivi l'armée française en Syrie, et qui l'ait accompagnée dans tout le cours de cette expédition. Rentré en France le 29 brumaire an X, après une absence de trois ans et demi.

Alpes. — On ne fait mention de ce voyage, qui n'a duré que trois mois, que parce qu'il a été entrepris dans la vue de comparer les productions naturelles de deux climats extrêmement opposés.

OUVRAGES.

Oiseaux de l'Égypte et de la Syrie. — Cet ouvrage est divisé en partie systématique et partie historique.

La partie systématique comprend les caractères tant essentiels que naturels

des ordres, des familles et des genres, le nom et la phrase distinctive de chaque espèce, la synonymie ancienne grecque et latine, prise dans tous les auteurs indistinctement, très-détaillée et composée avec toute l'attention possible; la synonymie moderne restreinte aux ouvrages des voyageurs et des meilleurs ornithologistes; les noms arabes extraits des écrivains de cette nation, ou vulgaires.

Dans la rédaction des caractères naturels, l'auteur s'est proposé de décrire avec plus de détails et d'exactitude qu'on ne l'avait fait jusqu'alors, les organes des sens, du mouvement et de la manducation : il y a joint les organes immédiats de la digestion, c'est-à-dire l'estomac et le canal intestinal.

La partie historique est destinée à la description des espèces, et à leur histoire naturelle et littéraire. Cette seconde partie n'est point terminée.

L'ouvrage est accompagné de 14 planches représentant, avec leurs couleurs, 44 espèces d'oiseaux, la plupart nouvelles ou du moins figurées pour la première fois.

Reptiles de la Syrie et des déserts voisins de cette contrée. — Cet ouvrage contient la description pure et simple de 34 espèces de reptiles représentés sur 5 planches exécutées avec soin.

Examen comparatif des têtes de plusieurs quadrupèdes carnassiers naturels à l'Égypte tels que le chacal, le lynx, l'ichneumon, etc. — Cet ouvrage est un simple mémoire, mais il est accompagné d'une planche où les têtes dont il s'agit sont représentées avec beaucoup de détails.

Animaux invertébrés de l'Égypte et de la Syrie. — L'auteur, dans cet ouvrage, s'est proposé deux objets : 1°, de donner, sur les espèces rapportées de son voyage, tous les détails propres à les faire bien reconnaître; 2°, de les considérer d'une manière plus approfondie, et dans l'intérêt de la science des organes ou de l'anatomie générale. C'est sur ce dernier point seul qu'on demande la permission d'insister.

L'ouvrage complet sera composé de 160 planches, représentant près de 3000 espèces. Dans le moment actuel, il n'y a que 123 planches de gravées, savoir : Mollusques, 20 planches; Annélides, ou vers à sang rouge, 5 planches; Crustacés, 12 planches; Arachnides, 10 planches; Orthoptères, 7

planches; Névroptères, 3 planches; Hyménoptères, 20 planches; Coléoptères, 18 planches; Radiaires, 9 planches; Polypes, compris les éponges et autres productions marines, 19 planches.

On ne s'est pas contenté de présenter sur ces planches un individu de chaque espèce; les organes extérieurs de la locomotion, de la nutrition, de la respiration, des sens, etc., accordés à chaque famille, à chaque genre, y sont analysés et figurés avec les plus grands développemens. L'auteur n'a pas craint d'entrer à ce sujet dans trop de détails. Toutes les espèces sont traitées avec le même soin. Celles de deux lignes, d'une ligne, ne sont pas accompagnées de détails moins nombreux, moins scrupuleusement observés et représentés que celles qui ont plusieurs pouces de longueur.

L'auteur regarde ce recueil d'observations comme son titre le plus réel à la bienveillance des Membres de la Classe. Plusieurs planches seront remises à la section d'anatomie et de zoologie, pour être communiquées à la Classe dans sa prochaine séance. Quelque imparfait que cet ouvrage soit encore, il a déjà pris huit années du travail le plus assidu et le plus pénible. L'auteur pense qu'en modifiant un peu son premier plan, huit autres années seraient suffisantes pour l'étendre à toutes les familles d'invertébrés connues, et enrichir la science d'un ouvrage qui semble nécessaire. Ce supplément étranger à l'histoire naturelle de l'Égypte est déjà commencé.

La théorie des organes de la bouche des Crustacés et des Insectes, présenté dernièrement à la Classe, et dont il lui a été rendu compte, est un des résultats de ce travail, et en fait partie.

Mémoires pour servir à la classification des animaux composés. — Dans le précédent ouvrage, le plan de l'auteur ne lui permettait de s'occuper qu'accessoirement de l'organisation intérieure des espèces; il a cherché, en quelque sorte, à compenser ce défaut, en se livrant à un travail particulier sur l'anatomie des Polypes et des autres animaux composés, animaux qui, comme l'on sait, sont extrêmement petits, et dont l'organisation intérieure n'est encore connue que par quelques observations fort incomplètes. C'est à ce travail, auquel M. Savigny continue de s'appliquer, qu'appartiennent la plupart des Mémoires qu'il a eu l'honneur de lire à la Classe.

Histoire des animaux sacrés. — Les explications données dans cet ouvrage

sont principalement fondées sur les habitudes bien constatées de chaque espèce, et sur les rapports où les mettent ces habitudes avec les diverses circonstances déterminées par la constitution du climat. Tous les matériaux de cet ouvrage sont réunis; mais ils ne sont point rédigés. Toutefois l'auteur a publié, sous le titre d'*Histoire naturelle et mythologique de l'Ibis,* un essai qui est depuis longtemps entre les mains du public.

Paris, ce 8 février 1816.

CULTE DES OISEAUX.

Extrait d'un discours sur l'ancienne vénération de quelques peuples pour les Oiseaux [1].

Ce n'est que dans l'enfance des sociétés, lorsque la raison de l'homme étoit encore foible, qu'il imagina d'honorer les animaux [2].

Les oiseaux devoient les premiers fixer son attention, puisque plus multipliés que les quadrupèdes, et peuplant, pour ainsi dire, tous les élémens [3], ils s'offrent sans cesse à la vue.

Ils auront d'abord excité son admiration par la liberté de leur vol, la légèreté de tous leurs mouvemens; par leurs couleurs et leurs parures.

Ils ont ensuite mérité son attachement par la douceur de leurs mœurs, par

[1] Extrait du *Magasin encyclopédique,* IXe année, t. V, p. 149 et suiv., ce discours n'est point destiné à l'impression : le petit nombre de faits qu'il contient entreront dans un ouvrage plus important que je dois publier par la suite, et dont voici les principales divisions :

1er Discours qui servira d'introduction aux suivans :

Des causes *naturelles* qui ont donné aux hommes l'idée d'un culte religieux.

2e Discours. Du culte des astres, des élémens, et des grandes productions : invention des génies.

3e Discours. Du culte rendu aux oiseaux.

4e Discours. Du culte rendu aux quadrupèdes et aux reptiles dangereux.

5e Discours. Du culte rendu aux quadrupèdes et aux reptiles innocens.

6e Discours. Du culte rendu aux poissons.

7e Discours. Du culte rendu aux plantes utiles.

8e Discours. Du culte rendu aux animaux domestiques.

9e Discours. Du culte rendu aux êtres symboliques.

[2] Je n'ignore pas que quelques auteurs ont adopté un sentiment différent.

[3] Parmi les grands animaux, les oiseaux aquatiques sont les seuls qui vivent à la fois dans les airs, sur l'eau et sur la terre.

leur penchant pour sa société [1], et par les services qu'ils lui ont rendus, en poursuivant les insectes et les reptiles pour les détruire.

Enfin, ils ont étonné sa raison, et même excité vivement ses passions, quand il a pu remarquer leurs voyages périodiques et constans, leurs chasses et leurs jeux, leur moral en amour [2], l'art infini avec lequel ils savent s'abriter et protéger leurs petits; quand il s'est trouvé sensible à cette voix pénétrante que seuls ils possèdent, et dont les accens expriment si bien leurs désirs, leurs craintes, et toute la véhémence de leurs appetits.

Ces impressions n'ont pas agi toutes à la fois. Elles n'ont même pu se produire que successivement, et à mesure qu'une civilisation qui ne faisoit que commencer, mais qui alloit en croissant, rendoit l'homme plus propre à les recevoir.

Mais elles ont surtout été vives sur les orientaux, qui s'y trouvoient disposés par leur climat, leur imagination, leur vie oisive et contemplative.

En effet, la chaleur du climat, qui fait du moindre mouvement un exercice pénible, les tenoit dans un repos presque absolu, qui se prolongeoit en les énervant toujours davantage. Comme ils n'employoient point leurs forces, ils ne consommoient rien pour les réparer ils avoient donc peu de besoins, et ils y fournissoient facilement dans des contrées où la terre est véritablement féconde, puisqu'elle produit sans culture des fruits nourrissans où sous un ciel serein, quelques feuillages remplacent le domicile, où le climat lui-même sert de vêtement.

Quoique les espèces incommodes ou dangereuses fussent très-multipliées, les hommes n'avoient réellement à craindre que les animaux féroces, auxquels ils résistoient le plus souvent par leur nombre. C'étoit néanmoins des ennemis redoutables : on cherchoit à les fléchir; mais ceux qui employoient leur vie à les combattre et à les vaincre étoient célébrés comme des héros.

Dans cette oisiveté continuelle, où presque tous étoient plongés, ils fixoient

[1] Cet attribut et quelques autres de ceux que j'indique ici, ne sont point exclusifs à la rigueur; mais il n'en est pas moins vrai qu'ils le devenoient pour l'homme, à l'époque dont je parle.

L'instinct qui produit dans les oiseaux un sentiment d'affection pour nous, s'est manifesté toutes les fois qu'ils n'ont pas été forcés de nous craindre et de nous fuir. Le chien, a dit Zoroastre, s'approche de l'homme comme l'oiseau; il est comme l'oiseau. Zend-Avesta, *Vendidad,* frag. 13.

[2] Contempl., p. II, ch. VI.

davantage leurs regards sur les objets qui se trouvoient à leur portée; ils en saisissoient les traits les plus déliés; ils en distinguoient les impressions les plus foibles; de sorte que la même cause qui énervoit leurs membres, développoit et perfectionnoit leurs sens, et exaltoit en même temps leur imagination, qu'elle rendoit néanmoins plutôt vive que forte.

Leurs anciennes poésies présentent partout des tableaux légers, ou des peintures touchantes, et toujours puisées dans une nature amie de l'homme. Ils y rapportent tout à eux-mêmes. C'est pour eux, pour adoucir leurs peines, pour récompenser leurs vertus, pour applaudir à leurs amours, que les jeunes animaux bondissent sur l'arène; ou, que les oiseaux élèvent jusqu'aux cieux des concerts; tandis que les fleurs mélangent des parfums, que la verdure se ranime et brille de rosée, que sous des ombrages frais les vents et les eaux ne cessent de murmurer[1].

Évitant donc constamment des sensations trop fortes, auxquelles ils n'étoient pas accoutumés, ils cherchoient leurs plaisirs dans des sensations plus douces, et ne s'entouroient que des objets propres à en exciter de semblables. Douée d'une imagination trop active, ils leur prêtoient encore de nouveaux attraits : ils n'auroient dû que les chérir, et ils finirent par les vénérer[2].

Alors, ils regardèrent les oiseaux comme des êtres d'une nature supérieure[3]; les plus nobles de tous étoient des messagers célestes[4], ou bien ils transportoient les Divinités sur leurs ailes rapides[5].

Les plus familiers devenoient des génies protecteurs que l'on aimoit à in-

[1] Voyez surtout le drame de Sacontala.

[2] Une partie de la législation de Zoroastre repose sur ces anciennes idées.

[3] «J'adresse ma prière aux oiseaux qui volent rapidement et en grand nombre.» Zend-Avesta. — Aristophane a fait une satyre très ingénieuse de ce culte des oiseaux.

[4] Le *Kareschfat* a porté la loi dans le Vardjemguerd : il «est l'égal de l'aigle» Boun-dehesch. — Un Épervier avoit aussi porté à Thèbes le livre qui régloit les cérémonies du culte égyptien.

[5] «Le Phénicoptère est l'oiseau sur lequel monte Brama (le Dieu créateur) lorsqu'il est en voyage.» Forster. — Veeshnoo (le Dieu conservateur) est porté sur un oiseau de grandeur étonnante.» Baguat-Zeeta. not. — «Les Indiens regardent le Gueroudin (l'Aigle de Pondichéry Briss.) comme la monture de Vichenou, ce qui rapproche ce Dieu du Jupiter des Grecs. — Mammadin, Dieu de l'Amour, est monté sur une Perruche, etc.)» Sonnerat.

voquer; ou, plus généralement encore, des hôtes[1] caressés et chéris que l'on n'avoit garde d'inquiéter[2].

C'étoit quelquefois la Divinité elle-même qui prenoit plaisir à se montrer aux hommes sous les formes aimables de ces animaux[3] : c'étoit, pour tous ces peuples, les symboles vivans des vertus et des qualités bienfaisantes, qui ne sont dans leur système théologique, que des émanations de la puissance des Dieux.

Les Parses se représentoient le Temps, père de la Nature, comme un oiseau qui planoit sur l'Univers, qui le couvroit de ses ailes. Ils s'imaginoient que les Izeds[4], chargés de veiller sur le monde, étoient puissamment secondés par plusieurs oiseaux, et croyoient ces derniers si purs, qu'ils attribuoient à leurs regards le pouvoir de chasser les mauvais génies. Au chant du coq, mais surtout à la voix forte du *Corbeau céleste* instruit par Ormuzd, les dews étoient glacés de crainte, et le sanglier fuyoit les hommes qu'il alloit déchirer[5].

Les clameurs des oiseaux, comme leurs chants les plus doux, formoient, selon eux, un véritable langage, ou plutôt c'étoit la langue même du ciel[6].

Lorsque Mithra, le Dieu de l'abondance, leur amenoit la fécondité, deux oiseaux en prenoient les germes sur le sommet des montagnes, et les répandoient ensuite un à un sur les campagnes cultivées. Sans oiseaux, il n'y auroit pas eu de contrées heureuses. Ormuzd les avoient tous créés pour les opposer aux productions du Dew Ahriman, principe de destruction et de malheur[7].

Les oiseaux qu'ils respectèrent comme les plus utiles, furent en effet ceux que nous méprisons aujourd'hui, parce qu'ils nous paroissent immondes : ils les remerciaient sans cesse de les délivrer des cadavres qui infectoient l'air, et des espèces malfaisantes qui souilloient la terre.

[1] Des suppliants.

[2] Hérodote-Porphyre, etc.

[3] «Le Dieu Behram prend la forme du Coq;» Zend-Avesta. — Selon les prêtres égyptiens, les Dieux se manifestoient sous la figure de l'Ibis.

[4] Divinités favorables.

[5] Zend-Avesta.

[6] «Le Kareschfat prononce l'avesta dans la langue des oiseaux». Boun-dehesch. — «L'oiseau Eorosch parle la langue du ciel». Zend-Avesta-Voy. aussi Porphyre.

[7] Zend-Avesta. — Bou-dehesch.

La plupart des animaux domestiques furent admis dans ces mêmes emblêmes; et si on les y voit moins souvent que les oiseaux [1], c'est que ces derniers par la variété prodigieuse de leurs formes de leurs habitudes et de toutes leurs qualités physiques et morales, réelles et imaginaires, devoient paroître en effet plus propres à cet usage [2].

Ils présentoient les images de mille attributs; science, prévoyance, célérité, liberté, indépendance; de mille vertus; douceur, fidélité, constance, amour conjugal, amour paternel : ou devenoient les emblêmes de la force, de la majesté, de la fierté, du courage, et même de la puissance; car on sait que les Babyloniens et les anciens Grecs, ont pris dans la classe des oiseaux la marque distinctive de leurs bâtons auguraux, et les ornemens de leur sceptre [3].

Par leurs migrations réglées, les oiseaux pouvoient indiquer le temps des récoltes, de certains travaux, marquer les saisons, ou désigner les régions qu'on s'imaginoit devoir être pour chaque espèce une seconde patrie; et l'Égypte elle-même n'est-elle pas toujours représentée sous la figure d'un Ibis?

Comme les oiseaux ont aussi d'autres migrations moins constantes et déterminées de loin en loin, par l'abondance ou la disette dans quelques contrées, il suffisoit qu'une espèce remarquable, et jusqu'alors inconnue, fut apparue tout à coup à la veille d'un grand événement, pour que son apparition en fut regardée comme le présage, et pour qu'elle servit par la suite à en rappeler le souvenir.

Enfin, peut-être avoit-on dès-lors remarqué que leurs cris, leurs clameurs, leur vol plus ou moins rapide, plus ou moins élevé, présage souvent la pluie, la tempête, ou promet des jours sereins.

Et, comme l'imagination qui exagère pour embellir, ajoute aux qualités qu'elle aperçoit toutes celles qu'elle voudroit y trouver réunies, et fait d'un

---

(1) Rien de plus commun que ces figures d'oiseaux sur les monumens de la Haute-Égypte. On y trouve le Vautour fauve (*Vultur fulvus* LIN.) le V. percnoptère (*V. percnopterus* HASSELQ. GMEL.), le Faucon (*Falco communis* LIN.) Le Milan étolien (*F. Aegyptius* et *F. Forskalii* GMEL.), le Duc d'Égypte (*Strix deminuta?* PALLAS.), le Guépier de Perse (*Merops Aegyptius* FORSK. *M. Persica* PALL.), l'Ibis (*Numenius Ibis N.* id CUV.), la *Garzette* de Buffon (*Ardea Philageles* N.), l'Effraie, le Pilet, le Vanneau, la Caille, etc.

(2) Voyez Horus Apollo et Pierius Valerianus.

(3) Aristophane. — Pindare, etc.

être réel un être de raison plus parfait, les oiseaux servirent encore à représenter la piété filiale, la tempérance, la chasteté et presque toutes les vertus sociales qu'on vouloit recommander au peuple, ou lui faire chérir en les lui présentant sous d'ingénieuses images.

Qu'on ajoute à cette énumération tout ce que fournirent les idées mythologiques, les fables, les allégories si répandues et si accréditées parmi les Orientaux; et l'on ne sera pas surpris que l'emploi de ces emblêmes soit devenu très-fréquent, très-varié, et leur multitude presque infinie.

Au reste les peuples de l'Orient ont conservé une partie de leur antique vénération pour les oiseaux [1] qui, aujourd'hui même respectés dans toutes les Indes, vivent en paix au milieu de ces belles contrées. Les symboles qu'ils en ont pris ne sont pas tous oubliés : on les emploie à la Chine, pour y distinguer les différentes classes des Mandarins, que la loi oblige de porter un oiseau gravé sur leur poitrine [2]. A la vérité, les Arabes, depuis longtemps, célèbrent davantage leurs chameaux et leurs gazelles; mais leurs ouvrages les plus modernes, prouvent qu'ils regardent encore quelques oiseaux comme des génies, et que les fictions auxquelles ces idées ont donné lieu, sont encore nombreuses parmi eux [3].

Il ne faut pas trop juger de ce qui a pu se passer dans les grandes sociétés primitives, par ce qui se passe dans les petites hordes de sauvages qui existent de nos jours sur l'ancien continent : les premières n'ont rient dû qu'au temps et à elles-mêmes; tandis que les secondes, quoique restées voisines de l'état de nature, ont reçu des peuples policés les animaux domestiques et les instrumens de culture, c'est-à-dire tout ce qui porte l'empreinte de la plus profonde réflexion et du plus sage emploi de la raison.

Jules César SAVIGNY,
de l'Institut d'Égypte.

---

(1) Surtout pour le Milan, le Gueroudin (*Falco Pondicerianus* LIN.), le Kuill (*Cuculus honoratus* LIN.), etc. — En Égypte, on voit sur quelques anciennes mosquées, de grands vases en bronze dans lesquels on apportoit chaque jour des alimens pour les oiseaux.

(2) Voyage du P. Duhalde.

(3) Je ne citerai qu'un ouvrage manuscrit intitulé : *Histoire de l'Aboû-Qordân* (de la *Garzette*); dont l'auteur est encore vivant,

BIBLIOGRAPHIE

RELATIVE AUX ŒUVRES DE SAVIGNY.

1801. — Description d'une nouvelle espèce de Nymphæa d'Égypte.

Note lue à l'Institut d'Égypte, par le Citoyen Savigny, dans sa séance du 6 vendémiaire an VII (1799) et publiée d'abord dans le premier volume de la *Décade égyptienne*.

Publiée ensuite à Paris dans l'*Hist. nat. de l'Égypte*, 2e partie, an IX (1801), p. 196, puis en 1802 dans les *Annales du Muséum d'hist. nat.*, t. I, p. 366 à 371 (1802) et dans le *Bulletin de la Société Philomatique*, III, p. 171, 1802.

Tilloch en a donné une traduction dans le *Phil. Mag.*, XV, 1803, p. 327 à 331.

1805. — Histoire naturelle et mythologique de l'Ibis.

223 pages et 6 planches gravées par Bouquet, d'après les dessins de H. J. Redouté et Barraband.

Paris, Allais libraire, quai des Augustins n° 39, MDCCC V.

Il existe dans la Bibliothèque du Muséum, sous la cote *βn* n° 656, un exemplaire interfolié provenant de la Bibliothèque Ch. L. Bonaparte, qui est précédé d'une courte notice sur le Culte des Oiseaux et suivi d'analyses publiées par Lancret, Jomard, Rozière et D., plus un extrait manuscrit du *Mercure* du 13 février 1806, signé G. (Godefroy) de l'écriture de Savigny.

Il semble donc bien qu'il s'agit de l'exemplaire de la bibliothèque de Savigny, qui a fait tirer à part les analyses et les a fait relier dans ce volume unique.

Le Discours sur le Culte des Oiseaux a été publié dans le *Magasin encyclopédique*, IXe année, t. V, p. 149. Comme ce Discours est à peu près introuvable nous le publions à nouveau ci dessus (page 80).

Le mémoire sur l'Ibis a été réimprimé dans la *Description de l'Égypte*, *Hist. nat.*, I, 2e partie, p. 319 à 324 (1809).

1809. — Système des Annélides principalement de celles des côtes de l'Égypte et de la Syrie.

Description de l'Égypte, *Hist. nat.*, I, 1re partie, p. 3 à 128.

1809. — Tableau systématique des Ascidies tant simples que composées *Description de l'Égypte*, *Hist. nat.*, I, 2e partie, p. 1 à 58.

1809. — Système des Oiseaux de l'Égypte et de la Syrie.

Présenté à l'Assemblée générale de la Commission d'Égypte, le 29 août 1908.

Descrip. de l'Égypte, VIII, 1809, *Hist. nat.*, I, p. 63 à 114, 14 planches en couleurs.

Publié par Audouin dans la deuxième édition, t. 23, p. 223 à 301.

Il existe au Muséum un tirage à part de cette notice qui a appartenu à G. Cuvier et qui est daté du 5 décembre 1810, en tête. Mais à la fin, il est mentionné : A Paris, de l'Imprimerie impériale, 1811.

Cet exemplaire possède, en supplément imprimé, des : Observations sur le Système des Oiseaux de l'Égypte et de la Syrie, 16 pages datées du 5 décembre 1810.

Ce supplément manque dans la *Descrip. de l'Égypte*.

Voir à ce sujet la lettre de Savigny à l'Académie des sciences, en date du 23 décembre 1844, que nous publions à nouveau à la page 106.

1813. — Description sommaire des Mammifères carnassiers qui se trouvent en Égypte.

Description de l'Égypte, 1813. *Hist. nat.*, tome second, p. 744 à 750.

1814. — Observations sur la bouche des papillons, des phalènes et des autres insectes lépidoptères.

Paris, *Bull. de la Société philomatique*, 1814, p. 168 à 170.

Cette notice a été lue à la première classe de l'Institut, le 17 octobre 1814.

Elle a été traduite en allemand sous le titre Beobachtungen über den Mund der Schmetterlinge, Phalänen und anderer Lepidopterer, nebst Betrachtungen über den Mund der Dipteren, Hemipteren und saügenden Apteren in *Isis*, Oder encyclopädische Zeitung, 1818, colonnes 1405 à 1412, L. Oken, Jena.

1814. — Mémoire pour la classification des Polypes Alcyons.

C. r. de l'Acad. des sciences, t. 5, 1814, p. 460 et 491. Un rapport sur ce mémoire se trouve à la page 496.

1815. — Observations générales sur la bouche des arachnides, des crustacés et des entomostracés.

Lues à la première classe de l'Institut, le 19 juin 1815.

Ces observations forment le second mémoire sur les Animaux sans vertèbres (voir ci après).

1816 (janvier). — Mémoire sur les animaux sans vertèbres. — 1re partie, 1er fascicule : Théorie des organes de la bouche des crustacés et des insectes.

2e fascicule : Observations générales sur la bouche des arachnides, des crustacés et des entomostracés.

Cette première partie comprend 12 planches.

Paris, 1816, chez Gabriel Dufour, rue de Vaugirard, n° 34.

Ouvrage dédié au comte Berthollet.

2e partie. — Description et classification des animaux invertébrés, non articulés, connus sous les noms de Mollusques, de Polypes, de Radiaires, de Polypiers, etc.

1er fascicule : Recherches anatomiques sur les Ascidies composées et sur les Ascidies simples. Système de la classe des Ascidies.

24 planches, portant les signatures de Prêtre, Huët, Meunier, Prudhon, Coutant, Turpin, Plée et Guyard.

Cet ouvrage a été traduit sous le titre : Abhadlung über dir Wirbellosen Thiere. Theorie der Mundorgane bei Crustaceen und Insecten, par Oken, *Isis*, 1818, col. 1200-1215.

1816. — Titres présentés à la classe des sciences mathématiques et physiques de l'Institut — 4 pages, février 1816.

Nous avons réimprimé ci-dessus, p. 77 et suivantes, cette notice qui ne se trouve que dans un très petit nombre de bibliothèques.

1817. — Recherches pour servir à la classification des Annélides.

C. r. de l'Académie des sciences, 19 mai 1817.

1818. — Fresswerkzeuge der crustaceen.

Oken, *Isis*, 1818, col. 2075-2083.

1820. — 1. Beobachtungen über gallertartige Alcyonien (Zusammengesetzte Ascidien) mit sechs einfachen Fühlern.

Oken, *Isis*, 1820, col. 659-668.

2. Beobachtungen über die Alcyonien (zus Ascidien) mit zwei deutlichen — Mündungen, über Botryilli und Pyrosomata.

Oken, *Isis*, col. 702-720.

1820. — Systematische Uebersich der Zwitteringen und Kopflosen Mollusken.

Oken, *Isis*, col. 850-882.

1820. — Ueberdic eigentlichen Ascidien.

Oken, *Isis*, col. 783-804 et 952-963.

Ces notices ont été traduites des Mémoires sur les animaux sans vertèbres.

1820. — Système des Annélides principalement de celles des côtes de l'Égypte et de la Syrie.

Descrip. de l'Égypte, H. N., I, 2e partie, p. 1 à 120.

1821. — Rapport sur les Tableaux systématiques de Férussac (en collaboration avec Duméril).

Procès verbaux Acad. sciences, 10 décembre 1821, t. VII, p. 251-252.

1827. — Système des Annélides.

Descrip. de l'Égypte., H. N., 2e édit., XXI, p. 325.

1832. — System der Anneliden.

Oken, *Isis*, 1832, col. 937-960.

1827. — Tableau systématique des Ascidies.

Descrip. de l'Égypte Hist. nat., 2e édit., t. 22, p. 1 à 108.

1830. — Sur la respiration des Oiseaux.

Traduction d'un article d'Allen et Pepys, publié dans les *Trans. phil. Soc. roy. London*, 1829.

Cette traduction a paru dans les *Ann. des sc. d'observ.* avec des notes de Savigny, p. 429 à 433.

1838. — Remarques sur les Phosphènes.

C. r. Acad. sc., 1838, VII, p. 69 à 75.

1842. — Remarques sur certains phénomènes dont le principe est dans l'organe de la vue ou fragments d'un journal d'un observateur atteint d'une maladie des yeux.

Acad. des sc., Mémoires, 1842, XVIII, p. 385 à 486.

1851. — Fragment d'une lettre de M. de Savigny à M. le Maire de Provins, dictée en octobre 1843.

Gazette médicale de Paris, 1851, p. 690 et 691.

En plus de ces ouvrages Savigny avait l'intention de publier les mémoires suivants :

Histoires des Animaux sacrés.

« Tous les matériaux de cet ouvrage sont réunis; mais ils ne sont pas rédigés ». (*Titres*, etc., p. 4.)

Examen comparatif des têtes de plusieurs quadrupèdes carnassiers naturels à l'Égypte, tels que le Chacal, le Lynx, l'Ichneumon, etc., avec une planche. (*Titres*, etc., p. 3.)

Reptiles de la Syrie et des déserts voisins de cette contrée.

Description de 34 espèces de Reptiles accompagnées de 5 planches. (*Titres présentés*, etc., p. 2.)

TROISIÈME PARTIE.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

DOCUMENTS CONCERNANT LES ŒUVRES DE SAVIGNY

DÉCRET DE FONDATION DE LA *DESCRIPTION DE L'ÉGYPTE*.

Quand les membres de l'Institut d'Égypte et leurs collections furent enfin réunis à Paris, après les vicissitudes que l'on sait, Napoléon, craignant avec raison, que les observations faites par les savants, ingénieurs et artistes ne fussent dispersées ou perdues, eut l'idée de les rassembler dans un grand ouvrage qui porterait le titre *Description de l'Égypte*. Et, sans retard, il prit le décret que nous reproduisons ci-après, où il envisagea la publication de cet ouvrage comme s'il s'agissait d'une opération militaire, où tout est prévu (je parle quant aux modes d'exécution) et où rien n'est laissé à l'imprévu.

Mais pour une publication de cette envergure, où la collaboration de tant de savants était nécessaire, il n'était pas possible de fixer, à l'avance, des délais, surtout pour les naturalistes qui avaient l'œuvre la plus longue à préparer.

L'étude des milliers de bêtes rapportées d'Égypte, leur description et leur figuration prirent un temps beaucoup plus long que ne l'avait prévu Napoléon. Et, malheureusement, la crise survenue à Savigny dérouta encore les prévisions les plus optimistes.

Aussi, malgré l'avertissement de Carnot, la *Description de l'Égypte* ne put être terminée qu'en 1827 au lieu de 1811, comme l'avait décrété l'empereur.

Au Palais impérial des Tuileries, le 4 décembre 1809. Napoléon, Empereur des Français et Roi d'Italie et Protecteur de la Confédération du Rhin.

Voulant donner aux savans et aux artistes qui, après avoir parcouru l'Égypte, ont travaillé à décrire cette terre classique des sciences et des arts, une marque de Notre satisfaction et faire tourner à l'encouragement des arts les dépenses que Nous avons faites pour la publication d'un ouvrage qui a principalement leur progrès pour objet;

Nous avons décrété et Nous décrétons ce qui suit :

ARTICLE 1.

La description de l'Égypte sera terminée avant la fin de 1811.

ARTICLE 2.

La première livraison sera publiée avant la fin de 1809; la seconde avant la fin de 1810; la troisième avant la fin de 1811.

ARTICLE 3.

Cet ouvrage sera tiré à mille exemplaires dont 800 seront mis à la disposition d'une Commission composée de quatre membres de l'Institut, pris dans chacune de ses classes, d'un des administrateurs de la bibliothèque impériale et d'un des administrateurs de notre jardin des plantes.

Notre Ministre de l'Intérieur déterminera l'organisation de cette commission.

. . . .

ARTICLE 5.

La Caisse d'amortissement achètera 23.000 francs de rentes en 5 o/o consolidés; ces rentes seront inscrites avec la jouissance la plus prochaine possible pour les sommes et aux noms portés au tableau joint au présent, n° 2.

. . . .

Dans ce tableau Savigny, Geoffroy Saint-Hilaire, Delisle et Rosière sont inscrits chacun pour une rente de 800 francs.

(Archives nationales. Minutes des décrets. — A F, IV, 3143).

Pour assurer la publication de cet ouvrage, Napoléon nomma une Commission d'Égypte qui comprenait comme membres : les barons Fourier, Costaz, Desgenettes et Girard, Le Père, Jollois, Devilliers et enfin Delile.

Jomard, qui était bibliothécaire à la Bibliothèque royale, remplissait les fonctions de Commissaire du Gouvernement.

Le premier président de la Commission fut Berthollet. Puis, au décès de celui ci, survenu en 1822, il fut remplacé par le général baron Lafont.

Les documents concernant cette Commission ont été centralisés, en grande partie, aux Archives nationales, où ils constituent le dossier F^{17} 1102.

LETTRE À VAN PRAET, CONSERVATEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE.

Paris, ce 31 décembre 1812.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous renvoyer deux volumes d'Avicennes et le traité d'Albert sur les Animaux. Ces trois volumes sont chez moi depuis trois ans environ, mais les livres que j'emprunte servent à la rédaction d'un ouvrage bien considérable. Je mérite peut-être quelque indulgence.

Les livres dont j'ai besoin pour le moment sont :

SOLDANI. — Testaceographia microscopica, Siena 1789-1795.

FISCHTEL. — Testacea microscopica, Viena 1798.

PLANCUS. — De conchis minus notis, Roma 1760.

Si vous avez la complaisance de me prêter ces ouvrages, je vous promets, Monsieur, de les remettre au bout de deux mois, et de faire de même pour tous ceux qui, par la suite, me seront nécessaires.

Aucune considération ne pourra m'engager à les conserver plus longtemps.

Veuillez, Monsieur, agréer l'expression de ma reconnaissance et de ma haute considération.

Votre serviteur.

J. C. SAVIGNY
de l'Institut d'Égypte.

(Bibliothèque nationale, Nouvelles acquisitions, 874).

LETTRE À L'ABBÉ DE MONTESQUIOU-FÉZENSAC,

MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

Le 29 septembre 1814.

Monsieur l'Abbé,

j'ai reçu l'ordonnance de Sa Majesté relative à la Carte d'Égypte, que Votre Excellence m'a addressée : les coopérateurs de l'ouvrage mettront à suivre l'exécution de cette ordonnance le zèle qui les anime.

permettez moi d'être l'organe de la profonde reconnaissance dont ils sont pénétrés pour la haute protection que votre Excellence accorde à leurs travaux.

Elle a placé leurs efforts au rang de ceux qui méritent une distinction nationale; Toutefois qu'elle me permette de lui addresser encore une prière.

Sans doute les décorations de la légion d'honneur ne peuvent conserver le prix que l'opinion y attache, qu'autant qu'elles seront distribuées avec circonspection et la Commission d'Égypte doit se trouver très honorée d'en avoir obtenu trois des bontés de sa Majesté, Mais si j'expose à votre Excellence les titres d'honneur de M. Savigni, elle le trouvera digne de sa bienveillance.

M. Savigni a bravé tous les périls, de manière à étonner les soldats les plus intrépides, pour poursuivre tous les objets d'histoire naturelle : il a rapporté plus de 5000 espèces inconnues qu'il a recueillies dans toutes les parties de l'Égypte et de la Syrie où nos armées ont pénétré : une grande partie de son immense collection a été dessinée sous ses yeux et par ses soins assidus : Ses mémoires dont une partie est imprimée renferment des recherches absolument neuves et des méthodes qui lui sont propres il a donné dans *l'histoire de l'ibis* des preuves de sa rare sagacité à dévoiler les mystères emblématiques de l'antiquité.

Ce naturaliste qui se consacre à l'ouvrage monumental depuis plus de quinze ans, vit dans la plus étroite médiocrité; mais une distinction honorable le flattera plus que les faveurs de la fortune.

je m'adresse aux sentimens élevés et généreux de votre Excellence, pour la prier de ne pas négliger un mérite aussi distingué et si modeste, un dévouement si estimable et si utile à une si noble entreprise.

qu'elle daigne agréer la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être son très humble et très obéissant serviteur.

Berthollet.

(Archives nationales F 1d IV, S, 4).

ARRÊTÉ DE CARNOT CONCERNANT LA «DESCRIPTION DE L'ÉGYPTE»

Le Ministre de l'Intérieur, Comte de l'Empire, Carnot, prit, le 8 avril 1815, un arrêté qui comportait l'article suivant, en vue du prompt achèvement de la *Description de l'Égypte* :

Article 5.

Les naturalistes seront prévenus par la Commission, qu'après le terme fixé (31 décembre 1815), elle se chargera elle-même de faire rédiger les explications des planches indispensables pour la publication de l'ouvrage.

Paris, le 15 février 1816.

LE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION D'ÉGYPTE

À SON EXCELLENCE LE MINISTRE SECRÉTAIRE D'ÉTAT À L'INTÉRIEUR.

. . . .

Dans plus d'une circonstance, la Commission a présenté au Ministère le compte rendu le plus favorable des services et des talens de M. Savigny. Il avait, en Égypte, donné les preuves les plus signalées de son zèle pour le progrès des sciences. On doit à ses soins infatigables la collection la plus étendue de zoologie qu'on ait rapportée d'Égypte. Le nombre des espèces nouvelles qu'il a découvert est considérable. 131 planches d'animaux de toute espèce qu'il a introduites dans l'ouvrage, attestent la variété de ses connaissances en histoire naturelle, et la perfection qu'il met dans tous ses travaux; enfin la réputation qu'il s'est acquise parmi les savans me permet de le présenter à Votre Excellence comme une des personnes les plus capables de remplir *une chaire d'histoire naturelle* au Jardin du Roi ou au Collège royal de France.

En attendant une indemnité lui est indispensable pour continuer à fournir à l'ouvrage les mémoires importans qu'on attend de lui. . . . .

BERTHOLLET.

(Archives nationales, F^{17} 1102).

BUREAU DES BEAUX — ARTS.

26 février (1816). N° 402.

. . . . . Toutefois la délicatesse de M. Savigny répugnerait à accepter une adjonction forcée, qui ne serait pas adoptée par l'administration du Muséum. Or ce vœu peut être aisément rempli, si l'on considère que la chaire du Professeur chargé de la *zoologie des animaux sans vertèbres* est d'un immense développement. D'ailleurs M. le chevalier Delamarck est d'un âge à demander le secours d'un homme jeune et actif. M. Latreille restant spécialement chargé de le seconder pour l'Entomologie. M. Savigny pourrait lui être adjoint pour ce qui regarde les Mollusques et tout ce qui en dépend.

En cas où la modicité des crédits ne permettrait pas de donner un traitement à M. Savigny, celui-ci se contenterait seulement du titre de Professeur adjoint pour la Zoologie des animaux sans vertèbres.

(Archives nationales, F^{17} 1102).

ADMINISTRATION DU MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE AU JARDIN DU ROI.

Paris, le 29 mars 1816.

Les Professeurs administrateurs du Muséum d'histoire naturelle au Jardin du Roi.

à Son Excellence le Ministre secrétaire d'État du Département de l'Intérieur.

MONSEIGNEUR,

Vous nous avez adressé une note qui a été remise à Votre Excellence par la Commission d'Égypte pour vous recommander M. Savigny, jeune savant qui s'est distingué par son zèle et par des travaux utiles aux progrès de l'histoire naturelle.

On le propose comme très capable de remplir une chaire au jardin du Roi dans les parties de l'histoire naturelle auxquelles il s'est spécialement livré. Votre Excellence, par sa lettre du 20 mars nous invite à examiner cette demande et à lui faire un rapport.

Nous rendons toute justice aux talents et aux travaux de M. Savigny; mais nous ne pensons pas qu'il soit convenable de l'attacher à un Établissement où toutes les parties de l'histoire naturelle sont enseignées complettement et dans un moment où nous sommes obligés d'user de la plus stricte économie, où nous avons déjà été forcés de faire des réductions et où nous proposons à Votre Excellence la suppression d'une place, jugée inutile, de sous bibliothécaire pour subvenir aux dépenses nécessaires du Jardin et des Cabinets de Sa Majesté. Si une chaire devenait vacante par la mort ou la retraite d'un des Professeurs dans le genre des travaux auxquels M. Savigny s'est livré, il y aurait sans doute des droits, mais elles sont remplies par des hommes qui ont également bien mérité des sciences et qui se sont illustrés par de bons ouvrages. M. Savigny a même déclaré récemment à l'un de nous qu'une place de Professeur ne lui convenait pas et que la demande en avait été faite à son insu.

Nous recommandons M. Savigny à votre bienveillance et à votre protection pour que Votre Excellence lui facilite les moyens de terminer ses travaux sur l'histoire naturelle d'Égypte; mais nous la prions de ne pas ajouter une nouvelle place à celles du Jardin du Roi parce qu'elle nous paroit superflue et inutile.

Nous prions Votre Excellence d'agréer l'hommage de notre profond respect avec lequel nous avons l'honneur d'être, de Votre Excellence, Monseigneur, les très humbles et très obéissants serviteurs.

VAUQUELIN secrétaire. de JUSSIEU.

(Archives nationales, F^{17} 1102).

COMMISSION D'ÉGYPTE.

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU 3 MARS 1823.

On donne lecture d'une lettre de Son Excellence le Ministre de l'Intérieur demandant des renseignements sur l'étendue des travaux de M. Savigny, et sur l'époque à laquelle ils seront achevés.

M. Savigny, présent à la séance, déclare qu'il est prêt à reprendre ses travaux; mais qu'il ne peut, attendu l'état de sa santé, prendre d'engagement que pour la partie relative aux planches, c'est-à-dire l'achèvement de la gravure et l'*explication* complète de ces mêmes planches; que pour suivre son travail, il a besoin d'être aidé par un collaborateur de son choix; enfin qu'il ne croit pouvoir achever cette explication que dans le courant de l'année prochaine. M. Savigny ajoute qu'il s'occupera ensuite de l'achèvement des *mémoires* sur les oiseaux et sur les animaux invertébrés.

Plusieurs membres prennent la parole au sujet de ces propositions. Après une mûre délibération l'Assemblée arrête que Son Excellence le Ministre de l'Intérieur sera prié d'accorder dix huit mois pour l'exécution des planches et la rédaction des explications, sauf à imprimer à une époque ultérieure un volume d'appendice pour les mémoires et recherches d'histoire naturelle.

Pour extrait conforme, Jomard.

(Archives nationales, F^{17} 1102).

RAPPORT AU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

Paris, le 19 avril 1823.

Monseigneur,

Le Président de la Commission d'Égypte, transmet à Votre Excellence les renseignements qu'Elle lui a demandés sur la durée des travaux de M. Savigny, et sur la fixation de l'indemnité à lui accorder.

M. Savigny s'engage à terminer d'ici à 18 mois la révision des planches et l'explication des figures d'histoire naturelle qui sont indispensables pour la publication de la dernière partie de l'ouvrage.

Le Président de la Commission demande que pour ce travail il soit alloué à M. Savigny, sur le fonds de la *Description de l'Égypte*, une indemnité de 9000 francs, y compris le traitement d'un Collaborateur avec promesse d'une gratification de 2 ou 3000 francs, si le travail est complètement achevé dans l'espace voulu.

Cette demande du Président de la Commission me semble hors de proportion avec les fonds destinés à l'achèvement de l'ouvrage et il y aurait, je crois, moyen de tout concilier en accordant 300 francs par mois à M. Savigny jusqu'à la fin du travail, plus une gratification de 600 francs si le travail est entièrement terminé pour le 30 juin 1824, et une simple indemnité de 3000 francs s'il se prolonge après le 1er juillet de la même année — (*mais au plus tard au 1er novembre suivant*)[1].

Si votre Excellence adopte cette modification, j'aurai l'honneur de lui proposer à la prochaine signature une lettre pour autoriser la Commission d'Égypte à faire les paiemens en conséquence à M. Savigny.

Daignez agréer, Monseigneur, l'Hommage de mon respect.

Le chef de la 3e Division,
De Lourdoneix.

En marge : approuvé Corbière.

(Archives nationales F^{17}. 1102).

NOTE REMISE À SON EXCELLENCE LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR
EN EXPLICATION D'UNE LETTRE DE LA COMMISSION D'ÉGYPTE
EN DATE DU 10 MAI DERNIER.

La Commission rend compte de l'état où se trouvent les diverses sections de l'ouvrage et des difficultés que présente l'histoire naturelle, partie véritablement arriérée et la seule qui s'oppose à son prochain achèvement, si ardemment désiré par le Ministre et par tous les membres de la Commission, *sans exception*.

Deux naturalistes, MM. Geoffroy Saint-Hilaire et Savigny chargés chacun d'une portion de la zoologie ont été la cause de ces retards. Le premier, profondément absorbé par des systèmes qu'il cherche à établir et de prétendues découvertes sur les phénomènes de la vie des êtres organisés a toujours considéré ce qu'il devait fournir à l'ouvrage d'Égypte comme trop au-dessous de ces spéculations transcendantes pour qu'il veuille y donner la moindre partie de son tems. La Commission a pu le déterminer à permettre qu'un jeune

[1] Ceci ajouté par le Ministre.

naturaliste instruit se charge de le suppléer. Il a promis de lui confier ses notes, et de le diriger par ses conseils. On a la certitude que tout ce qu'il devait fournir sera fait avec autant de soin, restreint peut-être en de plus justes bornes et surtout achevé prochainement.

Quant à M. Savigny qui, au contraire, attend une grande partie de sa réputation de ce qu'il doit insérer dans l'ouvrage, il s'y applique avec une ardeur qui déjà plusieurs fois, a compromis une santé extrêmement débile. Il ne veut, jusqu'à présent, s'en rapporter à personne et il exige dans l'exécution des planches une perfection de détails qui désespère les artistes à cause des délais sans cesse renaissans. On n'hésite pas à croire qu'en tenant compte des interruptions forcées que les rechutes de M. Savigny entraîneront probablement et en supposant qu'il ne succombe pas à un excès d'application il faudra plus de trois années pour achever et publier avec explications les 86 planches dont il est chargé.

On avait cru pouvoir, non stimuler le zèle si bien connu de M. Savigny, mais l'engager à prendre des moyens plus efficaces de terminer en lui assurant un traitement dont il a réellement besoin et en lui promettant une gratification fort convenable dans le cas où sa tâche serait achevée à une époque fixée. Il semblerait que son excessive délicatesse se soit alarmée de cette espèce de prime qui pourrait faire supposer que son zèle avait besoin d'encouragement. Il n'a même pas voulu toucher le traitement fixe de peur de contracter par des obligations pécuniaires des engagemens que dans le fait la maladie qu'il vient d'éprouver ne lui permettent pas de remplir.

. . . .

Relativement à l'histoire naturelle, le Ministre approuverait le parti qui a été pris pour suppléer M. Geoffroy Saint-Hilaire et témoignerait le désir qu'il en soit fait autant en ce qui concerne M. Savigny dont l'état de santé paraît exiger ce ménagement, tout en laissant d'ailleurs à ce naturaliste une part dans les travaux et la principale direction de la partie qui lui est confiée. . . .

Le général,
Lafont.

En marge : Je prie M. de Saucy de faire usage de cette note pour ce qui concerne M. de Savigny.

La note étant confidentielle elle ne doit pas sortir du cabinet de M. de Saucy. L'affaire est pressée.

(Archives nationales, F[17] 1102).

Jusqu'à présent il ne nous a pas été possible de retrouver la lettre du 10 mai à laquelle se rapporte cette note.

Le Président et les membres de la Commission d'Égypte à Son Excellence Monseigneur le Ministre Secrétaire d'État de l'Intérieur.

Paris, le 22 octobre 1824.

Monseigneur,

Avant de répondre à la lettre que Votre Excellence lui a écrite le mois dernier, la Commission a désiré connaître des nouvelles certaines de la situation de M. Savigny actuellement absent de cette ville. Son état ne s'est pas amélioré sensiblement, et la fatigue de ses organes ne permet pas de prévoir à quelle époque il pourrait reprendre ses travaux. En conséquence nous avons songé à jetter les yeux sur un naturaliste qui fut capable, jusqu'à un certain point, de *suppléer M. Savigny*. Cette tâche n'est point facile; mais si quelqu'un réunit les qualités nécessaires pour s'en acquitter, c'est *M. Audouin naturaliste*, et sous-bibliothécaire de l'Institut. Déjà il a commencé à remplir son engagement en ce qui concerne la continuation des travaux de M. Geoffroy Saint-Hilaire; une partie de son manuscrit a été présenté, il a obtenu l'agrément de M. Geoffroy Saint-Hilaire et celui de la Commission. Maintenant il s'agirait de disposer M. Savigny à choisir un collaborateur : un de ses collègues s'est chargé de cette démarche et de profiter d'un moment favorable; sans nous dissimuler les difficultés de cette tentative nous sommes fondés à espérer un résultat conforme à cette attente; aussitôt qu'il sera connu de la Commission, elle s'empressera d'en instruire Votre Excellence sans aucun retard.

Nous sommes avec respect, Monseigneur, de Votre Excellence, ses très humbles et très obéissants serviteurs.

Lafont, Jomard, Delile, Girard, Le Père, R. L. Devilliers, Jollois.

(Archives nationales, F[17] 1102).

Le Président et membre de la Commission d'Égypte à Son Excellence le Ministre Secrétaire d'État de l'Intérieur.

Paris, le 20 février 1826.

Monseigneur,

Qu'il nous soit permis de rappeller en ce moment, à la bonté de Votre Excellence, la position affligeante de notre Collègue, M. Savigny. Elle nous a permis de le faire au moment de la clôture de l'ouvrage. L'intérêt que Votre Excellence a déjà pris à son sort nous est un sûr garant qu'elle fera des efforts pour l'adoucir, autant qu'il dépendra d'elle. Le malheur qui a atteint ce savant distingué est un des plus déplorables qui puissent frapper un Naturaliste : il est le fruit même de ses travaux assidus pour la perfection de la *Description de l'Égypte*. Chacun des pas qu'il a fait faire à la Science l'a conduit à la catastrophe dont nous gémissons tous.

Un mal ordinaire n'exigerait pas des soins dispendieux, mais sa situation est un état violent, une suite de crises douloureuses qui demandent, la nuit comme le jour, des soins continuels. Votre Excellence sentira donc aisément que le secours d'une pension est comme indispensable à M. Savigny pour être ajouté à ce que l'Académie des sciences a obtenu des bontés du Roi; autrement cette dernière faveur serait bien insuffisante pour le mettre au-dessus des besoins de sa position.

Monseigneur, nous invoquons avec confiance tout votre intérêt, et nous demandons pour M. Savigny une pension sur les fonds de votre Ministère, ainsi que l'indemnité de logement que Votre Excellence accorde à beaucoup d'artistes et de gens de lettres.

Nous sommes avec respect, Monseigneur, De Votre Excellence, les très humbles et très obéissants serviteurs.

Lafont, Girard, Devilliers, Jomard, Le Père, Fourier, B^on^ des Genettes.

(Archives nationales, F[17] 1102).

(Les collègues de Savigny à l'Académie des sciences avaient sollicité de Charles X une pension pour leur infortuné collègue, pension qui fût accordée en novembre 1825. — Voyez le vol. I, p. 59.

C'est à cette pension que la lettre ci-dessus fait allusion).

RAPPORT AU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

Paris, le 8 mars 1826.

Monseigneur,

La Commission d'Égypte appelle de nouveau tout votre intérêt sur la position affligeante de M. Savigny l'un de ses coopérateurs les plus distingués et les plus laborieux du grand ouvrage.

Votre Excellence connait tous les titres de ce savant à la bienveillance du Gouvernement du Roi, titres d'autant plus recommandables que c'est dans les travaux et les veilles consacrés à la *Description de l'Égypte* que M. Savigny a puisé les germes de l'affection ophtalmico-cérébrale qui le frappe aujourd'hui.

Les bontés du Roi sont déjà venues, il est vrai, au secours de l'académicien malheureux; mais la nature même de la maladie de Savigny exigeant des soins continuels et dispendieux, il en résulte que la faveur de Sa Majesté est insuffisante pour se remettre au niveau des besoins de sa position.

Votre Excellence sera sans doute disposée, d'après ces considérations, à accorder un secours à M. Savigny sur les fonds généraux de son Département et j'ai l'honneur de lui proposer d'en fixer le montant à la somme de 500 francs.

Daignez, etc.

(pas de signature).

(Archives nationales, F[17] 1102).

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

Paris, le 17 mars 1826.

Le Ministre à MM. les Président et membres de la Commission d'Égypte.

Messieurs, il m'a été rendu compte de la lettre que vous m'avez écrite le

20 février dernier et par laquelle en me faisant connaître de nouveau les titres et les besoins de M. Savigny, vous sollicitez en sa faveur, une pension et une indemnité de logement sur les fonds généraux de mon Département.

Je crois devoir vous rappeler à cette occasion, Messieurs, que l'estimable académicien dont vous m'entretenez jouit déjà d'une pension de 1000 francs sur les crédits du Ministère de l'Intérieur. Qant à ce qui concerne l'indemnité de logement, ce fonds étant uniquement affecté aux peintres et aux statuaires pour les aider dans le paiement des frais de loyer de leurs ateliers je me vois, avec peine, dans l'impossibilité de donner suite à cette partie de votre demande.

Cependant comme la position de M. Savigny devient plus grave de jour en jour et que ses besoins se multiplient en raison de ses souffrances, j'ai décidé qu'une nouvelle somme de 500 francs lui serait payée à titre d'indemnité sur les fonds d'encouragement aux sciences et aux arts. Je vous prie de vouloir bien faire connaître cette décision à la famille de M. Savigny et de l'engager à en suivre l'effet auprès de la Division de Comptabilité des mes Bureaux.

Recevez, etc.

(Archives nationales, F[17] 1102).

À MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES DE L'INSTITUT ROYAL.

Gally, le 20 décembre 1844.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Des intentions que je ne chercherai pas à dissimuler me font, en ce moment, adresser à l'Académie un exemplaire de mes *Observations sur le système des Oiseaux de l'Égypte et de la Syrie*.

Ces observations, imprimées en 1810, avaient pour objet d'éclaircir plusieurs difficultés relatives à la classification, à la nomenclature, souvent même à l'histoire vraie ou fabuleuse des oiseaux de l'Égypte, et devaient paraître dans le grand ouvrage que le Gouvernement faisait publier sur cette contrée.

Elles en ont été depuis retranchées, et il ne subsiste plus de cet écrit que le très petit nombre d'exemplaires tirés à part dans le temps et mis immédiatement à ma disposition.

Cependant il m'importe que la connaissance d'un document qui constate la direction d'une partie de mes travaux, avant 1810, ne se perde point. Je supplie donc l'Académie, non seulement d'agréer l'exemplaire que j'ai l'honneur de lui offrir, et d'en assurer la conservation en le faisant déposer dans sa Bibliothèque, mais encore de vouloir bien ordonner que la lettre où les motifs de ma supplique se trouvent exprimés soit insérée *textuellement* dans les comptes rendus de ses séances.

J'espère aussi que l'Académie, toujours bienveillante, ne me saura pas mauvais gré d'avoir mis à la suite d'observations déjà si anciennes quelques notes manuscrites relatives à la description des animaux de l'Égypte et propres les unes à signaler certaines imperfections de ce travail, les autres à appeler l'attention sur un complément, désirable à bien des égards, mais dont l'exécution, malgré les éléments que j'énumère et que j'ai en effet réunis, aurait besoin d'un ferme et généreux appui pour être tentée avec succès.

Je suis, avec respect, etc.

J. M. C. SAVIGNY.

(*Comptes rendus* de l'Académie des sciences, 23 décembre 1844, p. 1401).

LETTRE À ANDRÉ BONELLI, DE TURIN.

Sans date.

MON TRÈS CHER AMI,

Je devais vous faire attendre un peu ma réponse. Vous voyez que quand je me mets une chose en tête, je prends si bien mes mesures qu'elle ne manque jamais de réussir.

ce qui m'excuse un peu, était que j'ai gagné dernièrement une maudite fluxion qui m'a fait souffrir pendant quinze jours. Aussi vos commissions ont

elles été négligées, exceptée celle de M. Le roy à qui j'ai passé votre petit billet et dont j'attends la réponse.

M. Irving est venu me voir, il ma trouvé la tête envelloppée dans une demi douzaine de serviettes. Je vous rappelle que j'avais de l'argent à lui remettre mais, par malheur, votre lettre de change était restée oubliée dans mon porte-feuille. Je fais présenter cette lettre le lendemain et il sera payé d'ici à cinq jours.

M. Temminq est venu à Paris; il a rapporté de l'Allemagne des nouvelles ornithologiques très-intéressantes. Le gypaëte à tête noire a succombé aux attaques de son adversaire et il a été enterré très-solennellement. On assure cependant que sa mémoire est devenue chère à M. Meyer.

Le grand aigle, au contraire, a reparu sur l'horizon. C'est un véritable phénix qui renait de ses cendres. Il est vrai que depuis sa résurrection il est un peu changé. S'il prend son vol vers turin vous le reconnaitrez au signalement suivant : Taille au-dessous de celle de l'aigle commun, et non au-dessus. Ailes plus longues que la queue. Bouche fendue au dela de l'angle postérieur des yeux Le. . . . . inférieur dilaté.

Vous tenez maintenant le grand Aigle, le veritable grand Aigle, mais ce n'est, suivant M. temminq, ni celui de Buffon, ni celui de Bisson, ni celui de Pennant, ni celui de Linné. . . . . c'est le grand aigle d'Aldrovande. En effet, ouvrez Aldrovande, examinez attentivement les descriptions et les figures, et vous verrez bien que le grand aigle de cet auteur ressemble à celui de M. Temminq comme deux gouttes d'eau.

Plaisanterie à part, voilà peut-être un aigle de plus à décrire. Une autre nouvelle communiqué par M. Temminq est que le Pirargue n'est (qu'un) buzard mâle un peu âgé.

Je vous sais bien gré, mon cher ami, de songer à moi et de vous occuper de notre ouvrage. J'y travaille aussi de mon côté et j'attends les oiseaux que vous m'avez promis pour mettre la dernière main aux trois ordres que nous devons publier d'abord. Je compte toujours sur les premières feuilles de votre manuscrit avant la fin de l'année.

Où en est votre cours? donnez-moi quelque nouvelle de vos débuts où personne ne prend plus de part que moi à vos succès. J'espère qu'ils adoucissent les chagrins que vous venez d'éprouver et que je partage bien sincèrement.

Saluez de ma part M. rubinetti et dites lui que je n'oublierai jamais la complaisance qu'il a mis à m'obliger.

Le courlis dont vous me parlez sera pour un autre ouvrage en préparation si c'est en effet, une espèce distincte.

Adieu, mon cher ami, Je compte toujours en votre amitié et vous embrasse de cœur.

J. C. Savigny.

Le brouillon de cette lettre se trouve à la Bibliothèque du Muséum, vol. X des manuscrits de Savigny.

Cette lettre appelle quelques commentaires.

Bien qu'elle ne soit pas datée il est très probable qu'elle a dû être écrite peu de temps après le retour de Savigny d'Italie (1822) et qu'elle a été précédée d'autres (comme l'indique le passage relatif au gypaëte).

A Turin il s'était lié avec le naturaliste A. Bonelli et tous deux avaient fait le projet de publier un grand ouvrage sur l'ornithologie de l'Italie septentrionale. Nous en avons un témoin dans la liste des Oiseaux du Piémont qui figure dans le volume 4 des manuscrits de Savigny. Il ne paraît pas d'ailleurs que ce projet ait été suivi d'exécution.

M. Temminq dont il est question dans la lettre est l'ornithologiste allemand bien connu J. C. Temminck, qui a publié, entre autres, une *Histoire naturelle des Pigeons* (Paris 1808-1843).

Nous ne connaissons pas M. Rubinetti.

Savigny était complètement brouillé avec l'orthographe des noms propres, même ceux des personnes qu'il connaissait fort bien. C'est ainsi qu'il écrivait : Geoffroi, de Lamarc, Bertolet. . . . .

Dans ses premiers écrits Savigny ne mettait *jamais* de majuscule après un point, ni devant un nom de pays. Ainsi il écrivait toujours : nil au lieu de Nil.

Par contre, pour les noms communs, surtout d'animaux, il les écrivait parfois avec une majuscule, d'autres fois avec une minuscule. Et ce qui est déconcertant c'est qu'on n'observe aucune règle. Ex : Canards, oies, Vautours, buzard, courlis, Aigle.

